

Poste des Irlandais à 315-25kV



Inventaire archéologique, automne 2017 (BiFj-139)

Poste des Irlandais à 315-25kV
Inventaire archéologique, automne 2017 (BiFj-139)

Ethnoscop 2018

Rapport réalisé pour Hydro-Québec

Page couverture

Les fever sheds, vus du chantier du pont Victoria (vue vers le nord-ouest)

(Source : <https://irishcanadianfamineresearcher.wordpress.com/category/montreal-fever-sheds/>)

Résumé

Afin d'augmenter sa capacité de distribution d'électricité au centre-ville de Montréal, incluant l'alimentation en électricité du futur Réseau express métropolitain, Hydro-Québec prévoit la construction du nouveau poste des Irlandais à 315-25 kV. Afin de s'assurer que le projet ne mette pas en péril l'intégrité de tout élément patrimonial protégé par la loi ou autrement valorisé par la population, Hydro-Québec a octroyé un mandat afin de réaliser un inventaire archéologique à l'emplacement du futur poste.

L'examen préalable du potentiel archéologique de l'aire d'étude a permis d'obtenir un portrait précis de son évolution. À la préhistoire, des groupes humains auraient pu fréquenter le secteur, intéressant par sa proximité avec le fleuve. En effet, de nombreuses ressources riveraines étaient disponibles, et celles-ci ont sans doute été exploitées abondamment par les premiers occupants de l'île. Plus tard, à la suite de la fondation de Ville-Marie en 1642, ces terres au sud du fort demeurent inoccupées jusqu'à leur concession aux frères Charon, puis aux Soeurs de la Charité de Montréal (les Soeurs grises) par les Sulpiciens, seigneurs de l'île de Montréal, en 1747. Celles-ci y poursuivent des activités agricoles jusqu'au XIX^e siècle. En 1847, en réponse à l'arrivée massive d'immigrants en provenance des îles britanniques, notamment d'Irlande, un camp d'hôpitaux temporaires est construit sur l'aire d'étude, à proximité duquel un cimetière est aménagé. Utilisé pendant deux ans, le camp est récupéré dans les années 1850 pour y loger les ouvriers travaillant à la construction du pont Victoria. Par la suite, les installations sont démolies, et le quartier de Victoriatown, ou Goose Village, apparaît progressivement à partir du troisième quart du XIX^e siècle. Au début des années 1960, des réaménagements urbains provoquent la démolition du quartier, et à la frange ouest de ce dernier est construit l'Autostade. La structure, érigée dans le cadre de l'Expo 67, connaît une existence éphémère. Au début des années 1980, l'aire d'étude est déserte, et dans les années 1990, le stationnement actuel est aménagé.

La réalisation de sept tranchées d'inventaire archéologique, positionnées de façon à mettre au jour des indices de chacune de ces occupations, a été concluante. Au sud du stationnement, deux tranchées ont permis d'observer des vestiges de structures associées au camp du milieu du XIX^e siècle. Un mur de maçonnerie et une fosse, possiblement de latrines, y ont été mises au jour, et des artefacts associés à cette occupation ont été récoltés. Un niveau d'occupation a également pu être expertisé dans la plupart des tranchées de cette portion du stationnement. Aucun élément associé au cimetière d'immigrants n'a été mis au jour. À la frange ouest de l'aire d'étude, toujours au sud, des vestiges d'un bâtiment de Victoriatown ont été trouvés. À cet endroit, il a été constaté que les travaux de démolition du quartier ont fait disparaître une grande partie du cadre bâti. Au nord du stationnement, sous d'épais remblais, la configuration des dépôts a permis de positionner approximativement la ligne de rivage d'origine du fleuve Saint-Laurent. Il a par ailleurs été constaté que tout le secteur nord de l'aire d'étude est formé de très épaisses couches de remblais reposant directement sur l'ancien fond du cours d'eau.

Ces résultats permettent d'affirmer que les travaux d'excavation qui seront réalisés dans le cadre de la construction du nouveau poste des Irlandais devront être précédés par de nouvelles interventions archéologiques. Selon la nature des travaux, un inventaire complémentaire ou une fouille archéologique préalable sera privilégié.

Mots-clés

Poste des Irlandais, inventaire archéologique, archéologie, camp d'immigrants, Victoriatown

Référence pour fins de citation

Ethnoscop

2018 *Poste des Irlandais à 315-25 kV. Inventaire archéologique, automne 2017 (BiFj-139)*,
Montréal, Hydro-Québec, Ethnoscop, 74 pages

Table des matières

Résumé.....	i
Liste des figures	v
Liste des plans	vii
Liste des tableaux.....	ix
Listes des photographies.....	xi
Liste des participants	xiii
1.0 INTRODUCTION	1
1.1 Contexte d'intervention et mandat	1
1.2 Cadre méthodologique.....	2
2.0 CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL ET HISTORIQUE	7
2.1 Cadre environnemental.....	7
2.2 Contexte historique.....	8
2.2.1 La préhistoire	8
2.2.2 La période agricole.....	9
2.2.3 Les hôpitaux temporaires de 1847.....	13
2.2.4 La construction du pont Victoria	17
2.2.5 Victoriatown	20
2.2.6 Salubrité et démolition : les années 1960	30
2.2.7 L'autostade.....	31
2.2.8 Des années 1980 à aujourd'hui.....	33
3.0 INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES ANTÉRIEURES	35
4.0 RÉSULTATS.....	41
4.1 Les sols naturels stériles.....	41
4.2 Les baraquements du milieu du XIX ^e siècle	43
4.2.1 Les niveaux d'occupation	43
4.2.2 Le vestige de bâtiment.....	52
4.2.3 La fosse	53
4.3 Victoriatown	60
4.3.1 Le vestige de bâtiment.....	60
4.3.2 Les niveaux d'aménagement des terrains du Grand Tronc.....	62
4.4 L'aménagement des berges du fleuve	62
4.5 L'autostade	63
4.5.1 Les vestiges	65
4.5.2 Le remblai d'aménagement.....	65
4.6 Le stationnement actuel.....	66
5.0 SYNTHÈSE DES DONNÉES.....	67
6.0 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	71
Bibliographie	73

ANNEXES

- Annexe 1 Coupes stratigraphiques
Annexe 2 Inventaire et catalogue des artefacts
Annexe 3 Catalogue des photographies

Liste des figures

Figure 1	Possible bâtiment de ferme des Soeurs grises, démolî en 1931 (tirée de Ferland-Angers, 1977)	11
Figure 2	Ferme des Soeurs grises illustrée sur le plan de Charland de 1801.....	12
Figure 3	Plan de Cane 1846	14
Figure 4	Camp d'immigrants illustré sur un plan de 1853	15
Figure 5	Les fever sheds, vus du chantier du pont Victoria (vue vers le nord-ouest). (Source : https://irishcanadianfamineresearcher.wordpress.com/category/montreal-fever-sheds/).....	18
Figure 6	Extrait du plan général des travaux du pont Victoria de 1860.....	19
Figure 7	Trame originale des rues de Victoriatown sur le plan de Plunkett et Brady de 1872	21
Figure 8	Trame des rues de Victoriatown sur le plan de Hopkins de 1879.....	22
Figure 9	Trame des rues de Victoriatown sur le plan de Goad de 1890	24
Figure 10	Trame des rues de Victoriatown avec les berges remblayées sur un plan de Goad de 1912-1914	25
Figure 11	Trame des rues de Victoriatown sur le plan de Pinsoneault de 1907	26
Figure 12	Trame des rues de Victoriatown sur un plan de la Ville de Montréal de 1949	27
Figure 13	Trame des rues de Victoriatown sur un plan de la Ville de Montréal de 1961	28
Figure 14	Maison de Victoriatown avant la démolition (VM94C270-0005_141)	29
Figure 15	Maison de Victoriatown avant la démolition (VM94C270-0017_141)	29
Figure 16	L'Autostade illustrée sur un plan de la Ville de Montréal de 1975	32
Figure 17	L'Autostade (vue vers l'ouest)	33

Liste des plans

<i>Plan 1</i>	Localisation de l'aire d'étude	4
<i>Plan 2</i>	Localisation des sous-opérations.....	5
<i>Plan 3</i>	Localisation des forages	37
<i>Plan 4</i>	Localisation des interventions antérieures.....	39
<i>Plan 5</i>	Superposition du plan de Charland de 1801 à la trame actuelle.....	47
<i>Plan 6</i>	Sous-opérations 1A à 1E	49
<i>Plan 7</i>	Superposition d'un plan de 1855 à la trame actuelle.....	51
<i>Plan 8</i>	Superposition du plan de l'Underwriters' Survey Bureau de 1957 à la trame actuelle.....	55
<i>Plan 9</i>	Superposition du plan de Goad de 1912 à la trame actuelle	61
<i>Plan 10</i>	Superposition d'une photographie aérienne de 1970 à la trame actuelle.....	64
<i>Plan 11</i>	Limite proposée du site archéologique BiFj-139.....	70

Liste des tableaux

Tableau 1 Tableau synthèse	42
----------------------------------	----

Listes des photographies

Photo 1	Pierre commémorative mise en place par les ouvriers du pont Victoria en 1859 (vue vers le sud)	16
Photo 2	Sous-opération 1G, paroi sud (vue vers le sud) avec le sol naturel stérile	43
Photo 3	Sous-opération 2B, Horizon Ap tronqué par une fosse (vue vers le nord)	45
Photo 4	Sous-opération 2A, Horizon Ap (lot 2A3) et mur de fondation (lot 2A2), vue vers le nord	46
Photo 5	Vestige 2A2 (vue vers l'est)	52
Photo 6	Coupe nord-sud au centre de la fosse, avec lentilles de chaux (vue vers l'ouest)	54
Photo 7	Artefacts provenant du lot 2B5	57
Photo 8	Contenants associés à l'alimentation, lot 2B5	57
Photo 9	Outils (équerre et marteau de ferblantier), lot 2B5	58
Photo 10	Vestige 1B1, vue vers le nord-est	60
Photo 11	Vestige 1B2, vue vers le sud	60

Liste des participants

DIRECTION DE L'ÉTUDE

Hydro-Québec

Benoit Gagnon	Chef – Expertises environnement
Carole Charest	Chargée de projet en environnement
André Burroughs	Archéologue, conseiller environnement

RÉALISATION DE L'ÉTUDE

Ethnoscop inc.

Laurence Johnson	Coordonnatrice
Sébastien Leduc	Archéologue chargé de projet
Stéphanie Lavallée	Archéologue assistante
David Beaumier	Archéologue technicien
Mélanie Girard	Archéologue technicienne
David Grégoire	Archéologue technicien
Patrick Lapointe	Archéologue technicien
Isabelle Hade	Spécialiste en culture matérielle
Mauricio Palacios	Cartographe et technicien d'arpentage
Marine Puech	Éditrice du rapport

1.0 INTRODUCTION

1.1 Contexte d'intervention et mandat

Hydro-Québec prévoit la construction du nouveau poste des Irlandais à 315-25 kV afin d'augmenter sa capacité de distribution d'électricité au centre-ville de Montréal, incluant l'alimentation en électricité du futur Réseau express métropolitain. Afin de s'assurer que le projet ne mette pas en péril l'intégrité de tout élément patrimonial protégé par la loi ou autrement valorisé par la population, Hydro-Québec a octroyé un mandat à Ethnoscop pour réaliser un inventaire archéologique à l'emplacement du futur poste. L'intervention archéologique dont il est question dans le présent rapport s'est déroulée dans l'arrondissement Le Sud-Ouest à Montréal, à l'angle de la rue Bridge et de la rue des Irlandais, près du pont Victoria (plan 1). Le terrain expertisé est un vaste stationnement exploité par la société d'état Loto-Québec et utilisé par les clients du Casino de Montréal et par des employés de Postes Canada, qui possède des installations à proximité.

Avant même l'intervention, il était connu que cet espace avait jadis été l'endroit où des milliers d'immigrants, majoritairement irlandais, transitèrent lors de leur arrivée au Canada. Il s'agit des sinistrement célèbres *fever sheds*, des hôpitaux temporaires servant de lieu de quarantaine. Une grande quantité y moururent de maladies, dont le typhus, et furent mis en terre à proximité. Une pierre commémorative est d'ailleurs en place du côté de la rue Bridge... depuis 1859! Des ouvriers travaillant à la construction du pont Victoria édifièrent ce monument après la découverte de nombreuses sépultures ; mais il sera question plus longuement de cet épisode au prochain chapitre.

Par ailleurs, il était également connu que le terrain à l'étude se trouvait à la limite est du quartier ouvrier de Victoriatown, aussi appelé *Goose Village* ou *Village-aux-Oies*. Celui-ci, à l'instar du Faubourg à m'lasse et du *Red Light*, a été rasé dans les années 1960 pour des raisons de salubrité et de modernité, disait-on. Un stade y a par la suite été érigé, mais son existence fut de bien courte durée, et le terrain est devenu ce qu'il est aujourd'hui : un vaste espace de stationnement.

L'inventaire archéologique, effectué du 6 au 29 novembre 2017, visait donc à caractériser le patrimoine archéologique enfoui sous le stationnement. Pour ce faire, une méthodologie appropriée à l'intervention a été établie, en prenant compte des conditions particulières à ce terrain.

1.2 Cadre méthodologique

Afin de mener un inventaire archéologique efficace, il était important de bien connaître l'aire d'étude afin de cibler les ressources archéologiques susceptibles de s'y trouver. À cette fin, des plans anciens ont été superposés au plan du terrain actuel, incluant les conduites électriques et les canalisations sanitaires. Les plans obtenus de cette façon ont par la suite servi à positionner des tranchées d'inventaire qui devaient répondre à des objectifs précis :

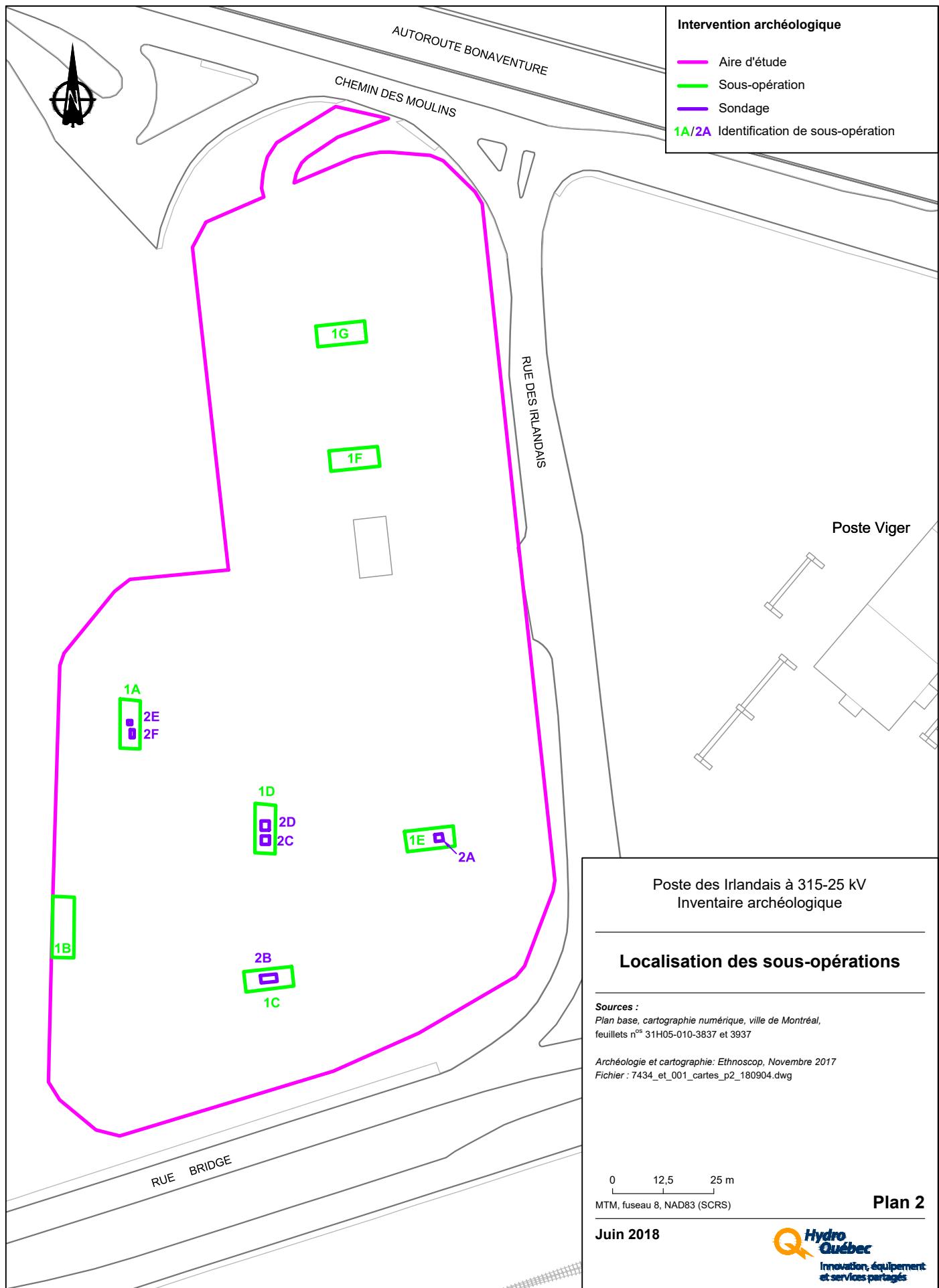
- repérer la rive originale du fleuve Saint-Laurent ;
- trouver des indices des baraquements du milieu du XIX^e siècle ;
- vérifier la présence ou l'absence de sépultures associées au cimetière des immigrants ;
- mettre au jour les vestiges du quartier Victoriatown ;
- identifier les éléments enfouis associés à l'Autostade.

Au total, sept tranchées ont été positionnées dans le stationnement (plan 2). Il a également été nécessaire de prendre en compte les données de caractérisation des sols qui avaient été effectuée préalablement. Ainsi, certaines tranchées ont été légèrement déplacées afin d'éviter de creuser dans les zones contaminées sur de trop importantes profondeurs. L'étape suivante consistait à implanter ces tranchées sur le terrain à l'aide d'une station totale. Les tranchées occupaient chacune une superficie approximative de 60 m², soit des aires rectangulaires d'environ 12 m sur 5 m.

Venait ensuite l'excavation des tranchées. La méthode privilégiée pour cette intervention consistait à excaver l'aire de fouille intégralement à l'aide d'une pelle mécanique jusqu'à la profondeur de 1,20 m. Par la suite, un palier de la même dimension était laissé en place, et le reste de la tranchée était creusée jusqu'aux niveaux recherchés, ou jusqu'au sol naturel stérile si les couches archéologiques étaient absentes. Dans ce dernier cas, un relevé stratigraphique et photographique était réalisé avant le remblayage de l'excavation. Dans le cas contraire, celui où des éléments archéologiques étaient présents, une boîte d'étançonnement était mise en place afin de sécuriser une aire de fouille manuelle. Celle-ci était alors fouillée par niveaux stratigraphiques, et les enregistrements nécessaires étaient effectués. Suivant le système Tikal, un numéro de lot était attribué à chaque élément archéologique, lequel comprenait un numéro d'opération et un de sous-opération. Dans le cas de la présente intervention, l'opération 1 servait à identifier les tranchées excavées mécaniquement, et l'opération 2 les aires de fouilles manuelles. Les lettres utilisées pour identifier les sous-opérations étaient attribuées de façon séquentielle. Par exemple, une tranchée était identifiée par un numéro d'opération (1), une lettre de sous-opération (1A), et les éléments trouvés ou fouillés dans la tranchée par un numéro de lot (1A1). Les informations archéologiques, pédologiques et altimétriques étaient consignées sur des fiches et dans des carnets. Un relevé photographique systématique était également réalisé, ainsi qu'un relevé planimétrique couvrant toute l'aire d'étude. Les artefacts mis au jour étaient emballés et identifiés par le numéro du lot duquel ils provenaient. Ceux-ci étaient alors acheminés au laboratoire, nettoyés, et inventoriés. L'analyse des informations accumulées devaient ensuite mener à la rédaction du présent rapport.

Toutes les informations ont été consignées selon les exigences du permis de recherche archéologique 17-ETHN-30, délivré par le ministère de la Culture et des Communications du Québec. À la suite de l'intervention, un avis de découverte a été produit et soumis au Ministère. En raison des données archéologiques probantes recueillies, le code Borden BiFj-139 a été attribué à l'aire d'étude, lui conférant le statut de site archéologique.





2.0 CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL ET HISTORIQUE

2.1 Cadre environnemental

Le Quaternaire, période géologique qui commence environ 1,65 million d'années avant aujourd'hui (AA), se caractérise en partie par l'alternance de périodes glaciaires et de périodes dites interglaciaires. En Amérique du Nord, cela se traduit par la formation d'immenses glaciers recouvrant de vastes territoires. La dernière glaciation, nommée wisconsinienne, débute vers 80 000 ans AA et prend fin autour de 10 000 ans AA. La région de Montréal se trouve donc sous les glaces jusqu'à cette époque. La fonte des glaciers combinée à un affaissement de la croûte terrestre, provoqué par le poids immense de ces masses gigantesques d'eau gelée, laisse de vastes lacs à l'emplacement actuel des Grands lacs. Du côté de la vallée du Saint-Laurent, l'eau salée de l'Atlantique y pénètre pour former la mer de Champlain, dont la brève existence a laissé d'épaisses couches d'argile sur la pierre creusée par le passage des glaciers. En se relevant, la croûte terrestre provoque le déplacement de la mer vers le nord-est. Le cours d'eau devenant de plus en plus étroit, cela aura comme conséquence l'augmentation de son débit. Au fil de nombreux siècles, il laissera des dépôts que l'on peut, en les mettant au jour, associer aux différents épisodes ayant mené à l'existence du fleuve Saint-Laurent tel qu'on le connaît aujourd'hui. De basse altitude, l'aire d'étude est définitivement exondée vers 1000 ans AA.

Évidemment, la nature et l'origine des dépôts meubles présents sur l'île de Montréal varient considérablement selon le relief, plus ou moins accidenté. Les dépôts meubles de cette partie de l'île de Montréal sont ceux d'un till non-différencié¹ qui s'étendent entre le parc Marguerite-Bourgeoys à Pointe-Saint-Charles jusqu'aux abords de la rue McGill, du côté est de la rue Wellington. Sus-jacente à ces dépôts, une couche naturelle limono-argileuse perturbée (un horizon Ap) s'étend uniformément sur une vaste étendue ; la même couche a été observée dans des contextes archéologiques jusqu'aux limites de Griffintown (Ethnoscop 2017 : 15). Il s'agit en fait de l'horizon supérieur du sol naturel qui a été remanié par les activités humaines au cours du temps.

¹ « Nom donné à un mélange complexe de matériaux mis en place directement par ou à partir de la glace – la matrice peut être argileuse, limoneuse ou sablonneuse et la teneur en blocs ou en graviers peut être faible ou forte en quantité comme en dimension – quelques tills montrent une faible stratification quand l'accumulation du matériau a été associée à de l'eau de fonte du glacier. », Prest et Keyser, 1975.

L'aire d'étude se situe sur les basses terres arrosées par le fleuve au sud de la vieille ville². Ces terres étaient jadis traversées par la rivière Saint-Pierre, ainsi que par la petite rivière Saint-Pierre, laquelle allait se joindre à la rivière Saint-Martin, et se jeter dans le fleuve à la pointe à Callière. Ces terres basses formaient, jusqu'à leur rehaussement, une plaine inondable peu favorable à l'habitation. En fait, tout ce secteur du sud-ouest de Montréal était sujet aux inondations saisonnières, et plusieurs portions du territoire étaient mal drainées.

L'aire inventoriée elle-même se trouvait sur la rive du fleuve, laquelle a été repoussée plusieurs centaines de mètres vers l'est à la suite des remblayages successifs du secteur. Le géomorphologue Jean Poirier a distingué, dans une étude sur les anciens cours d'eau de Montréal, une ligne d'interfluve³ un peu à l'est (Poirier 2016 : 61), l'interfluve de Pointe-Saint-Charles, suggérant une pente douce ascendante depuis le fleuve vers ce point culminant.

En somme, l'environnement du site se caractérisait par des terres basses, mal drainées, et sujettes aux inondations saisonnières. Cela explique en partie pourquoi aucune occupation permanente ne s'y est implanté avant la fin du XIX^e siècle, alors que l'étalement urbain, déjà bien amorcé vers le nord et l'ouest de la vieille ville, vient toucher des secteurs jusqu'alors consacrés aux activités agricoles.

2.2 Contexte historique

2.2.1 La préhistoire

Pendant la période s'étendant entre 18 000 et 11 000 ans AA (Fagan 2000: 73), les premiers « Américains » suivent un itinéraire libre de glaces, en longeant le Pacifique ou en suivant un corridor s'ouvrant au centre du continent, pour ainsi passer du continent eurasien vers l'Amérique du Nord. Ils suivront ensuite les glaciers lors de leur retrait vers le nord, colonisant de vastes espaces parsemés d'innombrables rivières et lacs poissonneux, poursuivant les grands troupeaux de caribous.

Les plus anciens témoins archéologiques mis au jour sur l'île de Montréal sont associés à la tradition culturelle Lamoka, qui apparaît dans la vallée du Saint-Laurent vers 4500 ans AA (Tremblay et Pothier 2004: 13). Les assemblages matériels associés à cette tradition sont notamment caractérisés par la présence de gros outils en pierre polie servant à travailler le bois, comme les hachettes et les herminettes qui auraient pu être utilisées pour la fabrication de canots, puis par un nombre important d'artefacts liés à la pêche (Fagan, *ibid* : 39) Bref, ces populations étaient bien adaptées à un environnement forestier traversé de nombreux lacs et rivières. La densité de la population pendant l'Archaïque supérieur (6000-3000 ans AA) demeure cependant faible. C'est que les ressources alimentaires, bien qu'abondantes pour de petits groupes de chasseurs, de pêcheurs et de cueilleurs, ne suffisent pas à nourrir une population importante qui tendrait à la sédentarisation.

² Il est à noter que le nord géographique a été utilisé dans le cadre de ce projet comme axe de référence. Celui-ci correspond à l'axe longitudinal du stationnement, donc à la rue des Irlandais.

³ « Un interfluve est formé par la succession des points les plus hauts d'une colline. », Poirier, 2016, p.61

Au Sylvicole moyen, entre 2400 et 1000 ans AA, l'occupation de la région augmente sensiblement (Tremblay et Pothier, *ibid.* : 15). Les sites riverains suivent cette tendance, alors qu'on remarque une exploitation plus intense des ressources halieutiques. La poterie fait maintenant partie de la culture matérielle de ces peuplades. Après l'an 1000 de notre ère, certains groupes adoptent progressivement l'agriculture et se sédentarisent. Cette période, le Sylvicole supérieur (1000-1535), s'achève dans la vallée du Saint-Laurent avec l'arrivée des Européens, lesquels étaient entrés en contact avec ces Iroquois du Saint-Laurent. Toutefois, ces rapports furent de bien courte durée.

Au début du XVII^e siècle, Samuel de Champlain constate, en remontant le fleuve Saint-Laurent, que les populations rencontrées par Jacques Cartier sont disparues. L'explorateur remarque également tout le potentiel de l'île de Montréal pour l'établissement d'une colonie permanente. Celle-ci voit le jour officiellement en 1642 avec l'arrivée d'un petit groupe de dévots : les Messieurs et Dames de la Société de Notre-Dame pour la conversion des Sauvages, société dirigée par Paul de Chomedey de Maisonneuve et par Jeanne Mance.

Voilà pour le contexte préhistorique général de la région, mais qu'en est-il d'un point de vue plus local ? En d'autres mots, a-t-on occupé le territoire à l'étude avant l'arrivée des Européens ? Les sites archéologiques de la période préhistorique ne sont pas rares dans la région montréalaise, et 33 d'entre eux ont été répertoriés à moins de dix kilomètres de l'aire d'étude (SACL 2012 : 20). Cependant, aucun ne se trouve dans l'environnement immédiat de l'aire d'étude, sauf pour quelques éléments découverts récemment dans Griffintown. En fait, l'environnement inondable n'aurait pas été avantageux à une occupation plus ou moins prolongée, surtout quand on prend en compte la grande mobilité des groupes amérindiens et la présence à proximité d'environnements bien drainés beaucoup plus hospitalier. De nombreuses ressources végétales et animales y étaient toutefois disponibles, et une présence continue, mais sporadique, a donc dû s'y poursuivre. Entre autres ressources végétales, on aurait pu y retrouver du frêne noir, utilisé en vannerie, l'apiose tubéreux, un tubercule comestible très nutritif, ou encore le myrique baumier ou le thuya (Roland Tremblay, communication personnelle). En ce qui concerne les ressources animales, il est certain que la sauvagine y était chassée. Cette activité serait d'ailleurs à l'origine du nom *Goose Village*. On dit que les Amérindiens, et sans doute les Montréalais par la suite, s'y rendaient pour chasser l'oie.

2.2.2 La période agricole

Au XVII^e siècle, Montréal se développe très lentement à l'intérieur d'une enceinte plus ou moins définie par la géographie, notamment par les petites rivières qui lézardent le sud de l'île. Les nombreux conflits avec certains groupes autochtones confinent les colons à l'intérieur d'un espace fortifié. Plus tard, au XVIII^e siècle, ce sera la peur d'une invasion anglaise qui poussera la couronne française à construire des murailles. Mais pendant les premières décennies de la petite colonie, le danger vient des Cinq nations iroquoises. Les fermes sont donc souvent fortifiées, comme l'est la ferme Saint-Gabriel, ou la ferme de Jacques LeBer sur l'île Saint-Paul (devenue l'île des Soeurs), et des forts de défenses sont construits à intervalle régulier sur l'île pour offrir un refuge aux habitants La Grande Paix

de 1701 fait disparaître ce danger. À l'ouest, les Sulpiciens, seigneurs de Montréal, octroient des concessions à différentes congrégations religieuses : les Sœurs hospitalières, la congrégation de Notre-Dame, les Frères hospitaliers de la Croix et de Saint-Joseph (mieux connus sous le nom des Frères Charon). Évidemment, les messieurs de Saint-Sulpice conservent et exploitent un vaste domaine, celui de Saint-Gabriel. Le développement de ce secteur, longtemps entre les mains d'institutions, demeure ainsi très lent. Louise Dechênes dresse un portrait précis de la situation au tournant du XVIII^e siècle : « [...] du côté sud-ouest l'occupation se fait par bonds et par sauts et répond davantage à des visées stratégiques et commerciales qu'à des fins agricoles. D'une part, la topographie est moins favorable. Les fonds déprimés de Pointe-Saint-Charles servent surtout de pâturages et ne sont guère habités. » (Dechêne 1988: 261).

En 1747, la terre des Frères Charon passe aux mains de Marguerite d'Youville et sa congrégation des sœurs de la charité de Montréal — les Sœurs grises. Le domaine s'étend le long du Saint-Laurent, occupant une partie appréciable du quartier actuel de Pointe-Saint-Charles. Les prés et les pâturages y semblent prédominants. À ce sujet, Marguerite d'Youville écrivait en 1751 : « la Pointe-Saint-Charles a du pacage plus qu'il ne faut sur la terre. » (Ferland-Angers 1977: 120) Toutefois, un autre texte de la fondatrice des Sœurs grises indique qu'on y produisait également du blé (Ferland-Angers, *ibid*, p.97). Mais quoi qu'il en soit, le domaine dont hérite Mme d'Youville au milieu du XVIII^e siècle est en ruine. « [La ferme] n'a que des terres qui coûtent plus qu'elles ne produisent parce qu'elles ne sont pas cultivées », affirme-t-elle (Ferland-Angers, *ibid*, p.127). Elle doit aussi justifier auprès de l'intendant Bigot les coûts élevés encourus lors de la prise de possession :

« Quand il faut, Monsieur, rétablir des fermes ruinées, y fournir les meubles nécessaires, acheter charrues, socs, charrettes, harnais, et tout ce qui est nécessaire à la culture des terres, clôtures, fossés, couvertures, planchers, murailles, et mille autres choses indispensables [...] et si faute de le faire, j'avais laissé tomber les maisons et les granges et abandonné la culture des terres, vous m'auriez blâmée. » (Ferland-Angers, *ibid*, p.116)

Ainsi, les Sœurs grises remettent les lieux en bon état, et l'exploitation des terres se poursuit jusqu'au XIX^e siècle. Les bâtiments de ferme (figure 1) sont clairement illustrés sur le plan de Charland de 1801 (figure 2).

Mais bientôt, Montréal entre dans une nouvelle ère, une ère d'industrialisation et d'urbanisation. Avec la croissance importante du commerce, accéléré par un réseau de transport ferroviaire et maritime qui s'étend, les fermes des congrégations religieuses avec leur caractère autarcique perdent rapidement leur pertinence. La construction du canal de Lachine entre 1824 et 1826 vient isoler le domaine des Sœurs grises de la maison-mère. Bientôt, la nature de l'occupation du secteur changera donc dramatiquement. Néanmoins, les Sœurs conservent les terres et les exploitent de façon plus ou moins assidue en cédant ponctuellement des portions. Les fonctions agricoles cèdent définitivement la place aux fonctions ferroviaires au cours des années 1850 et des quelques décennies suivantes, période pendant laquelle la compagnie de chemin de fer du Grand tronc construit le pont Victoria et ses vastes ateliers de Pointe-Saint-Charles. Mais avant, ce petit coin du sud-ouest de Montréal sera le théâtre d'événements tragiques...

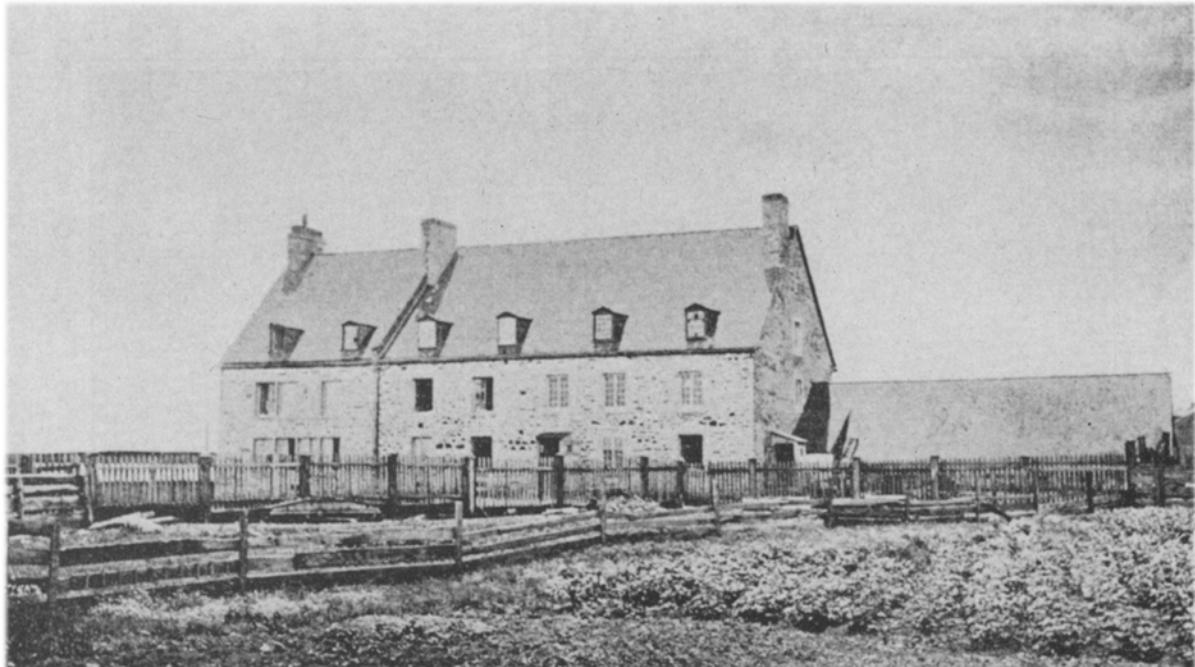


Figure 1 Possible bâtiment de ferme des Sœurs grises, démoli en 1931 (tirée de Ferland-Angers, 1977)⁴

⁴ Ce bâtiment, selon certains, serait celui de la Grange des pauvres, situé plus au nord dans Griffintown. Ferland-Angers tirant ses informations des archives des Sœurs grises, nous supposons que celles-ci sont relativement exactes.



FIGURE 2
Ferme des Sœurs grises illustrée sur le plan de Charland de 1801

2.2.3 Les hôpitaux temporaires de 1847

Bien que l'immigration irlandaise au Canada débute aux lendemains de la Conquête, la vague des années 1840 demeure la plus marquante pour Montréal. Celle-ci s'inscrit dans le contexte d'une famine dévastatrice en Irlande, qui tue entre 1845 et 1849 jusqu'à un million de personnes selon des estimations historiques (Charest-Augier 2012 : 2). Parmi les survivants, plus de deux millions choisissent l'exode (*loc cit.*), et le Canada s'avère une destination privilégiée. Le voyage se révèle toutefois menaçant. Les conditions à bord des voiliers sont sinistres, tant et si bien que bon nombre de passagers sont souffrants, et plusieurs n'arrivent pas à destination. Entre autres affections, le typhus, propagé par les poux de corps, et aggravé par la malnutrition à bord des bateaux, tue sans merci (Charest-Augier 2012 : 3). La constante contiguïté dans les navires, qui ne s'améliore guère à l'arrivée dans les camps de quarantaine, entraîne une épidémie meurtrière. La station de quarantaine de Grosse-Île, près de Québec, ne peut la contenir, et le fléau se propage bientôt à Montréal.

Cette arrivée massive de réfugiés se traduit dans le sud-ouest de la ville par la construction d'un vaste camp destiné à accueillir les malheureux. Ces installations deviennent nécessaires au fur et à mesure que le nombre d'immigrants augmente. Un camp d'immigrant existait déjà depuis 1831 près de la rue Wellington (figure 3), mais celui-ci est beaucoup trop petit pour la crise qui s'annonce. Ce dernier servait de logement à de nombreux ouvriers, dont une grande proportion d'Irlandais travaillant au canal de Lachine. Un cimetière avait aussi été aménagé au sud du camp (figure 4). À l'inverse des installations de Grosse-Île, construites pour accueillir de façon permanente les nouveaux arrivants au Canada, les *sheds* de Pointe-Saint-Charles cherchent à contenir l'épidémie, et ainsi éviter qu'elle ne se répande dans la ville. La mesure est efficace : selon les recherches menées par l'historien Jean-Claude Robert, 200 décès causés par le typhus ont été répertoriés dans la ville pour la même période, contre près de 6000 aux *sheds* (Charest-Augier 2012 : 17). Mais nonobstant les résultats, certes favorables à la population établie, les baraqués de Pointe-Saint-Charles n'ont jamais été identifiées par les autorités coloniales comme une véritable station de quarantaine (Charest-Augier 2012 : 66). Il n'existe donc pas de véritables mesures pour restreindre la circulation entre le camp et la ville. De nombreuses religieuses, par exemple, revenaient tous les soirs dormir à leur résidence, pour retourner aux *sheds* le matin suivant. Par chance, l'emplacement choisi pour la construction du camp assurait d'une certaine façon son isolement.

En effet, les terres basses de Pointe-Saint-Charles étaient mal drainées et les inondations y étaient fréquentes. « Why could not a more favourable locality have been selected? Why put the sick immigrants to reside on a swamp? », interrogeait-on dans le *Montreal Transcript* à l'époque (Charest-Augier 2012 : 77). De plus, il est évident que les autorités ne tenaient pas à rapprocher les nouveaux arrivants, généralement pauvres et malades, de la ville. Il aurait été plus simple de les accueillir près du port, où ils débarquaient, mais les problèmes quant à la santé et la sécurité publique étaient beaucoup trop importants. Sans parler du manque d'espace. En outre, les terres de Pointe-Saint-Charles n'étaient pas habitées, et situées à courte distance du port. Par ailleurs, l'état d'abandon relatif dans lequel elles se trouvaient allaient de pair avec l'absence de chemins entretenus, les isolants ainsi davantage du reste de la ville.



FIGURE 3
Plan de Cane 1846

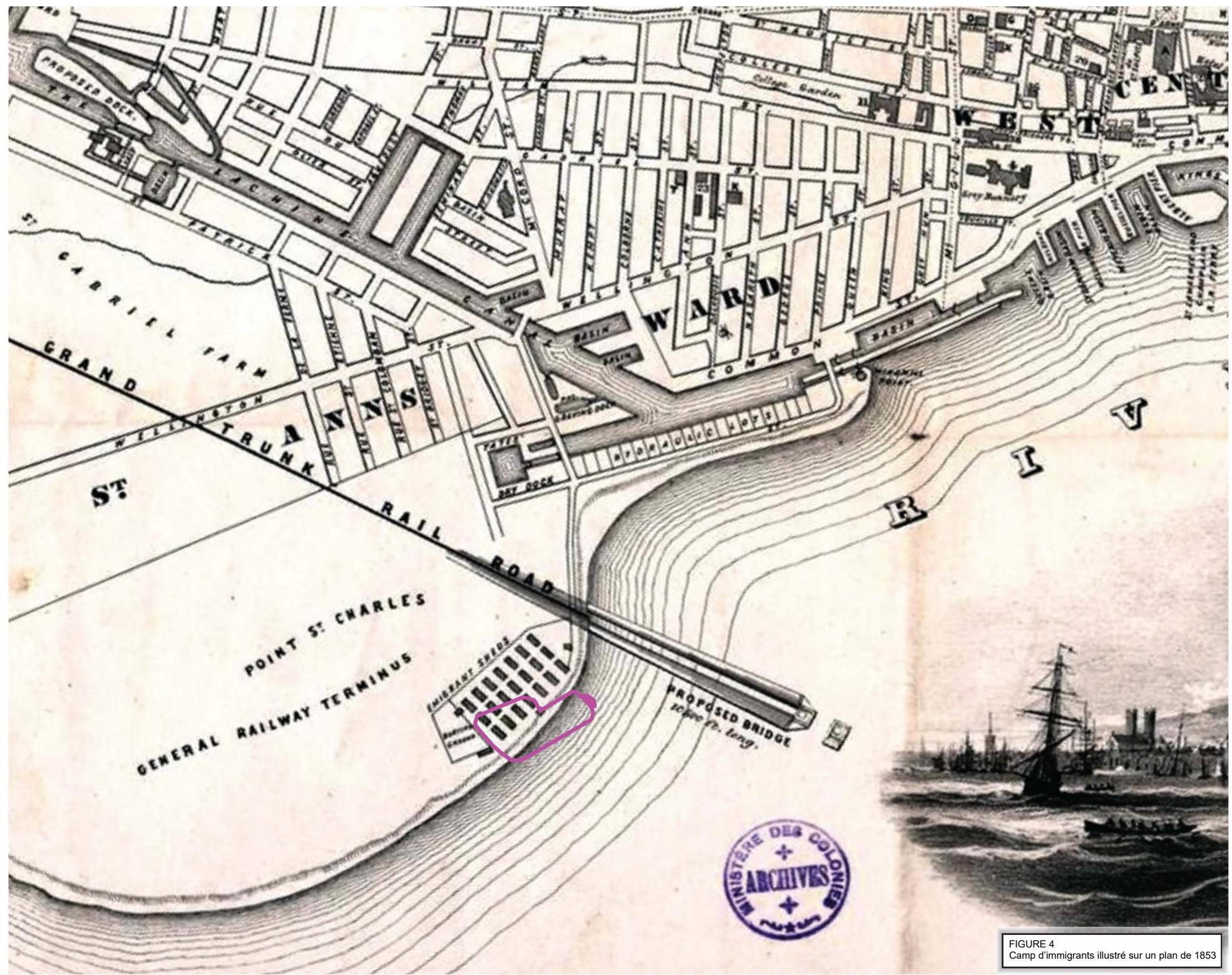


FIGURE 4
Camp d'immigrants illustré sur un plan de 1853

L'espace occupé par le nouveau camp est densément construit. Une fois complété, on y trouve (Charest-Aug 2012 : 75) :

- une station du personnel ;
- un bâtiment de chirurgie ;
- un entrepôt de paille ;
- des bains ;
- deux cuisines ;
- une blanchisserie ;
- 21 hôpitaux ;
- quatre entrepôts de bois ;
- la maison du fossoyeur et fabriquant de cercueils ;
- une remise à voitures ;
- une étable ;
- six latrines ;
- un poste de garde.

Le camp permet d'accueillir 1800 malades simultanément (*loc. cit.*). Les Sœurs grises, les Sœurs de la Providence et les Sœurs hospitalières de Saint-Joseph prennent soin des malades, accompagnées de médecins laïques. Ces derniers prennent également des mesures pour freiner la propagation de la maladie au sein de la population, notamment en publiant dans les journaux locaux des mesures à prendre lors de la contraction du virus par un membre de la famille, ou des conseils pour demeurer en bonne santé. Mais même si le personnel soignant est le plus au fait de ces mesures, plusieurs tombent au combat. Parmi ceux-ci, le maire de Montréal, John Easton Mills, voulant apporter son aide aux *sheds*, succombe le 12 novembre 1847. Quant aux religieuses, au moins une quinzaine auraient perdues la vie pendant l'épidémie (Charest-Aug 2012 : 88). Et en ce qui concerne les émigrants eux-mêmes, les quantités varient selon les sources. Mais comme nous l'avons vu, le nombre de 6000 est le plus souvent avancé.



Photo 1 Pierre commémorative mise en place par les ouvriers du pont Victoria en 1859 (vue vers le sud)

Au printemps, l'épidémie s'estompe, et les hôpitaux temporaires ferment en avril 1848, quand les derniers convalescents quittent pour aller se fondre à la société montréalaise (Charest-Aug 2012 : 40). Le camp sera utilisé encore un temps par les Sœurs grises pour soigner les convalescents sans logement et trop faibles pour travailler (Charest-Aug 2012 : 143). Ironiquement, ce sont des travailleurs qui, quelques années plus tard, viendront occuper les baraqués de Pointe-Saint-Charles, témoins d'un épisode sombre de l'histoire montréalaise.

2.2.4 La construction du pont Victoria

Au milieu du XIX^e siècle, Montréal agit comme plaque tournante du commerce nord-américain. Son port est un des plus achalandé du continent, et sa position géographique au confluent d'importantes voies maritimes lui confère un statut privilégié. Dans la première moitié du siècle, son rôle consiste principalement à exporter des matières premières et à importer des biens manufacturés ; Montréal est alors un pôle commercial (Lewis 1991 : 169). Les transactions se font principalement par bateaux, en direction et en provenance de l'Europe, principalement la Grande-Bretagne. Mais à partir de 1850, la fonction industrielle de la ville prend de plus en plus d'importance, et les biens manufacturés à Montréal viennent s'ajouter aux exportations massives de matières premières. Dans cette foulée, le volume de marchandises à transporter augmente considérablement, nécessitant des moyens de transport de plus en plus efficaces. Le fleuve gelant en hiver, le commerce par bateau ne suffit pas à répondre à la demande. La solution est donc de faire parvenir les marchandises à un port sur la côte est américaine, en l'occurrence Portland (Maine), par transport ferroviaire. Mais encore une fois, le fleuve pose un obstacle. La production manufacturière montréalaise, ajoutée aux matières premières transitant par la métropole, doit être en mesure de le franchir. Un pont sur le Saint-Laurent devient donc nécessaire. Le projet du pont Victoria s'amorce. Il convenait d'abord de trouver un endroit favorable pour la construction du pont. Ainsi, à la suite de nombreuses analyses, l'emplacement actuel du pont est choisi. On observe d'ailleurs sur un plan de 1853 (figure 4), sur lequel le pont est illustré au nord-est du camp, que son emplacement final a été déterminé peu de temps avant le début des travaux. Deux caractéristiques importantes ont fortement favorisé ce choix : les faibles risques d'embâcles, notamment dû à la largeur relativement importante du fleuve à cet endroit (Legge 1860 : 35), et la faible profondeur du cours d'eau (*ibid.* : 42).

L'instigateur du projet, la compagnie du Grand Tronc, fait l'acquisition en 1852 de nombreux terrains à Pointe-Saint-Charles dans le but d'amorcer la construction du pont, et d'y aménager ses ateliers à proximité (patrimoine-culturel.gouv.qc.ca., consulté le 2018-02-13). Or, sur ces terrains, près de la rive du fleuve, se trouve le camp d'immigrants construit en 1847 (figure 5). Pragmatique, la compagnie décide de récupérer les bâtiments pour y loger les ouvriers qui travailleront à la construction du pont. Il est à se demander si cette décision réjouit les travailleurs ! L'épidémie de typhus devait demeurer très présente dans la mémoire collective, et il est très probable que certains de ces ouvriers aient eu un lien personnel avec le camp. Quoi qu'il en soit, les textes consultés demeurent muets à ce propos. Les travailleurs du pont, pendant la dernière année des travaux, ont néanmoins érigés une pierre commémorative à l'emplacement du cimetière, en mémoire des victimes de l'épidémie. La pierre s'y trouve encore aujourd'hui (photo 1), sur un terre-plein au centre de la rue Bridge.

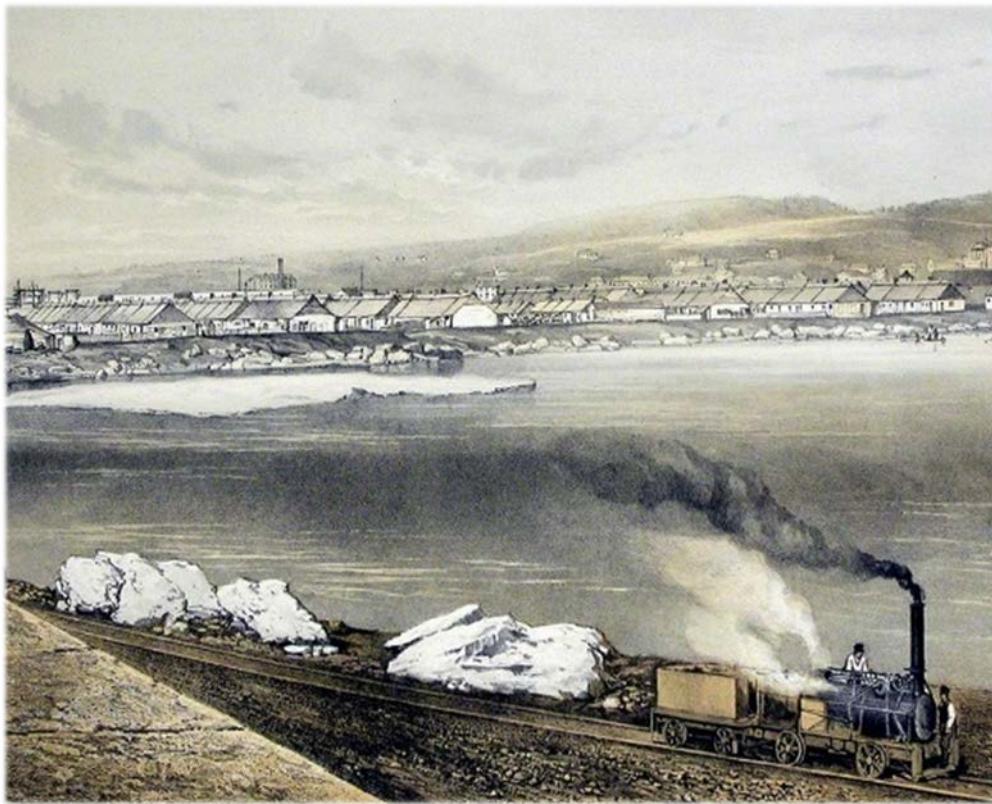


Figure 5 Les fever sheds, vus du chantier du pont Victoria (vue vers le nord-ouest).
(Source : <https://irishcanadianfamineresearcher.wordpress.com/category/montreal-fever-sheds/>)

La construction du pont s'étale entre 1854 et 1859. Les travaux se poursuivent été comme hiver. Du côté ouest des *sheds*, des ateliers sont construits par la firme anglaise en charge des travaux de construction, Peto, Brassey and Betts (figure 6). Au nord, à une certaine distance du camp, des bureaux sont également érigés. La rue Saint-Etienne (Bridge) s'étire du cimetière jusqu'à la rue Wellington, traçant l'axe à partir duquel le quartier de Goose Village s'étendra.

Les travaux entrepris sont d'une ampleur démesurée. À titre d'exemple, en 1858, 3040 ouvriers travaillent au chantier, 22 ingénieurs supervisent les travaux, sept comptables et commis occupent des bureaux, sept capitaines manœuvrent les bateaux à vapeur, quatre médecins assurent le service médical et un aumônier fait le service religieux (Legge, *op. cit.*, p.124). Viennent s'ajouter à cette énumération plus de 40 membres de différentes entreprises embauchées en sous-œuvre, et un professeur d'école (*loc. cit.*). La présence de ce dernier soulève la question des enfants au chantier. Étaient-ils mis au travail, ou accompagnaient-ils leurs parents au camp de travailleur? Il est très probable que des enfants travaillaient à la construction du pont, sans doute en tant que travailleurs non qualifiés pour effectuer des tâches simples. En se penchant sur cette question, il devient pertinent de croire que le camp de travailleur était plus qu'un logement d'ouvriers. Le chantier s'étant étiré sur quatre ans, des familles ont pu s'y établir, chaque membre jouant un rôle au chantier. Ce volet, peu discuté dans l'historiographie, pourrait être perceptible dans les collections archéologiques...

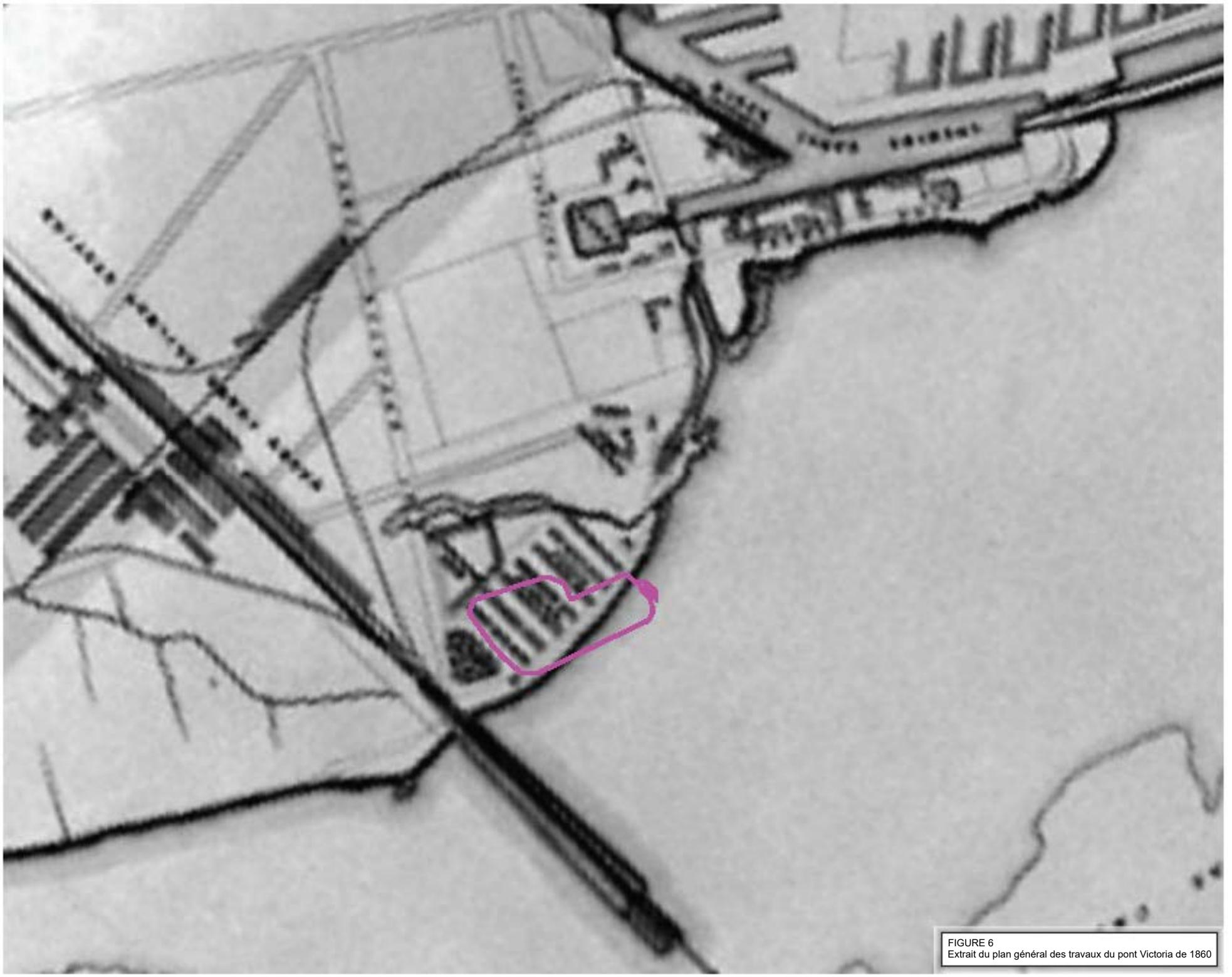


FIGURE 6
Extrait du plan général des travaux du pont Victoria de 1860

2.2.5 Victoriatown

À l'ouverture du pont Victoria en 1859, le camp d'immigrant devenu camp d'ouvriers perd sa raison d'être et sera bientôt démantelé. Un peu plus tard, les ateliers et la gare de triage de la compagnie du Grand Tronc, construits à proximité, attireront de nombreux ouvriers en quête de logement. C'est dans ce contexte que s'élèvera le quartier ouvrier de Victoriatown, généralement nommé Goose Village par les résidents. Bien que des bâtiments s'y trouvent dès les années 1860, c'est surtout à partir de la décennie suivante que le cadre bâti se met en place.

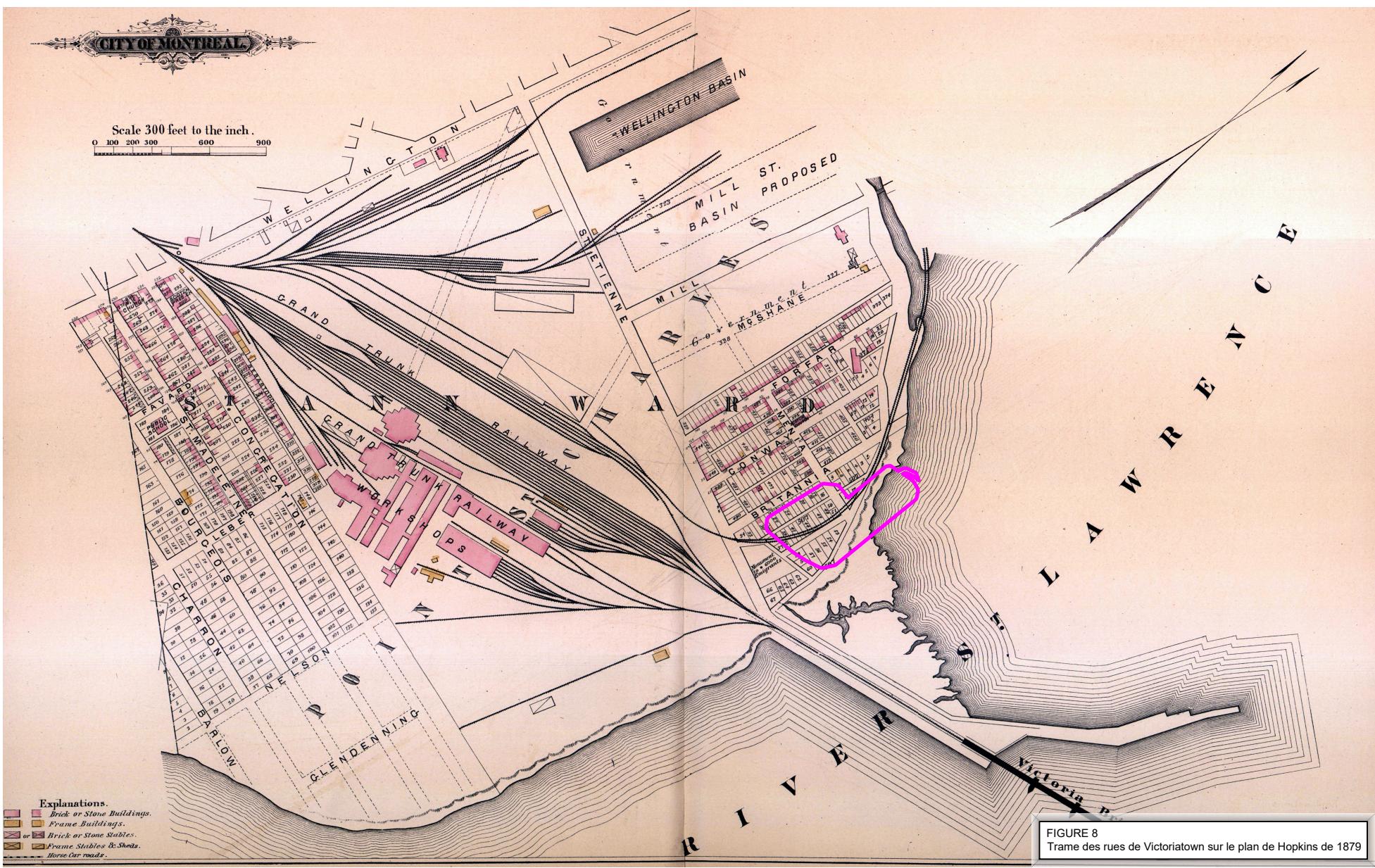
Sur le plan des ingénieurs Plunkett et Brady de 1872, on aperçoit la trame de rues qui constituera le canevas du quartier (figure 7). À ce moment, plusieurs bâtiments sont construits sur la rue Forfar, mais le reste du quartier demeure à peu près désert. Le plan démontre une planification de l'espace typiquement montréalaise, avec des rues se croisant à angle droit et des ruelles divisant les îlots résidentiels en segments égaux. Sur ce plan, on distingue nettement entre les rues Forfar et Conway, dans l'îlot le plus à l'est, le bâtiment de ferme construit par les Frères Charon et rénové par Marguerite d'Youville plus d'un siècle plus tôt. L'axe dans lequel il est construit ne correspond pas du tout à celui des autres bâtiments. De plus, on peut voir que les ingénieurs civils prévoyaient sa démolition, puisque le tracé d'une ruelle passe carrément au travers. Finalement, sauf pour la rampe d'accès au pont Victoria, les berges semblent conserver leur aspect d'origine.

Quelques années plus tard, le plan de Hopkins (1879) (figure 8) montre une évolution relativement importante du quartier. Tout d'abord, la plupart des rues présentent au moins un début de front bâti, quoique le cadre bâti demeure encore très clairsemé. À l'est du quartier, passé la rue Britannia, une voie ferrée a été mise en place par la compagnie du Grand Tronc qui relie dorénavant la gare de triage aux bassins du canal de Lachine le long de la rue Mill. On peut aussi observer que la rue Bridge passe à l'ouest de l'espace où se situe le cimetière, gardé intact. Toute la portion sud est lotie, mais aucun bâtiment n'y est illustré.

À l'instar du quartier voisin de Griffintown de l'autre côté du canal, la population de Victoriatown renferme alors une très importante proportion d'Irlandais (ville.montreal.qc.ca 2018-02-14).



FIGURE 7
Trame originale des rues de Victoriaville sur le plan de Plunkett et Brady de 1872



À la fin du XIX^e siècle, le quartier se densifie. Le plan de Goad de 1890 (figure 9) montre le long des rues une succession de maisons de petite dimension, en brique, avec des bâtiments d’arrière-cour en brique ou en bois. Le sud de la rue Britannia demeure plutôt désert. Il est indiqué que ce secteur, quoique loti, fait partie de la propriété de la compagnie du Grand Tronc. Le cimetière des immigrants est toujours protégé, et le tracé de la rue Bridge demeure inchangé. Au nord du quartier, le bâtiment de ferme est toujours présent. Selon Paul-André Linteau, la population de Victoriatown au tournant du siècle travaille majoritairement dans les métiers du fer (forgerons, mouleurs, etc.) à l’intérieur des usines situées à proximité ou aux ateliers du Grand Tronc (*loc. cit.*).

À la veille de la Grande Guerre, Goad produit un autre plan qui témoigne d’importants travaux de remblayage le long des berges du fleuve (figure 10). Effectivement, la ligne de rivage s’éloigne de plus en plus de la rue Riverside qui longe le fleuve. C’est la jetée Mackay, construite pour protéger la ville des inondations printanières, qui deviendra plus tard la Cité du Havre. Le plan de Pinsoneault de 1907 situe l’ancienne rive, en indiquant qu’une clôture s’y trouve désormais (figure 11). Quant au cadre bâti, il se densifie davantage, notamment des deux côtés de la rue Britannia et du côté est de la rue Bridge. Le cours de cette dernière ne change toujours pas, et elle se termine en cul-de-sac un peu au sud du cimetière. À l’est de ce dernier, le terrain du Grand Tronc, avec ses rails qui se rendent à un élévateur à grains sur la rue Mill, sert également de dépotoir (King 2016 : 11).

Au point de vue démographique, cette époque marque le début de l’arrivée des immigrants italiens (*loc. cit.*), lesquels formeront la plus importante communauté culturelle de Goose Village dans les décennies qui suivront.

En 1949, aux lendemains de la Seconde Guerre mondiale, le quartier est de plus en plus enclavé par les industries qui l’encerclent. Symptomatiques de l’après-guerre, la multiplication des automobiles et le développement des banlieues entraînent l’ouverture sur le pont Victoria d’une voie de circulation. La rue Bridge est donc réaménagée pour y accéder. Sa trajectoire traverse alors le cimetière des immigrants. Le site n’est d’ailleurs pas indiqué sur le plan d’utilisation du sol de la ville de Montréal de 1949 (figure 12). Une station-service occupe alors l’espace. En outre, des rails supplémentaires ont été installés à l’est du quartier, en provenance cette fois du pont Victoria plutôt que de la gare de triage. Et finalement, en ce qui concerne la vieille maison de ferme des Sœurs grises, sa démolition a lieu en 1931, et un espace vert la remplace.

En 1961, le plan d’utilisation du sol produit par la ville de Montréal offre un aperçu de Victoriatown à la veille de sa démolition (figure 13). On y voit un cadre bâti dense pris en étau par les installations ferroviaires et les complexes industriels. La documentation photographique abondante de l’époque témoigne d’un milieu de vie usé, défraîchi, fatigué (figures 14 et 15). En revanche, des entrevues menées avec des résidents du quartier disparu manifestent d’un attachement profond à Goose Village.

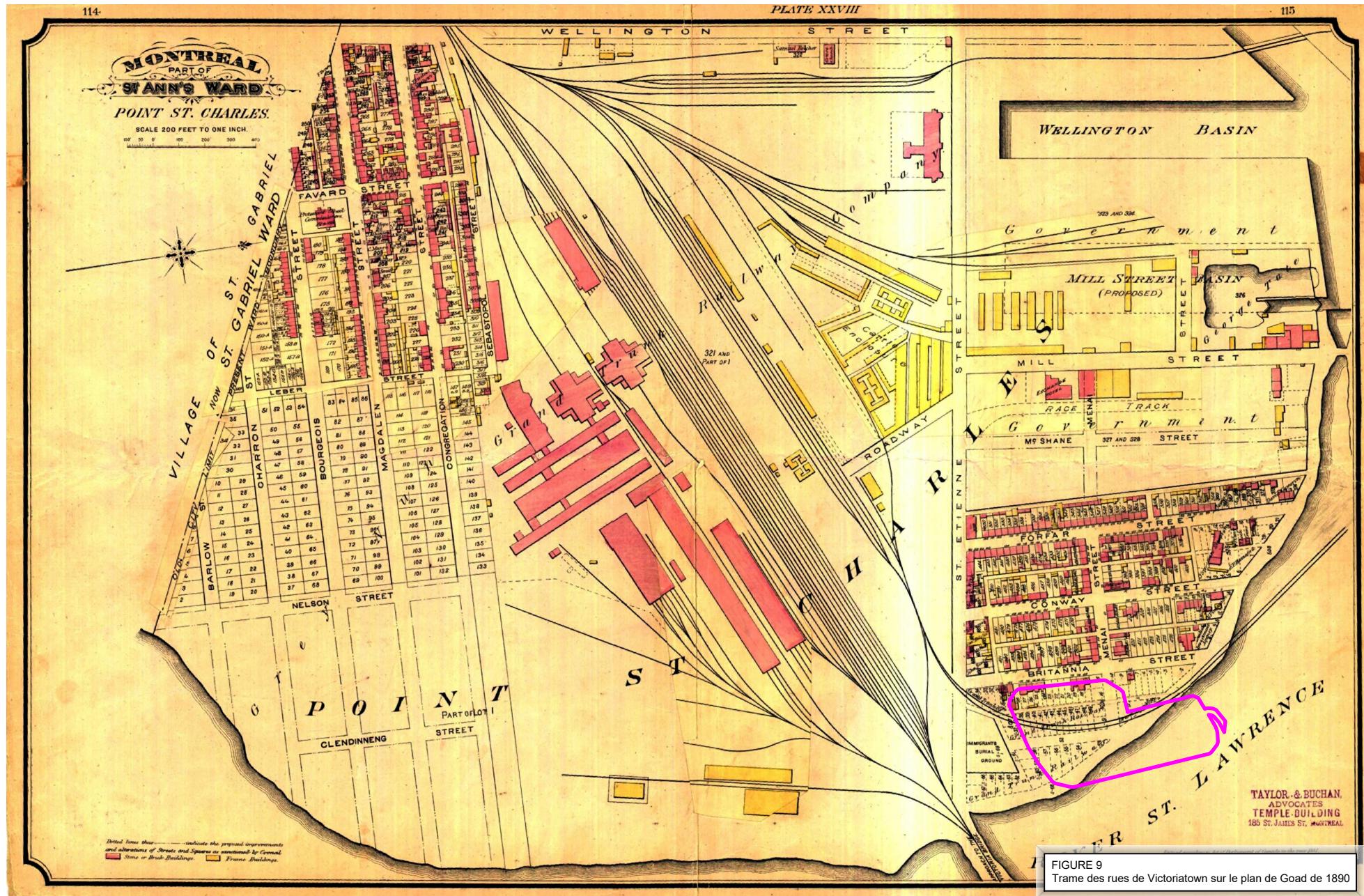


FIGURE 9
Trame des rues de Victoriatown sur le plan de Goad de 1890

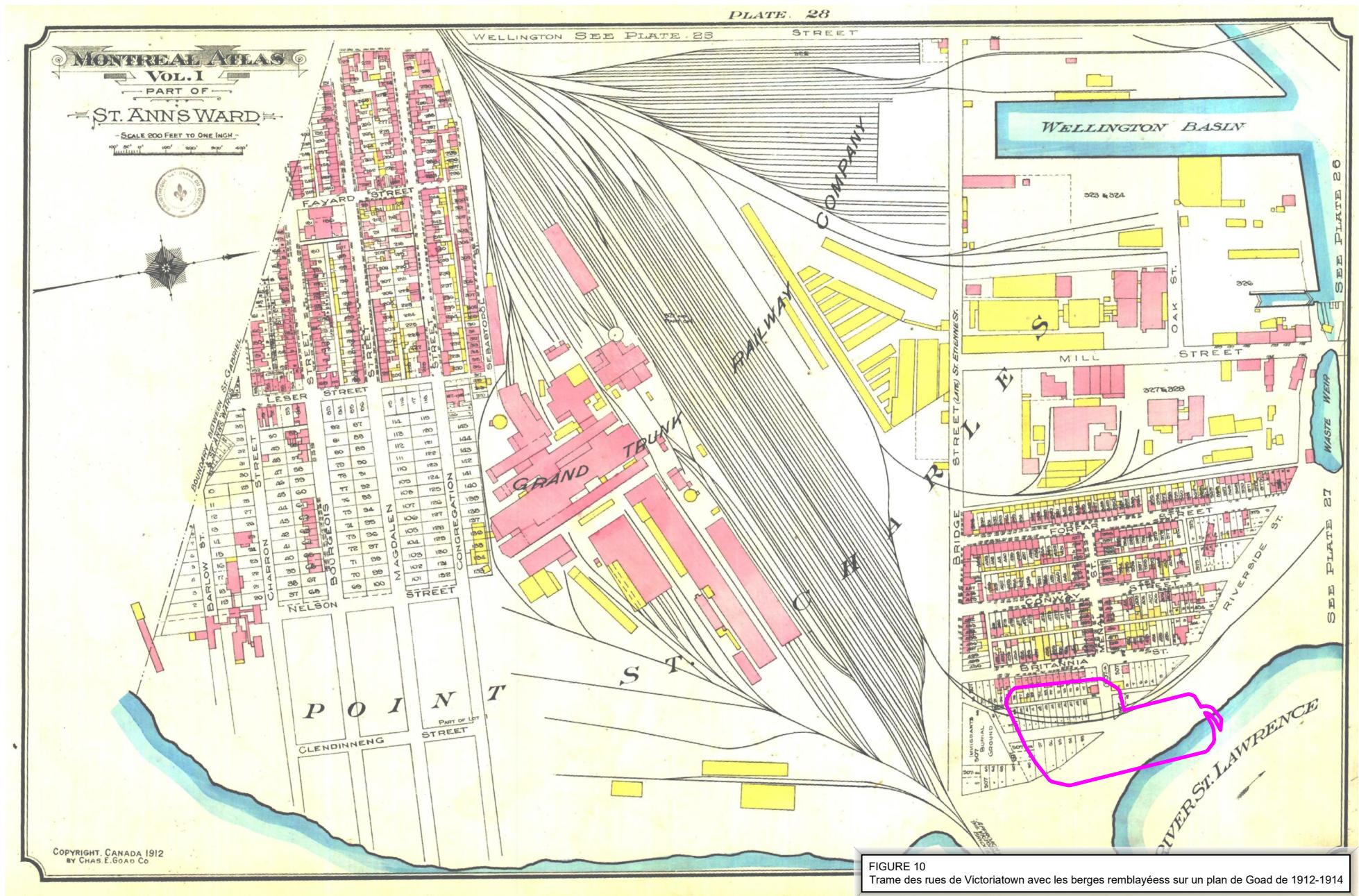


FIGURE 10
Trame des rues de Victoriatown avec les berges remblayées sur un plan de Goad de 1912-1914

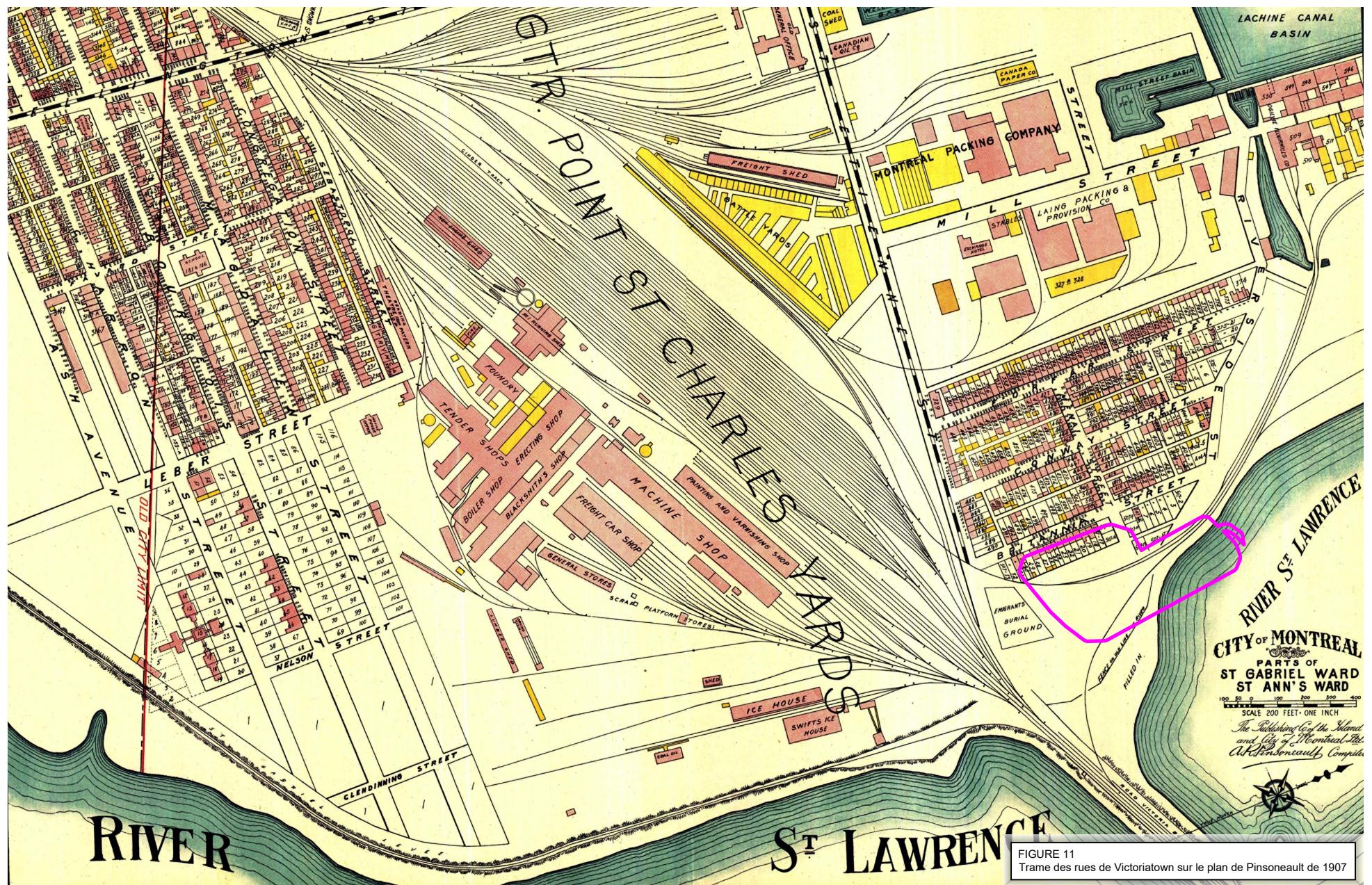


FIGURE 11
Trame des rues de Victoriaville sur le plan de Pinsoneault de 1907

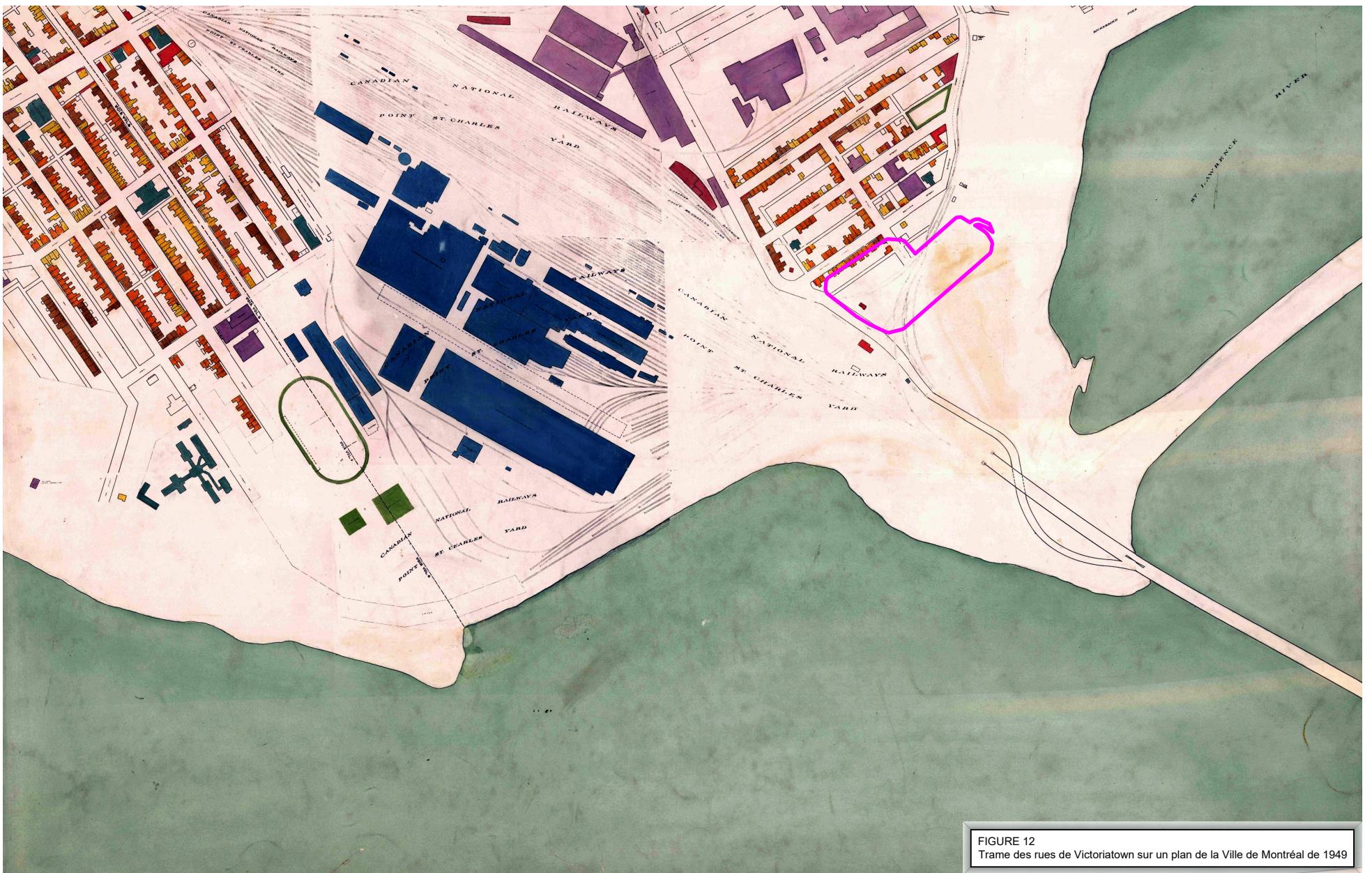


FIGURE 12
Trame des rues de Victoriaville sur un plan de la Ville de Montréal de 1949





Figure 14 Maison de Victoriaville avant la démolition (VM94C270-0005_141)



Figure 15 Maison de Victoriaville avant la démolition (VM94C270-0017_141)

2.2.6 Salubrité et démolition : les années 1960

Les années 1960 marquent au Québec le début de la Révolution tranquille. Des bouleversements politiques transforment les institutions publiques. À Montréal, le vent de changement est irrésistible, et il se traduit entre autres par la volonté de faire disparaître certains quartiers jugés insalubres. On amorce donc un grand programme de réaménagement urbain. Le besoin de vastes terrains pour l'Exposition internationale de 1967 n'est pas non plus étranger aux événements. Goose Village, ou Victoriatown, est le premier à disparaître. Il est suivi par le Red Light au centre-ville et par le faubourg à m'lasse plus à l'est. Cette soif de modernité donne lieu à de grands travaux de construction à Montréal, par exemple une partie du réseau autoroutier, les Habitations Jeanne-Mance ou le métro. Mais cette transition rapide vers la ville nouvelle allait nécessairement faire des victimes.

À la veille de sa disparition, au début des années 1960, Victoriatown compte 330 logements répartis dans 176 bâtiments, où logent au moins 305 familles (Anonyme 1962 : 5). Les conditions de vie décrites à l'époque sont abominables : poussière de charbon, bruits incessants, odeurs de tanneries et d'abattoirs, vermine (*loc.cit.*). Au bout de la rue Bridge, on y trouve même un égout à ciel ouvert (Anonyme, *ibid.*, p.35)! On peut ajouter à ces fléaux l'état des bâtiments, dont la structure et les fondations vieillissantes causent de nombreux problèmes (infiltrations d'eau, isolation insuffisante, etc.). Les familles, souvent nombreuses, qui habitent ces maisons sont généralement trop pauvres pour effectuer les travaux nécessaires. Par ailleurs, les rénovations effectuées ne consistent souvent qu'à camoufler les structures endommagées. L'état des lieux fait par le service d'urbanisme de la Ville de Montréal en 1962 amène donc les autorités municipales à favoriser la démolition complète du quartier. À la lecture de ce document, il est clair que la sensibilité actuelle envers la conservation du patrimoine bâti montréalais est un phénomène postérieur aux années 1960 :

« De ce qui précède, nous déduisons que l'on ne peut guère envisager la "conservation".

En effet et bien que, dans l'évolution de la ville, il s'agisse d'un ancien site, on ne peut pas dire que le caractère du quadrilatère en cause soit typiquement "Vieux-Montréal" et comme tel, son intérêt historique est nul. Il n'est certainement pas plus intéressant du point de vue architectural, car les bâtiments existants ne sont que de banales maisons de faubourg ouvrier » (Anonyme, *ibid.*, p.54).

Le document affirme également qu'il est impossible d'y « organiser une collectivité équilibrée selon les exigences de la vie moderne » (Anonyme, *ibid.*, p.55). Or, selon des témoignages recueillis par d'anciens résidents, la vie collective du quartier y est florissante, et un esprit communautaire hors du commun y règne⁵. Certes, l'enclavement de Goose Village par les industries adjacentes n'est pas idéal, mais la décision de le faire disparaître ne prend définitivement pas en compte le désir de ses résidents. Un vaste programme de relocalisation est mis sur pied, et la plupart des familles arrivent à trouver un logement convenable dans une autre partie de la ville, mais au-delà des conditions de vie difficiles qu'elles subissaient, ils étaient à Goose Village chez eux. Une ancienne résidente résume parfaitement en quelques mots le sentiment de déracinement que ces gens éprouvent : « A house is not a home (*loc.cit.*). »

⁵ ville.montreal.qc.ca/memoiresdesmontrealais/bienvenue-goose-village, consulté le 2018-02-16

En mai 1964, Victoriatown disparaît. On profite alors du réaménagement pour modifier le tracé de la rue Bridge. La courbe prononcée est adoucie et un terre-plein est créé, au centre duquel est mis en valeur la pierre commémorative du cimetière des immigrants. Avec l'Exposition universelle qui approche, le site connaît une toute nouvelle existence.

2.2.7 L'autostade

À la suite de la démolition de Victoriatown, le quartier perd complètement sa vocation résidentielle pour assumer entièrement son caractère industriel. Malgré cela, une vaste portion du sud du quartier est consacrée à la construction d'un stade pour l'Exposition universelle de 1967 (figure 16). L'Autostade (figure 17), financé par l'Association des constructeurs automobiles du Canada, peut accueillir 25 000 spectateurs. Sa construction modulaire permet théoriquement d'agrandir la structure pour en faire un stade de 75 000 sièges! Il est formé de 19 tribunes disposées en amphithéâtre, lesquelles peuvent être facilement démantelées et remontées sur un autre site. De grands espaces de stationnement entourent la structure. Dès son ouverture en 1966, le stade est utilisé pour la présentation de matchs de football professionnel. En 1967, pendant l'Expo, on y présente de nombreux spectacles et événements sportifs divers. Le stade se trouve alors à l'entrée principale de l'Exposition, qui s'étend dans la Cité du Havre pour se prolonger sur les îles Notre-Dame et Sainte-Hélène.

Accessible par le réseau routier, notamment par l'autoroute Bonaventure à proximité, il n'en demeure pas moins que le site demeure enclavé par les industries environnantes et les voies ferrées. La construction du métro de Montréal n'y changera rien, puisque celui-ci ne se rend pas dans cette partie de la ville. Les Montréalais qui viennent assister aux matchs des Alouettes dans les années 1970 doivent donc se rendre en voiture dans un quartier peu intéressant de la ville, exempt de commerces et d'espaces verts. Il n'est donc pas étonnant que ce stade soit rapidement devenu désuet après l'ouverture sur la rue Sherbrooke de l'immense stade des Jeux olympiques de 1976. Pour toutes ces raisons, l'Autostade est démolie à la fin des années 1970.

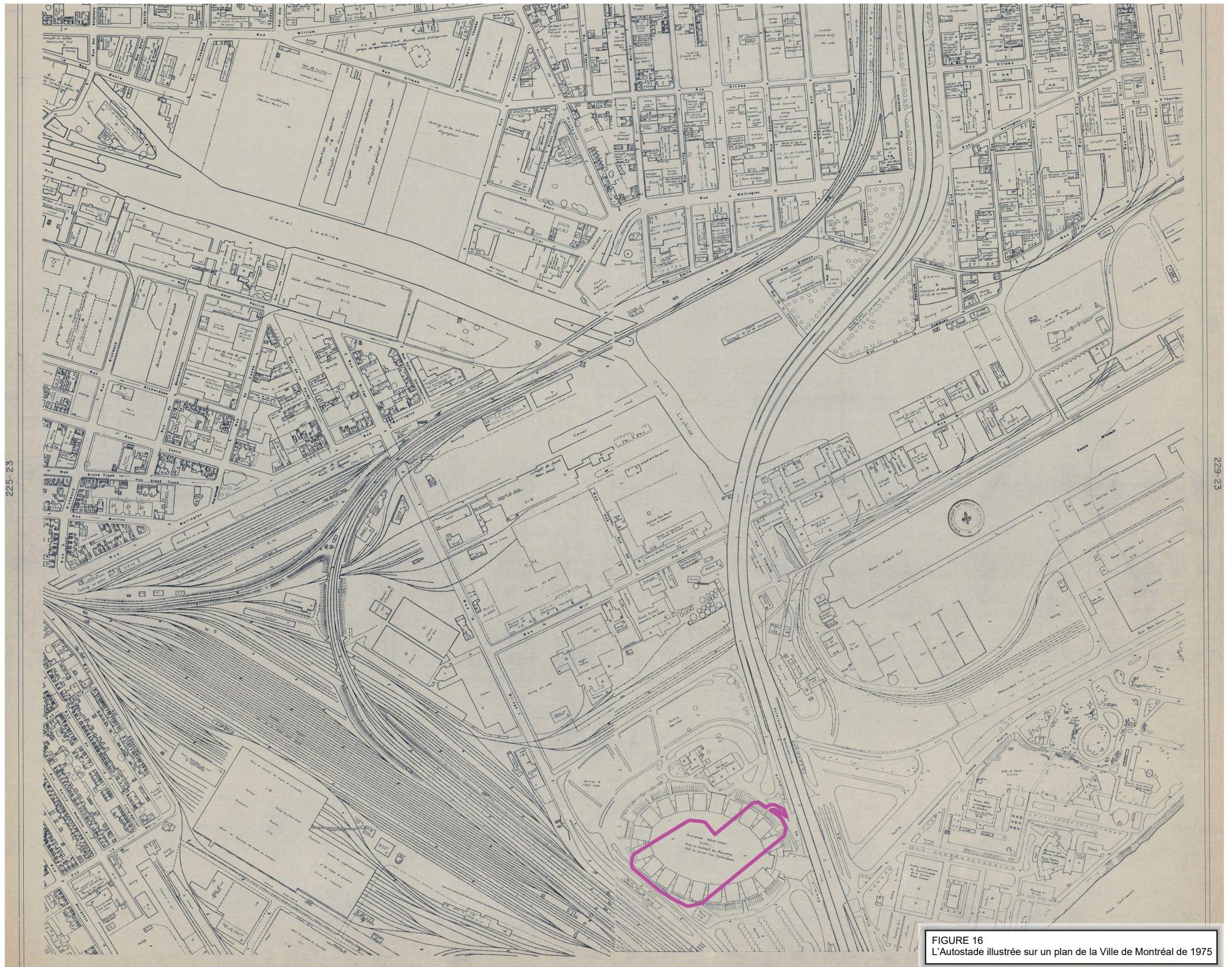


FIGURE 16
L'Autostade illustrée sur un plan de la Ville de Montréal de 1975

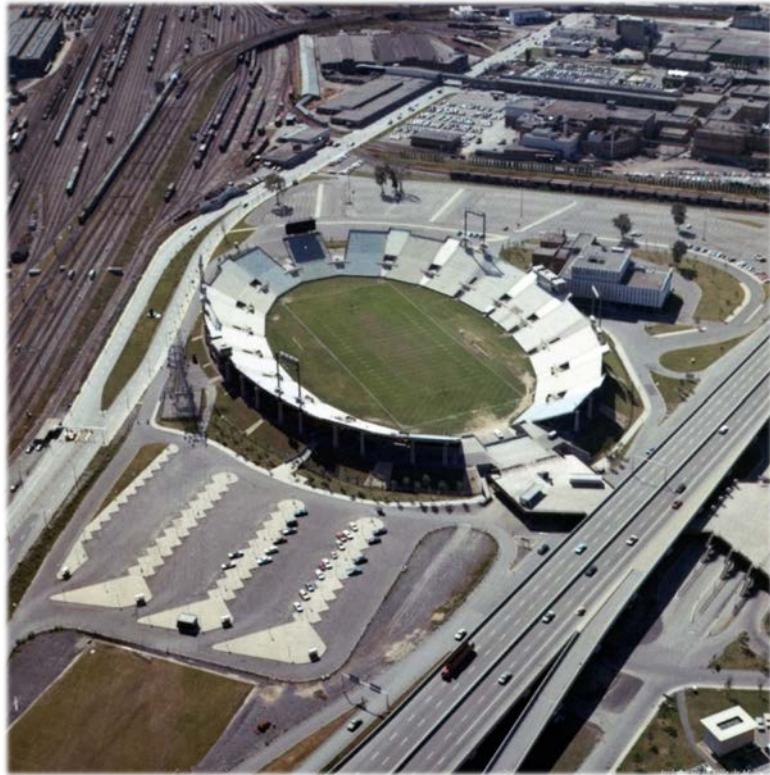


Figure 17 L'Autostade (vue vers l'ouest)

2.2.8 Des années 1980 à aujourd'hui

Après la démolition de l'Autostade, le terrain demeure vacant pendant de longues années. Outre le poste des Irlandais à l'est et quelques industries à l'ouest (une distillerie et une cimenterie, toutes deux toujours en activité), l'ancien Goose Village demeure désert. Le secteur présente peu de potentiel de développement, isolé par la présence des industries, de l'autoroute Bonaventure et de la gare de triage. Dans le cadre de l'ouverture du Casino de Montréal en 1993, l'espace est aménagé à des fins de stationnement pour Loto-Québec. Encore aujourd'hui, des navettes amènent des clients au Casino en passant par l'avenue Pierre-Dupuy, qui traverse la Cité du Havre.

En raison des événements qui l'ont marqué, l'épidémie de typhus de 1847 et 1848 en particulier, la communauté irlandaise de Montréal accorde un statut privilégié au site à l'étude. Différents projets de mise en valeur ont été élaborés, mais le manque de moyens a freiné les élans de la communauté. En entreprenant des études archéologiques à l'emplacement des *fever sheds*, Hydro-Québec, le propriétaire actuel des lieux, entend donner suite à leurs demandes, en accord avec le projet du nouveau poste électrique.

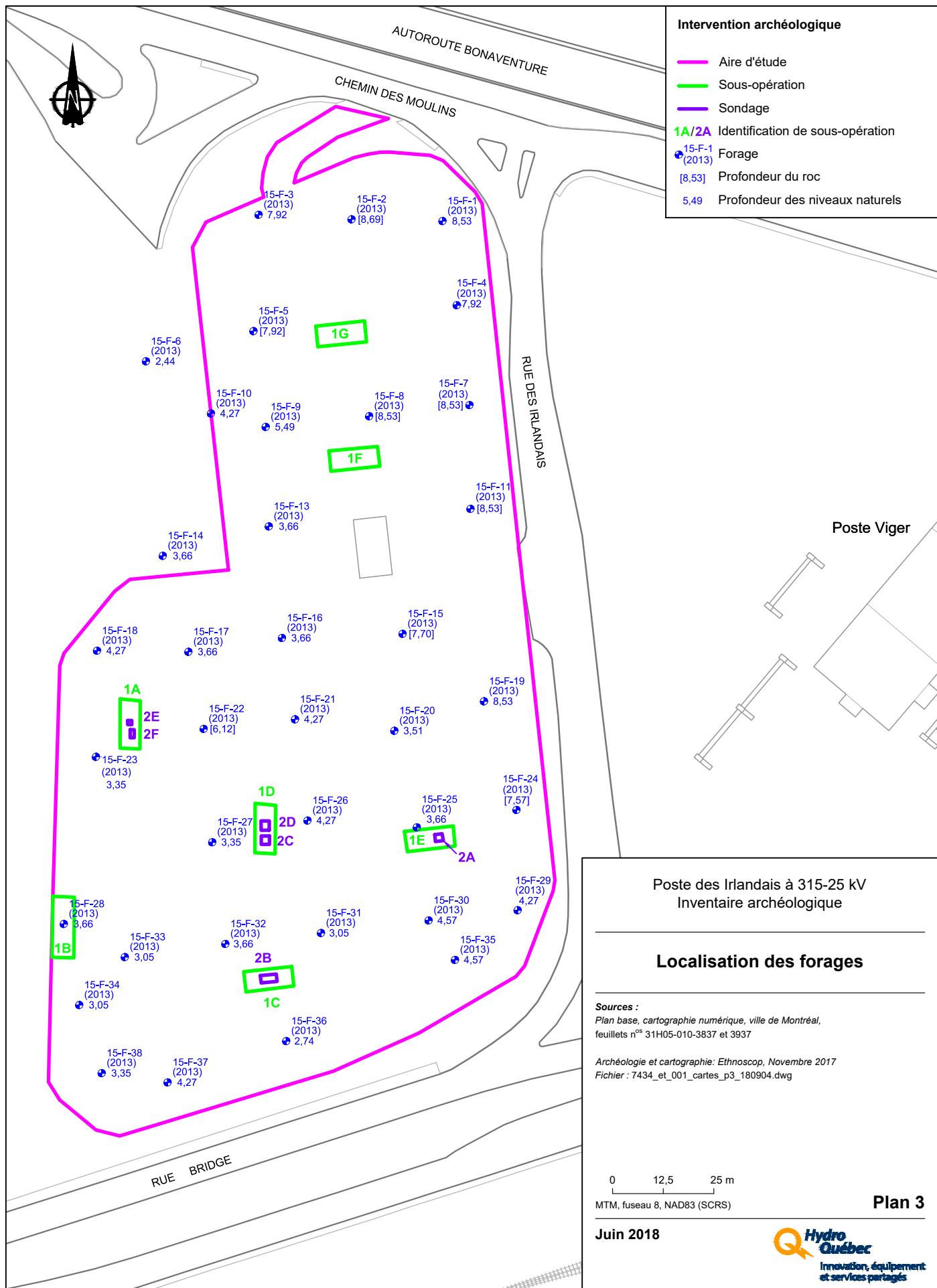
3.0 INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES ANTÉRIEURES

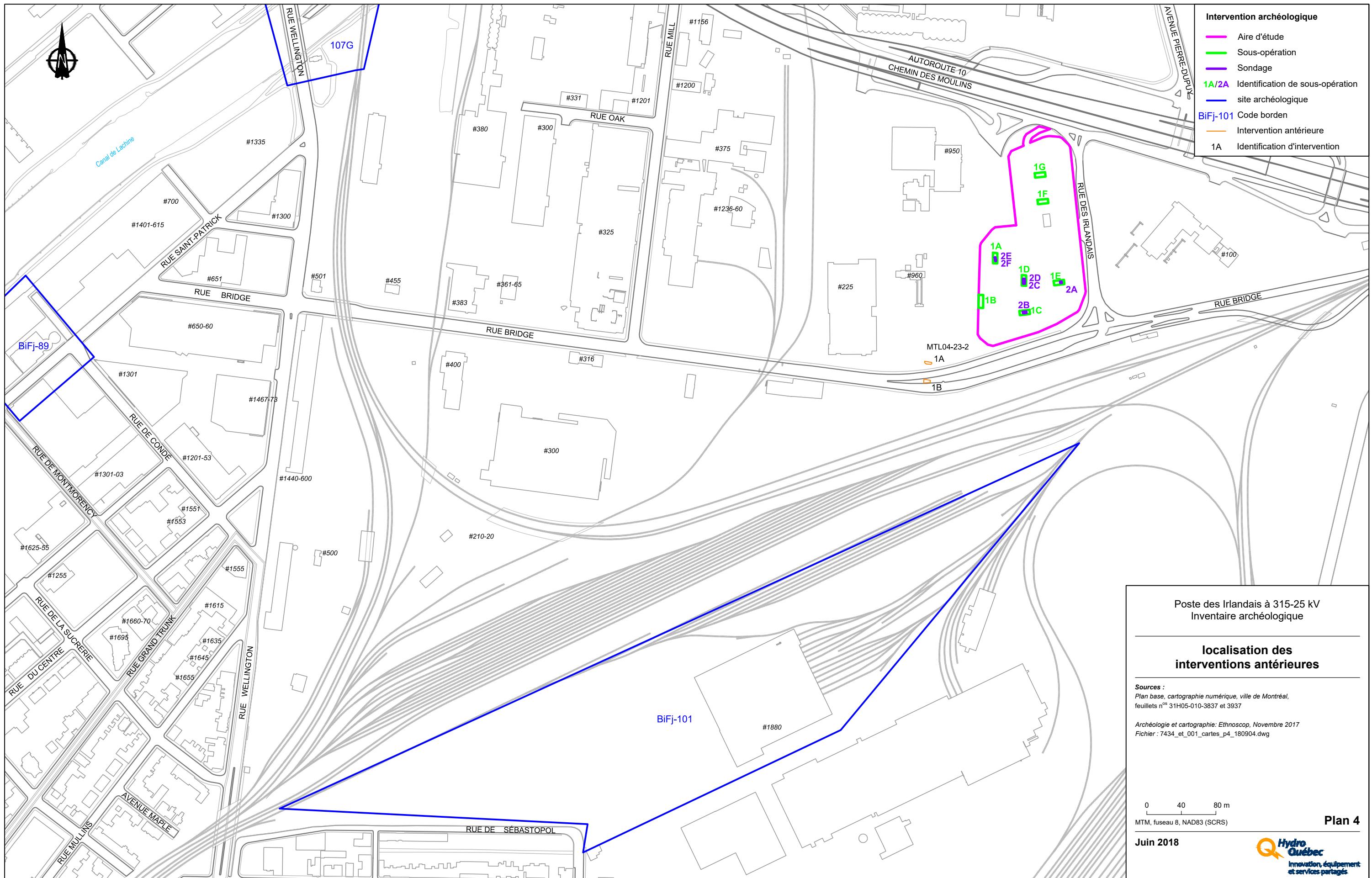
Préalablement à l'intervention dont il est question dans le présent rapport, le terrain à l'étude, soit l'espace de stationnement, n'avait jamais été l'objet d'une étude archéologique. En contrepartie, la Société Immobilière du Canada CLC Limitée, l'ancien propriétaire du terrain, a mandaté la firme LVM inc. en 2013 pour réaliser une étude de caractérisation environnementale (LVM 2013). Lors de cette intervention, 42 forages ont été pratiqués, couvrant à peu près la totalité du stationnement (plan 3). Aucun archéologue n'était présent pour examiner les carottes extraites, mais les résultats permettent néanmoins d'avoir un portrait assez précis des séquences stratigraphiques de l'aire d'étude. Celles-ci, comme nous le verrons dans la présentation des résultats de l'inventaire archéologique, correspondaient assez fidèlement à celles observées par les archéologues. Ainsi, les échantillons prélevés ont permis de constater grossièrement que la portion sud du stationnement présente une succession de remblais hétérogènes reposant sur le sol naturel stérile à 3,00 ou 4,00 mètres sous la chaussée. Quant à la portion nord de l'aire d'étude, des dépôts semblables ont été observés jusqu'à une profondeur de 9,00 mètres. Ce volume impressionnant de remblais s'explique par le fait que, jusqu'au XX^e siècle, le fleuve coulait dans cette portion du stationnement.

À l'extérieur de l'aire d'étude, mais à une courte distance, la firme Arkéos a mené un inventaire archéologique dans la rue Bridge en 2004 (Arkéos 2008) (plan 4). Les archéologues ont effectué deux tranchées exploratoires dans le cadre de ce mandat. La première se situait du côté nord de la rue Bridge, à l'extrémité sud du terrain de la cimenterie Lafarge, adjacente à notre aire d'étude du côté ouest. Cette tranchée a permis de mettre au jour des vestiges de bois et différents dépôts anthropiques associés à l'occupation de Victoriatown. La deuxième tranchée excavée se trouvait près de l'extrémité ouest du terre-plein situé au centre de la rue Bridge. Outre des dépôts anthropiques récents, on y a retrouvé une petite portion de l'ancien trottoir de la rue Bridge, utilisé avant l'élargissement des voies dans les années 1960.

De l'autre côté des voies ferrées, au sud de la rue Bridge, des interventions ont été réalisées par la firme SACL au centre d'entretien ferroviaire de Pointe-Saint-Charles, c'est-à-dire aux anciens ateliers de la compagnie du Grand Tronc (plan 4). Ces interventions, une supervision de forages et deux inventaires exécutés en 2009, 2011 et 2012, étaient plutôt éloignés de notre aire d'étude, et les résultats concernant le patrimoine archéologique historique n'est pas en lien avec ceux qui nous concerne. Toutefois, des trouvailles préhistoriques auraient été

pertinentes au projet qui nous occupe, mais aucune découverte de cette nature n'y a été faite. Les ressources archéologiques mises au jour étaient toutes associées aux ateliers du Grand Tronc, notamment aux bâtiments de la première phase d'occupation contemporaine à la construction du pont Victoria. Le lien avec notre intervention repose ainsi dans la contemporanéité des ateliers et du camp d'ouvriers, mais aussi du fait que plusieurs de ces ouvriers travaillaient sans doute à l'intérieur de ces dites installations.





4.0 RÉSULTATS

En cours d'inventaire, il est rapidement devenu apparent qu'une séquence stratigraphique bien définie se répétait d'une sous-opération à l'autre. En fouillant ces tranchées, les différentes couches ont pu être caractérisées et associées à des périodes d'occupations relativement précises. Ces périodes historiques formeront donc le canevas sur lequel seront présentés les résultats archéologiques. Il est important de rappeler au lecteur qu'au cours de l'intervention, le nord géographique a été utilisé comme référence, et non le nord arbitraire de Montréal. À des fins de référence, le tableau 1 permet d'associer les lots et les couches à un élément d'interprétation archéologique précis. De plus, les relevés stratigraphiques de chaque sous-opération placés en annexe permettront un examen plus approfondi, au besoin, de la séquence stratigraphique du site.

4.1 Les sols naturels stériles

De façon générale, les sols naturels stériles constituent les dépôts d'origine naturelle sous-jacents aux premières occupations humaines d'un endroit donné. Souvent, leur présence permet de recréer au moins grossièrement la topographie d'origine d'un site. Pour ce faire, il vaut mieux qu'un horizon organique soit encore en place, sinon il est impossible de savoir à quel point le terrain naturel a été décapé. En l'absence d'un horizon A, la reconstitution de la topographie perd une bonne part d'exactitude.

Dans l'ensemble, le sommet du sol naturel stérile observé sur l'aire d'étude était intact. Un horizon A le recouvrait donc partout, sauf dans la sous-opération 1B, où se trouvaient des vestiges d'un bâtiment de Victoriatown. Ici, le sol naturel stérile se trouvait directement sous les niveaux de démolition datant de 1964. La matrice du sol naturel stérile était constituée d'une argile légèrement sableuse, dont la couleur variait dans des teintes de gris-bleu, gris-vert et gris jaunâtre. Par endroits, dans la sous-opération 2A (1E) par exemple, de gros cailloux subarrondis étaient dispersés dans la partie supérieure de la couche. Cela peut être caractéristique d'un till, théoriquement en place dans cette partie de l'île de Montréal.

Tableau 1 Tableau synthèse

Périodes ou événements	Éléments archéologiques		Lots	Couches stratigraphiques	Structures
Stationnement actuel	Surface de circulation			1A-1, 1B-1, 1F-1, 1G-1, 2A-1, 2B-1, 2D-1	
	Remblai de nivellement			1A-2, 1B-2, 1F-2, 1G-2, 1G-3, 2A-2, 2B-2, 2D-2	
Démolition de l'Autostade et rehaussement	Remblai		2C1 2C2	1A-3, 1B-3, 1F-3, 1F-4, 1G-4, 2A-3, 2B-3, 2C-1, 2D-3	
Occupation de l'Autostade, 1966-1977	Dalle de béton			1G-5	1G1
	Base de béton				1E1
	Conduite	Comblement	2C5 2C6	2C-4, 2C-5	
		Tuyau			2C7
	Remblai d'aménagement		2C3 2C4	1A-4, 1B-4, 1F-5, 2C-2, 2C-3, 2D-4	
Remblayage du fleuve				1F-7, 1F-8, 1G-6	
Démolition de Victoriatown				1B-6	
Occupation de Victoriatown	Bâtiment	Mur			1B1
		Plancher			1B2
Grand Tronc / CN	Remblai de rehaussement		2B1 2C8 2E1	1A-5, 1B-5, 1F-6, 2B-4, 2C-6, 2D-5, 2D-6	
Démolition du camp d'immigrants / ouvriers du pont Victoria			2A1	2A-4	
Occupation du camp d'immigrants / ouvriers du pont Victoria	Couche d'occupation		2A3 2B3 2C9 2D1 2F1	1A-7, 2A-5, 2B-11, 2C-7, 2D-7	
	Mur				2A2
	Fosse (latrines?)	Comblement	2B4 2B5	2B-5, 2B-6, 2B-7, 2B-8	
		Occupation/utilisation	2B5	2B-9	
		Excavation	2B2	2B-10	
Sol naturel stérile			2A4 2A5 2B6 2D2 2F2	1A-8, 1B-7, 1G-7, 2A-6, 2A-7, 2B-12, 2D-8	

La topographie exprimée par les mesures altimétriques correspond à celle d'un espace plat. L'altitude se situe entre 12,89 m au-dessus du niveau moyen des mers (NMM) dans la sous-opération 1A, et 13,67 m NMM dans la sous-opération 1C. Mais de façon générale, l'écart d'une sous-opération à l'autre n'était pas aussi prononcé. Dans la sous-opération 1G à l'extrême nord du stationnement, le profil du sol naturel stérile présentait une pente abrupte descendante vers le nord-est, plongeant jusqu'à l'altitude de 11,88 m NMM. Le sommet était légèrement remanié, il renfermait une faible quantité de briques et de mortier. De plus, l'horizon organique A était absent. En observant les plans anciens, une telle pente à cet endroit ne peut que témoigner de l'ancien rivage du fleuve Saint-Laurent, avant les travaux de remblayage (dont il sera question plus loin) (plan 5).



Photo 2 Sous-opération 1G, paroi sud (vue vers le sud) avec le sol naturel stérile

4.2 Les baraquements du milieu du XIX^e siècle

Les hôpitaux temporaires construits en 1847 pour accueillir les immigrants irlandais ont connu une brève existence. Après la crise du typhus de 1847 et 1848, le camp a été réutilisé par les ouvriers travaillant à la construction du pont Victoria. En 1859, le pont est complété, le camp ferme. Il est alors rapidement démantelé, et l'ensemble du terrain ou presque n'accueillera presque plus de bâtiments jusqu'à ce jour. Seuls quelques édifices de la Compagnie du Grand Tronc s'élèveront le long de la rue Bridge, et l'arrière des maisons de la rue Britannia empiètera sur la bordure ouest.

Pendant l'inventaire, différents éléments enfouis ont pu être associés à cette occupation. Ceux-ci se présentaient surtout sous la forme de niveaux d'occupation, c'est-à-dire de couches stratigraphiques. Mais encore, quelques structures ont été mises au jour dont la position stratigraphique et les artefacts associés permettaient de lier à cette période du milieu du XIX^e siècle.

4.2.1 Les niveaux d'occupation

Un niveau de sol associé à l'occupation du camp d'immigrants et d'ouvriers du pont Victoria a été mis au jour dans quatre sous-opérations : 1A, 1C, 1D et 1E (plan 6). En d'autres mots, le niveau d'occupation du milieu du XIX^e siècle semble être présent dans toute la portion sud de l'aire d'étude, mise à part la frange ouest où ont été trouvés des vestiges de Victoriatown. Le positionnement des sondages couvrait ainsi une bonne partie de la portion sud du camp d'immigrants, comme il est possible de le constater par leur superposition au plan de 1855 (plan 7).

La position de la couche d'occupation dans la séquence stratigraphique permettait donc de l'associer aux époques historiques les plus reculées. En effet, celle-ci se trouvait directement au-dessus du sol naturel stérile. Sa matrice homogène, compacte, se composait d'argile limoneuse légèrement sableuse, présentant des inclusions anthropiques de petite dimension, surtout des fragments de mortier et de briques. Sa couleur brun foncé grisâtre indiquait la présence de matière organique décomposée, caractéristique de l'horizon supérieur des sols naturels. Or, dans ce cas précis, la présence d'inclusions réparties uniformément dans la couche et l'interface inférieure nette suggèrent que l'horizon a été perturbé par les occupants. Avant la construction du camp, les terres où se situe l'aire d'étude faisaient partie d'une ferme appartenant aux Sœurs grises de Montréal. Bien que des études suggèrent que ce secteur de Pointe-Saint-Charles étaient surtout composée de pâturages, des textes mentionnent également que la ferme produisait du blé (Ferland-Angers, *op. cit.*, p.97). Le cas échéant, les terres auraient été labourées, et ce labour aurait créé à la base de la couche remaniée une interface nette, comme c'est le cas dans les tranchées expertisées. Toutefois, il serait bien difficile d'associer des trouvailles provenant de cet horizon perturbé, l'horizon Ap, à la période agricole qui caractérise le XVIII^e et la première moitié du XIX^e siècle sur l'aire d'étude. Le camp d'immigrant ayant été construit à même ce sol, les artefacts trouvés sont sans doute associés en grande partie à cette occupation ou à la suivante, c'est-à-dire à l'occupation du camp par les ouvriers du pont Victoria. À ce propos, il demeure ardu, voire impossible, de discerner dans l'assemblage des artefacts de cette couche si des distinctions existent entre ce qui a été déposé pendant la première occupation du camp et la deuxième. Certes, la fonction principale du camp change complètement de l'une à l'autre, mais une certaine fonction liée à la domesticité demeure, et c'est celle-ci qui est la mieux représentée dans la collection. Aussi, il serait hasardeux d'associer tous les objets liés à la médication ou à la santé aux hôpitaux temporaires, de même qu'il serait imprudent d'associer la totalité des outils aux travailleurs du pont. Les ouvriers souffraient également de divers maux, et différents travaux étaient aussi effectués à l'intérieur du camp d'immigrants. En outre, les occupations sont si rapprochées chronologiquement que les distinctions quant à la datation des objets n'ont que peu de valeur.

À l'intérieur de la sous-opération 1A, excavée au nord-ouest de la portion sud du stationnement, la couche a été atteinte dans le sondage manuel 2F, identifiée par le numéro de lot 2F1. Son sommet se situait à l'altitude de 13,09 m NMM, et son épaisseur atteignait 0,23 m. Elle a été fouillée sur une superficie de 2,00 m². Aucun artefact n'y a été trouvé.

Près de l'extrémité sud du stationnement, à peu près au centre de celui-ci, l'horizon Ap a également été mis au jour et fouillé dans la sous-opération mécanique 1C, sous-opération manuelle 2B, lot 2B3. Son sommet se trouvait à 13,76 m NMM, et son épaisseur très inégale variait entre 0,02 et 0,10 m. Tronquée par une fosse à l'ouest (voir section 4.2.3, photo 3), la couche a été fouillée sur un peu plus de 2,00 m². Les travaux d'excavation exécutés à proximité, c'est-à-dire ceux liés à la fosse, ont pu causer de nombreux déplacements de sol à cet endroit, ce qui pourrait expliquer l'épaisseur variable de l'horizon. Très peu d'inclusions ont été observées dans la couche, sauf des particules de mortier en faible quantité. Il est également à noter qu'aucun artefact n'y a été mis au jour.



Photo 3 Sous-opération 2B, Horizon Ap tronqué par une fosse (vue vers le nord)

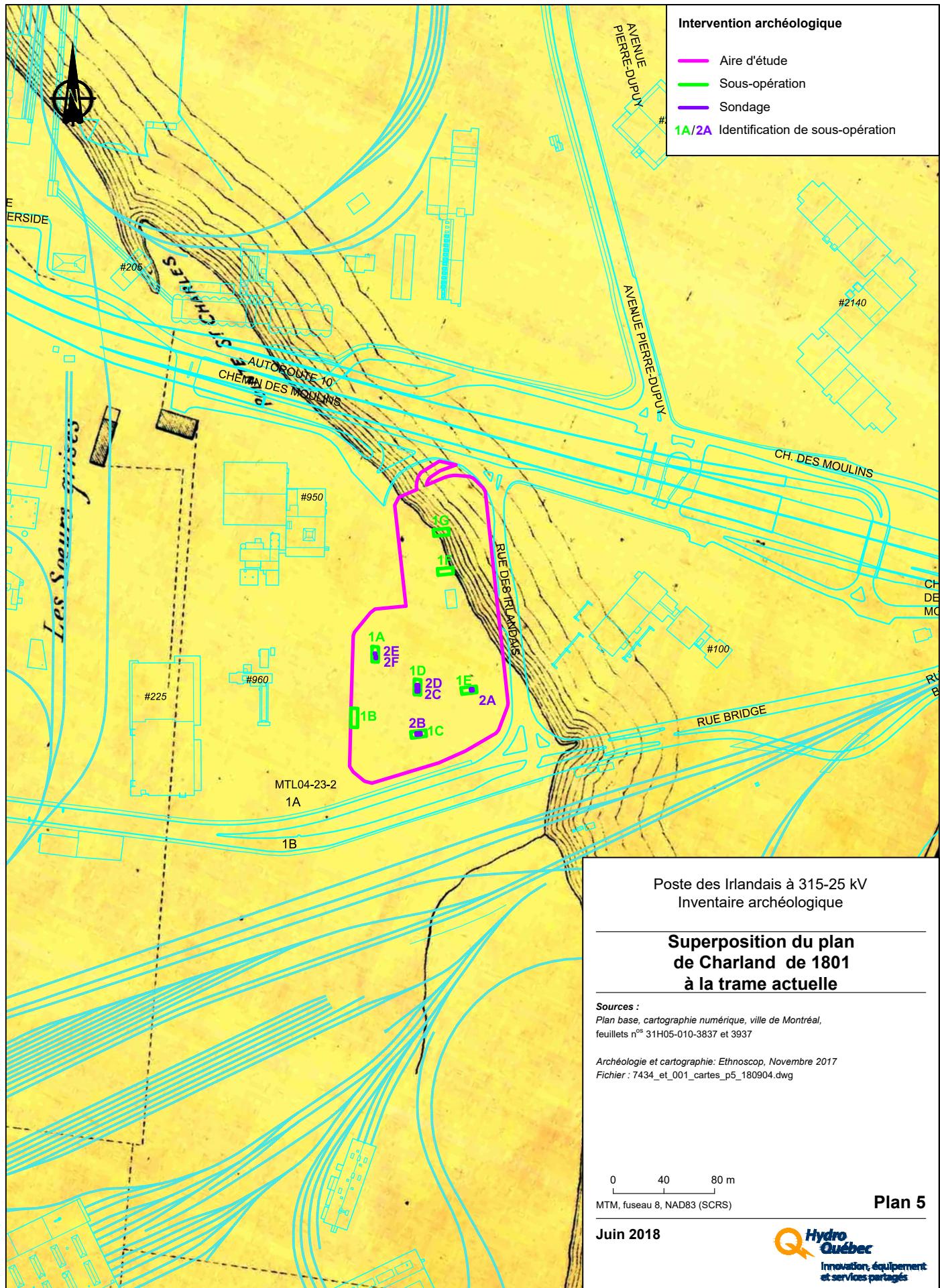
L'horizon Ap a aussi été fouillé à la base de la sous-opération 1D, à l'intérieur des sous-opérations manuelles 2C et 2D. Les lots 2C9 et 2D1 y sont associés. Les deux sondages adjacents ont permis d'observer la couche sur une longueur de 4,50 m, avec une portion manquante dans la sous-opération 2C, là où une canalisation a été mise en place dans la deuxième moitié du XX^e siècle. Cette dernière se trouve à l'intérieur d'une tranchée positionnée dans l'axe sud-est nord-ouest d'une largeur de 0,90 m, située dans la moitié nord de la sous-opération. La surface du niveau d'occupation du camp d'immigrants et du camp d'ouvriers se trouvait à l'altitude de 13,49 m à l'extrême sud, et présentait une légère pente descendante vers le nord pour atteindre 13,25 m à l'extrême nord. L'épaisseur de la couche était de 0,24 m en moyenne. À cet endroit, l'interface inférieure était graduelle, contrairement à ce qui a été avancé auparavant. La séquence naturelle verticale n'a donc pas été perturbée en profondeur dans cette portion du terrain. Cela s'explique peut-être par une épaisseur plus importante de l'horizon organique lors de la période agricole qui a précédé la période dont il est ici question. Il est également possible qu'il n'y ait simplement pas eu de labour à cet endroit. En ce qui concerne la culture matérielle, un certain nombre d'artefacts a été mis au jour dans la couche. La présence de terre cuite fine blanche vitrifiée associée à des tessons de *creamware* et de *pearlware* permet de dater l'assemblage au milieu du XIX^e siècle. La présence d'un fragment de pipe du fabricant Henderson de Montréal, dont les activités se déroulent entre 1847 et 1876, appuie cette datation. Le haut niveau de fragmentation des artefacts suggère par ailleurs un dépôt secondaire, c'est-à-dire que les fragments d'objets mis au jour s'y sont retrouvés un certain temps après leur mise au rebut ou leur égagement primaire.

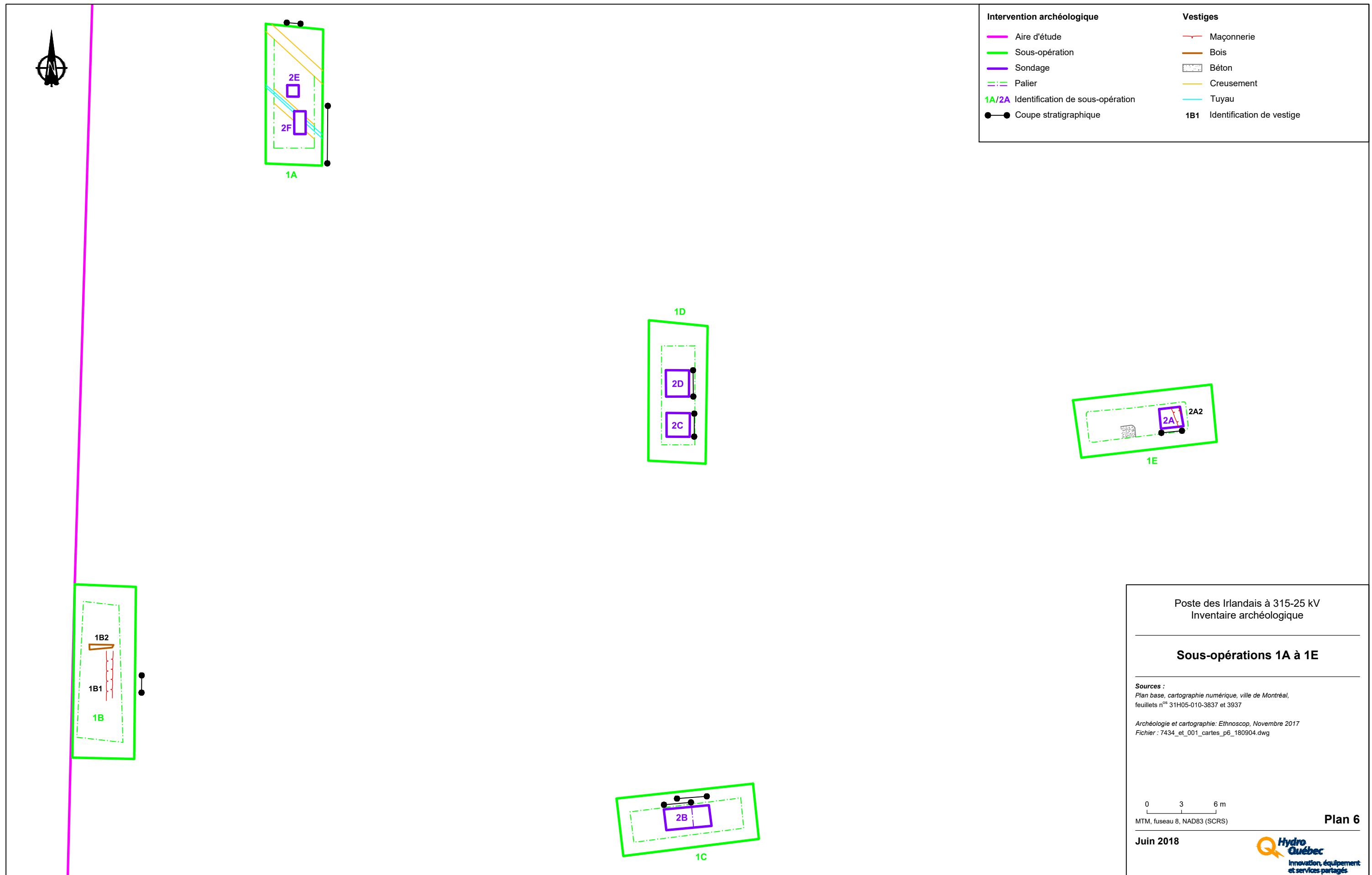
Finalement, la même couche a été atteinte à la base de la sous-opération 1E, et fouillée dans la sous-opération manuelle 2A sur une superficie d'environ 1,5 m². Le numéro de lot 2A3 lui a été attribué. La surface se trouvait à l'altitude de 13,40 m NMM, et l'épaisseur atteignait remarquablement 0,53 m. C'est plus du double qu'ailleurs sur le site! Pourtant, la matrice était

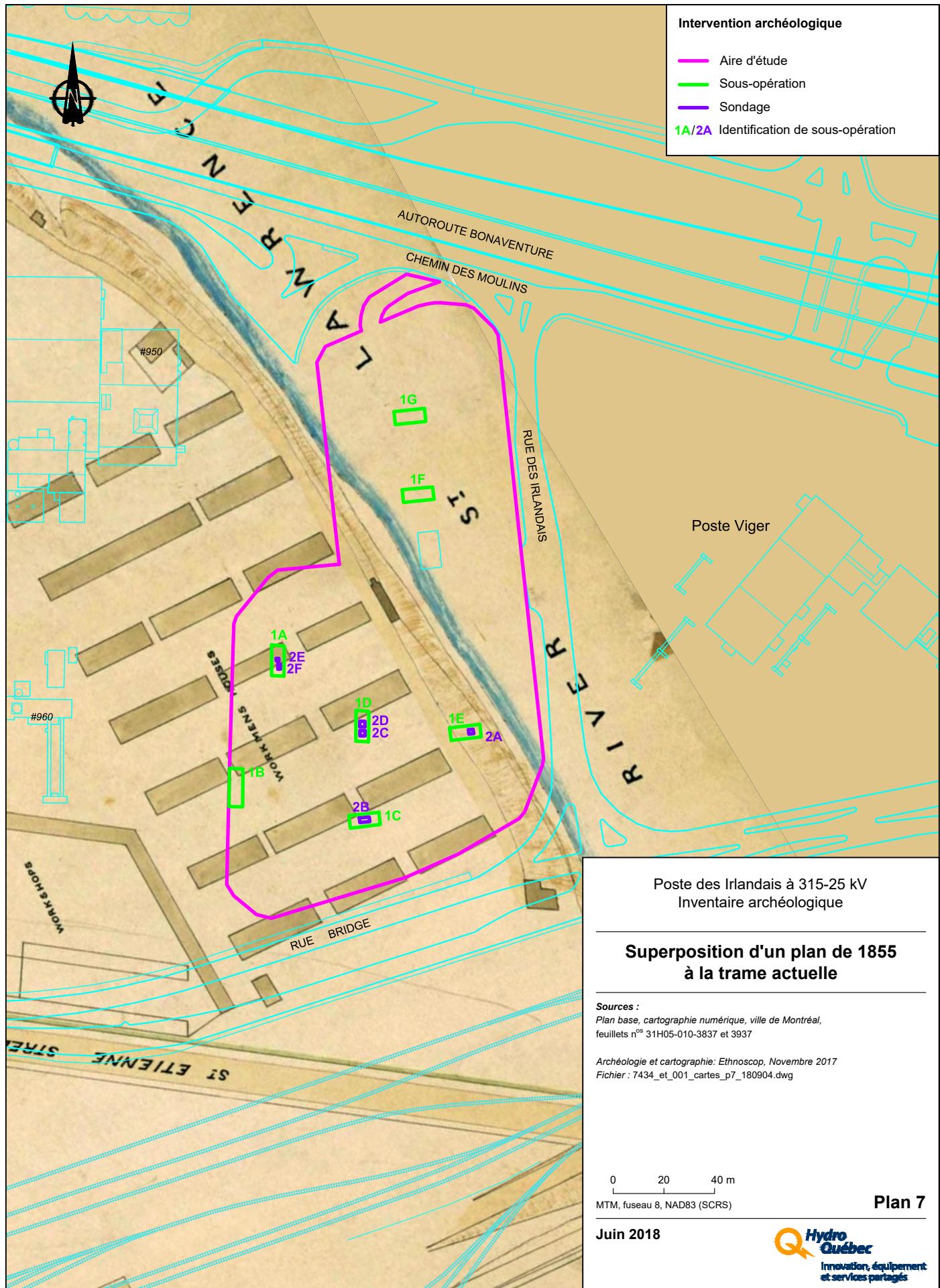
identique, ainsi que les inclusions rencontrées et la compacité du dépôt. La quantité d'artefacts y était plus importante que dans la sous-opération précédente. Et à la différence des autres sous-opérations, la couche d'occupation venait s'appuyer contre un mur en pierre (le vestige 2A2, qui sera le sujet de la prochaine section). Si l'emplacement de la sous-opération 2A correspondait à l'intérieur du bâtiment, il est fort probable qu'il s'agissait de la surface d'un vide sanitaire sous un plancher en bois. Dans les baraquements plus rudimentaires en bois, sans doute qu'un plancher de bois reposait directement sur le sol en terre battue, mais une telle situation aurait été étonnante dans un bâtiment aux murs de pierre, même si l'ouvrage de moellons ne se limitait qu'à quelques assises s'enfonçant à peine. Ainsi, le sol du vide sanitaire sous le plancher de bois aurait été moins perturbé que la surface à l'extérieur du camp, piétiné, raclé, tassé. Il est évident que le niveau de circulation aurait été usé davantage. Toutefois, le sol n'aurait-il pas été creusé à l'intérieur d'un bâtiment comprenant un vide sanitaire? Pas nécessairement. La base du mur s'enfonçait plus profondément dans le sol naturel stérile, et les fondations de pierre, s'il ne s'agissait que de fondations, faisaient saillie au-dessus du niveau d'occupation. En outre, l'altitude du sol correspondait à celle mesurée dans les autres sous-opérations, ne suggérant pas de travaux d'excavation lors de la construction du bâtiment. Mais ces hypothèses demeurent conjecturelles. Elles supposent que la sous-opération 2A se situait à l'intérieur du bâtiment. Dans le cas contraire, l'épaisseur importante de l'horizon Ap à cet endroit précis s'expliquerait autrement. Elle pourrait s'expliquer par un apport de sol, mais aucun indice de remblayage anthropique ou de sédimentation naturelle n'ont été observés. Des interventions supplémentaires aideraient sans doute à mieux comprendre le phénomène.



Photo 4 Sous-opération 2A, Horizon Ap (lot 2A3) et mur de fondation (lot 2A2), vue vers le nord







4.2.2 Le vestige de bâtiment

Le vestige mis au jour dans la sous-opération mécanique 1E, sous-opération manuelle 2A, épousait un axe sud-est nord-ouest à l'extrême est de la tranchée. D'une largeur de 0,65 m, il a été dégagé sur une longueur de 2,00 m. Le sommet arasé de la structure se trouvait à l'altitude de 13,48 m NMM. Quatre assises plus ou moins régulières ont été observées sur une hauteur de 0,70 m. La tranchée de fouille s'emplissant rapidement d'eau, il a été impossible de creuser davantage. La base du mur n'a donc pas été atteinte.



Photo 5 Vestige 2A2 (vue vers l'est)

L'appareil plus ou moins régulier du mur formait une structure à deux parements, plus ou moins dressés, avec blocage. À l'exemple de la majorité des bâtiments de pierre à Montréal, les moellons ébauchés du vestige sont un calcaire gris, extraits sans doute d'une carrière locale. Ils étaient disposés en panneresse, joints par un mortier sableux beige pâle, généralement désagrégé. Aucune tranchée de construction n'a été observée. Par contre, pour des raisons de logistique et de sécurité, le côté est du mur n'a pas été fouillé. Une telle tranchée aurait pu s'y trouver, mais elle demeurait inexiste au niveau du sommet arasé du mur.

Le vestige 2A2 est possiblement associé au camp d'immigrants, devenu camp d'ouvriers, du milieu du XIX^e siècle. Premièrement, sa position verticale par rapport à la séquence stratigraphique permet de l'associer à cette occupation. En effet, on observe que les dépôts sus-jacents sont les mêmes que ceux qui recouvrent le niveau d'occupation du camp. Deuxièmement, l'axe dans lequel le mur s'oriente correspond à l'axe des bâtiments du camp,

tel que l'on peut l'observer sur les plans anciens. Cet axe épouse le rivage du fleuve, avant les aménagements effectués plus tard au XIX^e siècle. Finalement, la datation de l'assemblage d'artefacts provenant du niveau d'occupation 2A3 contemporain au mur place chronologiquement ces éléments au milieu du XIX^e siècle. Il est cependant curieux de trouver des vestiges de fondations en pierre alors que le camp était voué à disparaître à plutôt brève échéance. Des fondations de pierre conviennent à des bâtiments que l'on veut permanent, pas à des baraquements temporaires. Cela suggère donc que certaines installations construites au milieu du XIX^e siècle, associées aux hôpitaux ou aux logements d'ouvriers, pourraient avoir été construites dans une perspective d'une utilisation à long terme. Dans le contexte de la construction du pont Victoria et de l'aménagement d'ateliers, il est plausible de croire que l'utilisation de telles installations par la Compagnie du Grand Tronc aurait pu se prolonger une fois la dernière travée mise en place. La proximité du camp aux rails, au pont, et aux grands ateliers construits au sud-ouest légitime cette hypothèse. Par ailleurs, en superposant les données de l'inventaire archéologique au plan de l'Underwriters' Survey Bureau de 1957 (plan 8), il a été observé que le vestige 2A2 semble correspondre au mur nord-est d'un bâtiment de bois identifié comme étant un entrepôt, probablement de pièces d'acier (*steel storage*). Or, comme il a été démontré précédemment, les informations associées au vestige recueillies lors de l'intervention suggèrent de façon convaincante que son occupation remonterait au milieu du XIX^e siècle, voire dans la deuxième moitié de celui-ci. Il est possible qu'un ancien bâtiment du camp ait été conservé et réaménagé en entrepôt, ou que l'entrepôt en bois ait été construit sur les fondations d'un bâtiment disparu. L'absence du bâtiment sur les plans de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e (figures 9 à 12) laisse croire que la deuxième hypothèse serait à privilégier. Toutefois, il demeure possible que des bâtiments complètement distincts aient été construits par hasard à peu près au même endroit suivant un axe similaire. Cet axe, qui correspond à l'ancien rivage, intact lors de l'occupation du camp, est aussi celui que suivaient les rails entre le pont Victoria et les bassins sud du canal de Lachine.

4.2.3 La fosse

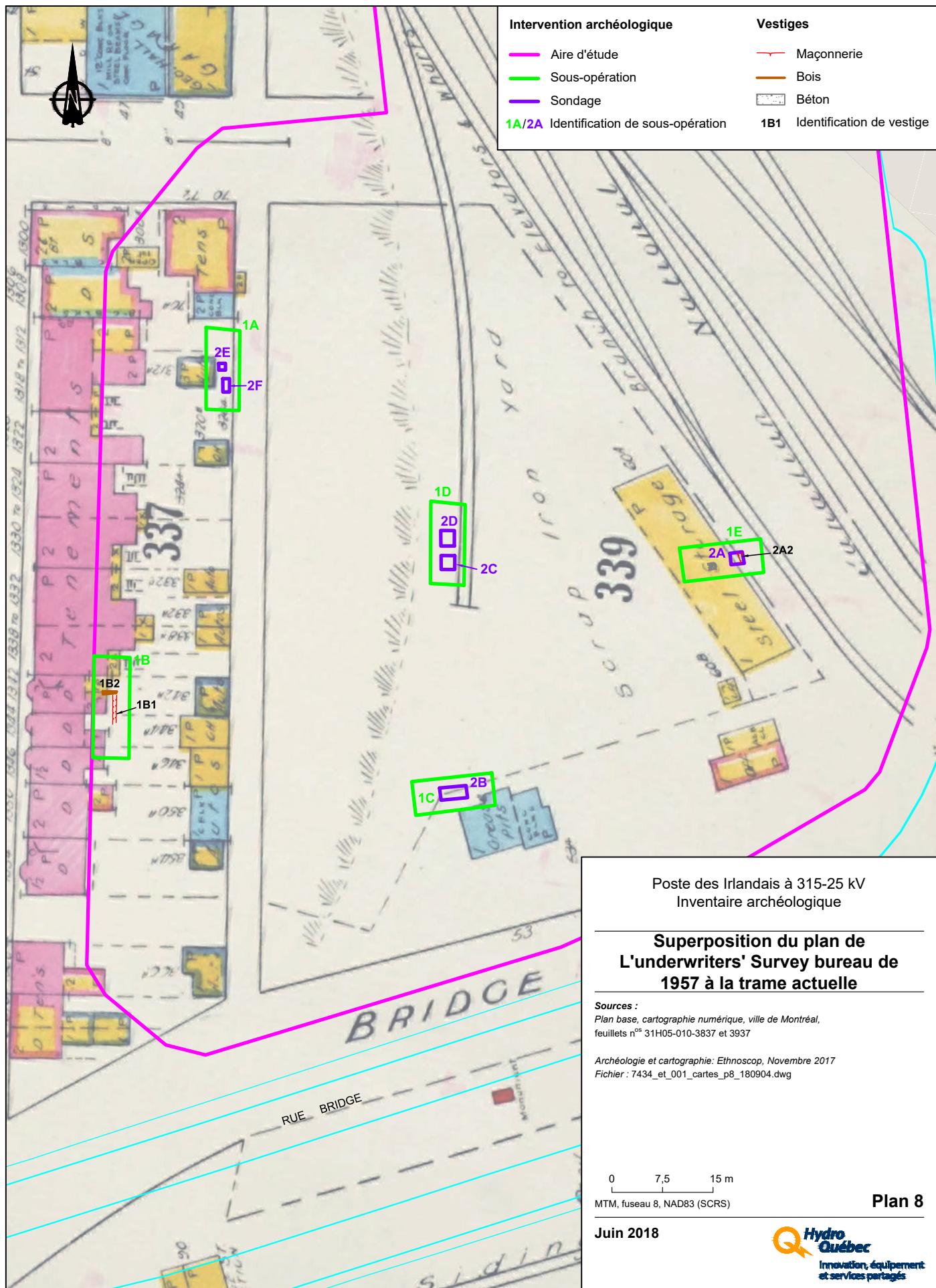
L'objectif principal de la sous-opération 1C au sud du stationnement était de vérifier si l'emprise du cimetière des immigrants s'étendait aussi loin au nord. À première vue, la mise au jour d'une fosse dans la sous-opération manuelle 2B suggérait que c'était bel et bien le cas. La fouille de la fosse laissait entrevoir une très forte possibilité de découvrir des ossements humains, sans doute dans un contexte de sépulture commune. Ce ne fut pas le cas.

Les premiers indices de la présence d'une fosse ont été observés à l'altitude de 13,70 m NMM. Il s'agissait d'un dépôt argileux en tout point semblable au sol naturel stérile, mais plus hétérogène, avec la présence d'inclusions anthropiques et d'artefacts (voir coupe 2B en annexe, couche 10). En le retirant, il a été constaté qu'il reposait sur l'horizon Ap. Il s'agissait donc d'un dépôt de sol naturel rapporté, en d'autres mots des déblais de la fosse, et non d'un sol remanié. Son épaisseur maximale atteignait 0,07 m. En exposant l'horizon Ap (couche 11) sur une plus grande superficie, le contour de la fosse devenait apparent. Au sommet de celle-ci, un dépôt argilo-limoneux brun verdâtre compact et plutôt homogène d'une épaisseur maximale de 0,30 m renfermait une grande quantité de fibre de bois, des pierres et des

fragments de planches de bois (couche 5). De volumineuses lentilles de chaux parsemaient également la couche (photo 6). De telles lentilles (couche 6) recouvriraient notamment la couche sous-jacente (couche 7). Cette dernière, plus limoneuse, renfermait une importante quantité de matière organique et des particules de charbon de bois. Le dépôt suivant (couche 8) ressemblait quant à lui au sol naturel rapporté observé à proximité de la fosse sur l'horizon Ap. La matrice argileuse renfermait de nombreuses lentilles limoneuses. Des éclisses de bois constituaient la majorité des inclusions présentes dans la couche. C'est de cette couche que provient aussi la plus grande part de l'assemblage matériel de la sous-opération. À la base de la fosse, une couche formée principalement de copeaux de bois, de fragments de planches et d'éclisses reposait directement sur le sol naturel stérile. Celle-ci atteignait une épaisseur de 0,08 m au fond de la fosse, et recouvrait en grande partie les parois, s'amincissant graduellement vers le haut du trou. Finalement, dans la paroi nord de la fosse, une structure de bois en forme de boîte a été observée. Il pourrait s'agir de l'extrémité d'un drain. La partie supérieure manquante pourrait indiquer que des travaux d'excavation auraient pu être effectués postérieurement à l'utilisation du drain. Peut-être dans le but de vider la fosse?



Photo 6 Coupe nord-sud au centre de la fosse, avec lentilles de chaux (vue vers l'ouest)



Voilà qui mène à l'interprétation de cette fosse. Sa proximité avec le cimetière laissait d'abord croire qu'il aurait pu s'agir d'une fosse commune d'inhumation. Sa taille s'est toutefois avérée trop réduite. Son diamètre maximal atteignait environ 2,00 m, taille plus appropriée pour une sépulture individuelle. Par contre, l'absence d'ossements et de cercueils, même à l'état résiduel, et la forme circulaire de la fosse, discréditent l'hypothèse de la fosse d'inhumation, bien que la présence de chaux en grande quantité le suggérait. Cette matière était utilisée à profusion pour accélérer la décomposition des matières organiques, et ainsi stériliser une fosse. Un texte de Mgr. Taschereau écrit en 1879 relate cette pratique :

Dans toute inhumation faite dans une église, l'emploi des désinfectants sera requis, ainsi que dans le cas de décès par la variole, le choléra, le typhus épidémique. Les désinfectants sont la chaux vive, le sulfate de fer, la terre desséchée, la tourbe, l'acide carbonique, le charbon de bois pulvérisé et tout autre préparation ou matière jugées suffisantes par les personnes compétentes. On en met au fond du cercueil et on en couvre le cadavre après qu'il y a été déposé. (Taschereau 1879 : 212)

Cependant, si la chaux trouvée dans la fosse s'y trouvait pour accélérer la décomposition des cadavres, l'exhumation des squelettes l'aurait dispersé. Or, les dépôts de chaux étaient concentrés et homogènes. Il semble clair qu'aucune perturbation n'a déplacé les dépôts jadis mis en place. Outre sa présence sur les plans anciens, les seuls témoignages à propos de sépultures dans le secteur proviennent d'ouvriers du pont Victoria qui auraient trouvé des ossements. Aucune mention d'exhumations ne se retrouve dans la littérature concernant le camp, le cimetière ou la construction du pont Victoria, voire même celle de la rue Bridge ou du stationnement lui-même. L'hypothèse de la fosse d'inhumation peut donc être exclue.

La seconde hypothèse concernant la fosse l'identifie comme étant une fosse d'aisance, ou fosse de latrines. À prime abord, l'absence de matière organique caractéristique d'une telle fosse tend à discréditer la proposition. Néanmoins, plusieurs données semblent pointer dans cette direction. Premièrement, le drain installé au sommet de la fosse aurait pu servir à évacuer les liquides afin d'éviter un débordement. Les exemples de ce type d'aménagement (Ethnoscop 2017) dans les structures de latrines sont fort nombreux, et la volonté de veiller à la salubrité du camp par l'installation de drains est plausible. Deuxièmement, la couche de résidus de bois qui tapissait le fond de la fosse aurait pu servir à créer une barrière entre les dépôts d'utilisation et le sol naturel sous-jacent, à l'image des boîtes rectangulaires construites pour des latrines plus permanentes. Finalement, la présence de chaux pourrait très bien s'expliquer par le comblement d'une fosse d'aisance. Une telle pratique a été attestée sur le site de quarantaine de Grosse-Île. Une note datant du 10 octobre 1865 apporte un éclairage considérable et précis sur le sujet (Chartré 1992): « Trois latrines dont le plancher et les fondations étaient en ruines ont eu de nouvelles fondations creusées et bordées en bois. Les bâtisses ont été transportées sur des roulettes et placées sur l'ouverture. Les anciennes fosses ont été remplies de chaux et de terre, en ligne avec la surface adjacente. » On aurait donc, dans le cas qui nous occupe, vidé la fosse, remblayé de terre en y jetant de nombreux objets brisés ou abandonnés, et recouvert de chaux.

L'importante population du camp et la situation de crise qui y prévalait en 1847 et 1848 pourrait expliquer la facture rudimentaire de la fosse, sans forme précise et sommairement tapissé de résidus de bois. En effet, il a été mentionné plus haut que le camp comptait en tout six latrines et qu'il pouvait accueillir 1800 malades. Cela se traduit par 300 malades par latrines, et cela sans compter le personnel médical! On peut donc supposer que les fosses se remplissaient rapidement, et que de nouvelles se creusaient à la même allure, sans beaucoup de considération pour l'esthétisme de la chose. Mais dans ces conditions, il serait étonnant que l'on aurait pris la peine de vider les latrines. On aurait simplement recouvert la fosse pleine, en entreprenant l'excavation de la prochaine. Le retrait des dépôts d'utilisation aurait plutôt été effectué par les ouvriers de l'occupation suivante dans les années 1850. Peut-être a-t-on voulu nettoyer le camp pour faire disparaître la plus grande quantité possible d'éléments rappelant l'épidémie de 1847-1848.

L'assemblage d'artefacts du lot 2B5, associé à l'utilisation de la fosse et dans une moindre mesure à son comblement, est particulièrement riche et diversifié. Au point de vue quantitatif, 513 artefacts ont été mis au jour, représentant un nombre minimum d'objets de 76. Plusieurs présentent un haut niveau d'intégrité, caractéristique d'un dépôt primaire.

La collection reflète de belle façon un milieu de vie grouillant d'activité, témoignant de plusieurs aspects de la vie quotidienne des résidents du camp d'immigrants ou de celui des ouvriers du pont Victoria. Comme dans la majorité des assemblages provenant de contexte domestique, les objets associés à l'alimentation (photo 8), en particulier à la table, s'y retrouvent en majorité. Ceux-ci sont de nature diverse : assiettes, bols, tasses, soucoupes. On trouve également dans l'assemblage des objets liés à la préparation des aliments, comme des jattes ou des terrines, ou encore à la conservation, comme des pots à conserve. Les nombreuses bouteilles fragmentaires peuvent aussi être associées pour la plupart à l'alimentation.



Photo 7 Artefacts provenant du lot 2B5



Photo 8 Contenants associés à l'alimentation, lot 2B5

Quelques artefacts témoignent de la présence d'enfants sur le camp : une toupie de bois, des billes et quelques fragments de vaisselle jouet. De même, l'assemblage renferme quelques outils, témoignant peut-être de certains travaux effectués sur place (photos 9). Par exemple, une tête de marteau de ferblantier suggère que des objets de fer blanc ont pu être fabriqués ou réparés sur place. Sa présence pourrait également être associé à des travaux sur les toitures de tôle des baraquements, en supposant que de tels recouvrements étaient installés. La fonction de l'équerre en bois, laiton et fer mise au jour dans le lot 2B5 demeure aussi imprécise. Elle aurait aussi bien pu être utilisée sur le camp pour divers travaux, que sur le chantier de construction du pont Victoria. Mais cette précision importe peu. L'importance de la présence de ces objets de nature variée repose justement sur cette diversité, qui témoigne de façon éloquente d'un certain dynamisme au sein d'une communauté fermée sur elle-même, victime de la fièvre, ou travaillant au même grand projet.



Photo 9 Outils (équerre et marteau de ferblantier), lot 2B5

En ce qui concerne la datation de l'assemblage, l'analyse typologique des céramiques permet de placer de façon approximative l'assemblage au milieu du XIXe siècle. Cette hypothèse repose en grande partie sur la présence de *creamware* associé à de la terre cuite fine blanche et à de la terre cuite fine blanche vitrifiée. Le premier type est fabriqué de 1762 jusqu'au début du XIX^e, au moment où commence la production de la terre cuite fine blanche, et la terre cuite fine blanche vitrifiée est quant à elle perfectionnée vers 1840. La présence de quelques fragments de pipes présentant des marques de fabricants contribue à préciser davantage la datation. Un fragment de tuyau était orné de la marque du pipier Henderson de Montréal. Or, cette fabrique est active entre 1847 et 1876. Les pipes constituent généralement de bons marqueurs chronologiques : ce sont des objets d'utilisation éphémère, relativement fragiles, que l'on remplace souvent. Ainsi, les dates qu'ils fournissent sont plutôt fiables en ce qui a trait à la datation d'un assemblage d'artefacts. C'est tout le contraire pour les pièces de monnaie. Celles-ci fournissent un terminus post-quem très précis, mais leur circulation peut s'étirer sur de très longues périodes. Ainsi, la pièce en métal cuivreux mise au jour à l'intérieur du lot 2B5, un penny de 1812, n'apporte que peu de précision chronologique à la datation du dépôt. La pièce est toutefois intéressante en elle-même. L'avers porte l'effigie de George III et est entouré d'une couronne de feuilles de chêne et de glands. Le revers, très émoussé, présente la silhouette d'une femme assise symbolisant le commerce. Vers 1832, un épicer montréalais du nom de Tiffin fit émettre des jetons en cuivre d'un demi-penny. Ces jetons, qui portaient le millésime de 1812, étaient des imitations de pièces beaucoup plus lourdes émises vingt ans plus tôt⁶. En plus de cette particularité, la pièce a été découpée sur une section pour former des encoches acérées. On y distingue également une marque circulaire de poinçon près du centre de la pièce. Ces deux caractéristiques conjuguées, il est permis de croire qu'un résident du camp ait voulu fabriquer un jouet rotatif sonore appelé *whizzer*, mais qu'il ait été interrompu dans son travail. Le jouet consiste à passer une ficelle dans les perforations centrales, et faire tourner la pièce le plus rapidement possible. Outre sa fonction, sa présence est très intéressante, témoignant du milieu de vie duquel il provient. En effet, les échanges avec la ville étaient certainement problématiques, du moins pendant la période des hôpitaux temporaires, forçant les résidents à trouver des solutions sur place à leurs besoins matériels, par exemple l'utilisation de pièces de monnaie pour la fabrication de jouets.

⁶ <http://numicanada.com/jetons-medailles-commercial.php?title=thomas-halliday-1-penny-1812&id=167>

4.3 Victoriatown

La superposition du plan actuel de l'aire d'étude aux plans anciens de la deuxième moitié du XIX^e siècle et de la première moitié du XX^e montre que le quartier disparu de Victoriatown touchait à peine le secteur des travaux (plan 9). Celui-ci se trouvait en grande partie dans l'emprise des terrains de la compagnie du Grand Tronc, où des rails menant aux bassins du canal de Lachine ont été installés. Le positionnement des tranchées 1A et 1B visait à mettre au jour les vestiges de Goose Village. De tels vestiges ont été trouvés à l'intérieur de la sous-opération 1B, mais comme nous le verrons, les travaux de démolition ont altérés très sérieusement le tissu archéologique résiduel.

4.3.1 Le vestige de bâtiment

Au fond de la sous-opération 1B, à plus de 3,00 m de profondeur, le vestige d'un mur de pierre a été mis au jour (lot 1B1, photo 10). Celui-ci se prolongeait sur une longueur d'environ 4,50 m, avant d'être tronqué aux extrémités. Son épaisseur était de 0,60 m, et quatre assises résiduelles irrégulières atteignaient une hauteur de 0,75 m sous le niveau d'arasement. Le mur, vestige de fondations à double parement avec blocage, était formé de moellons de calcaire ébauchés disposés en panneresse. Sa base reposait sur le sol naturel stérile.

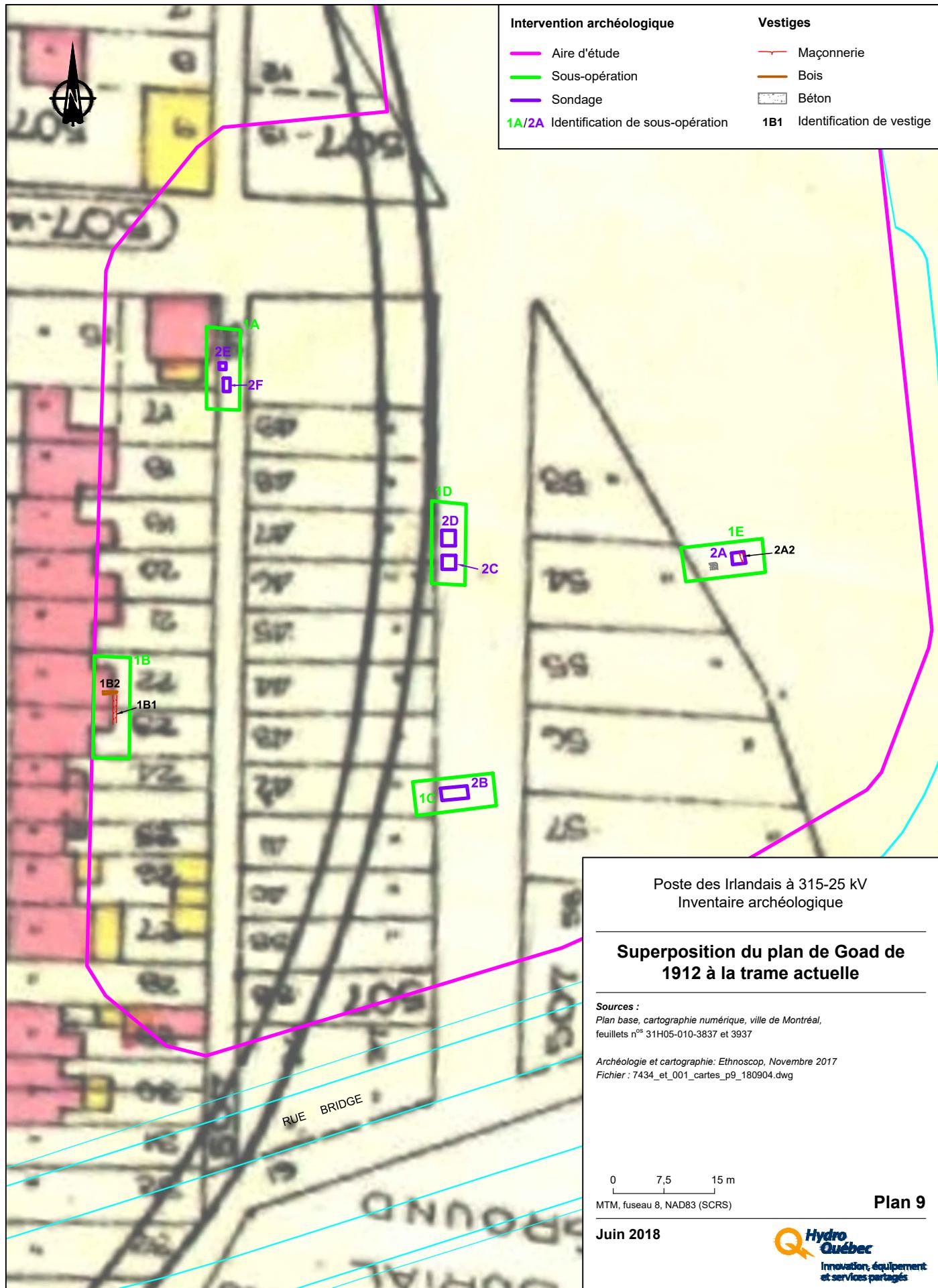


Photo 10 Vestige 1B1, vue vers le nord-est

À l'extrême nord du mur tronqué, le vestige d'un plancher de bois (lot 1B2, photo 11) a été dégagé sous l'épaisse couche de débris de démolition, laquelle renfermait d'ailleurs une importante quantité de bois. Situé près de la base du mur de fondation, il s'agissait sans doute d'un plancher de cave. Seules quatre planches incomplètes d'une largeur approximative de 0,20 m ont résisté à la démolition de 1964. Elles reposaient sur une mince couche de nivellement sus-jacente au sol naturel stérile. Pour des raisons de sécurité, la tranchée atteignant près de 4,00 m de profondeur, il a été impossible d'aller fouiller cette couche sous le plancher, laquelle aurait pu nous renseigner sur la construction et l'occupation de la maison. Grâce à la superposition des plans, il est cependant possible d'associer le plancher et le mur adjacent à une maison de la rue Britannia, et il s'agirait du mur arrière de la maison (plan 7).



Photo 11 Vestige 1B2, vue vers le sud



4.3.2 Les niveaux d'aménagement des terrains du Grand Tronc

Au troisième quart du XIX^e siècle, la compagnie du Grand Tronc aménage un réseau de voies ferrées qui relie la gare de triage située au sud de l'aire d'étude aux bassins du canal de Lachine situés au nord, en passant à l'est de la rue Britannia, la plus orientale des rues de Victoriatown. Plus tard, des voies supplémentaires viennent s'ajouter au réseau existant pour relier le pont Victoria. La mise en place des rails a nécessairement entraîné l'aménagement du terrain afin de l'assécher et de le niveler. Des couches de remblais ont pu être associées à ces événements dans les sous-opérations 1A, 1C, 1D et 1F. La position stratigraphique des dépôts relativement à d'autres niveaux bien datés permettait d'établir cette association.

Le sommet de la couche se situait entre 13,21 m NMM et 14,10 m NMM. Quant à l'épaisseur, celle-ci variait considérablement, passant de moins de 0,10 m dans la sous-opération 1A à près de 1,5 m dans la tranchée 1F. Il est mentionné que le secteur servait parfois de dépotoir au cours de la période de Victoriatown. Les résidus que renfermaient les remblais étaient de nature très variée, et de nombreuses grosses lentilles parsemaient les dépôts. On y distinguait donc un processus de mise en place très irrégulier et aléatoire, parfaitement cohérent avec la séquence d'accumulation qui aurait prévalu sur ce terrain, celle d'un terrain en partie à l'abandon, traversé de voies ferrées, servant de temps à autre de décharge. Les artefacts récoltés dans les dépôts associés à cette période, incluant des fragments de *creamware* et de terre cuite fine blanche vitrifiée, des résidus de tôle et un bras de poupée, reflètent la même hétérogénéité que les sols, et le caractère aléatoire d'accumulation s'y distingue également.

4.4 L'aménagement des berges du fleuve

À peu près à la même époque que l'aménagement de Victoriatown se déroulent des travaux de remblayage du fleuve visant à créer une jetée qui limiterait l'incidence des crues. C'était la jetée Mackay, qui deviendra au XX^e siècle la Cité du Havre, s'avancant vers le nord en direction du port. Les travaux de remblayage, sans doute amorcés avant l'aménagement de la jetée, ont de toute évidence marqué fortement le sous-sol de l'aire d'étude. Mais bien que de très épaisses couches de remblais aient été observées partout, seule la sous-opération 1G a livré des résultats qui puissent être associés directement au remblayage du fleuve. Ceci était perceptible par l'observation de la séquence stratigraphique. En effet, à l'altitude d'environ 14,00 m NMM, une série de dépôts hétérogènes superposés épousaient un profil présentant une forte倾inacion descendante vers le nord-est, avec une rupture de pente bien nette et prononcée au sommet (photo 12). Au coin nord-est

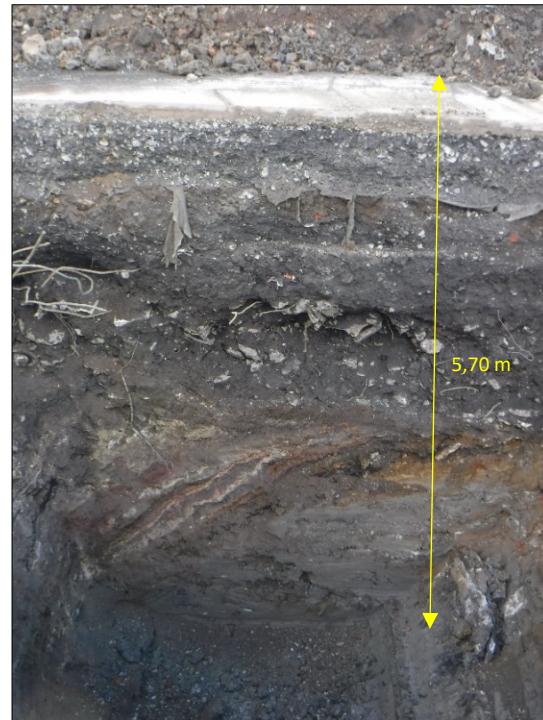


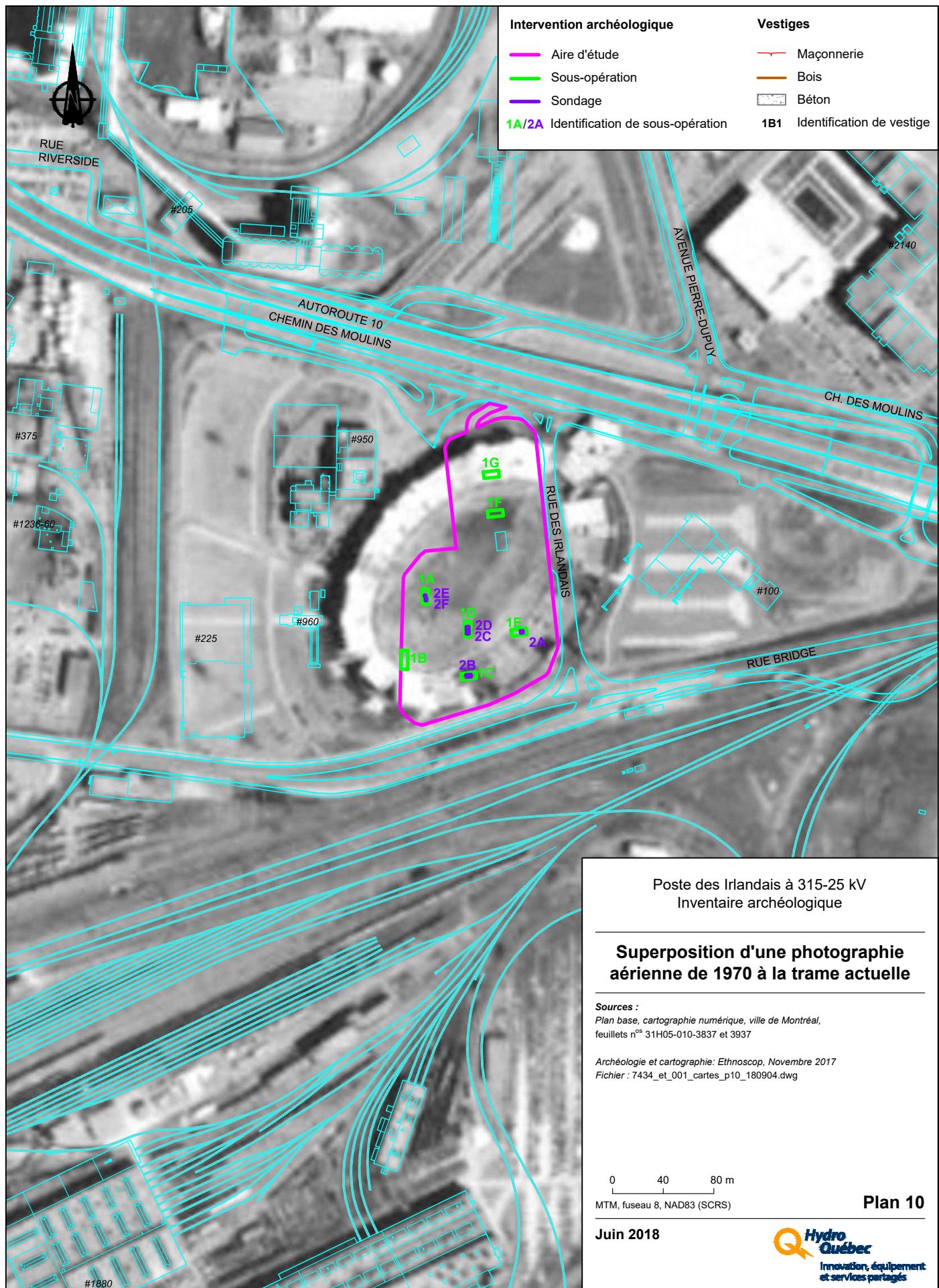
Photo 12 Dépôts témoignant du remblayage du fleuve, Sous-opération 1G, paroi sud

de la tranchée, à environ 11,00 m NMM, soit au niveau où, pour des raisons techniques, l'excavation mécanique a dû être interrompue, la surface du sol naturel continuait de plonger, toujours recouverte de remblais épousant la pente.

La séquence stratigraphique de la sous-opération 1G permet donc d'avancer l'hypothèse que le rivage du fleuve, avant l'aménagement des berges dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, suivait un axe sud-est nord-ouest, et passait à peu près au centre de la portion nord du stationnement. Toutefois, l'excavation de la sous-opération 1F à 24,00 m au sud de la sous-opération 1G a permis d'observer une séquence stratigraphique différente. Ici, les remblais hétérogènes s'enfonçaient à une profondeur supérieure à 9,50 m. Et à l'instar de la sous-opération précédente, la base des dépôts n'a pu être atteinte, la machinerie ayant atteint ses capacités techniques. En supposant une ligne de rivage du sud-est vers le nord-ouest, qui passerait par la sous-opération 1G, la sous-opération 1F aurait ainsi dû se trouver sur le rivage, mais la profondeur extrême des niveaux naturels (laquelle demeure inconnue) suggérait qu'elle se trouvait plutôt dans le fleuve. Des forages effectués en 2013 (LVM, 2013) ont démontré que les niveaux naturels, correspondant probablement au fond du fleuve, se trouvaient à 8,53 m sous la surface actuelle, soit à l'altitude approximative de 8,00 m NMM. Or, aucun travaux d'excavation de cette ampleur ne semblent avoir été effectués sur l'aire d'étude. Même l'aménagement de l'Autostade (section 4.5) n'a pas exigé de tels travaux. L'épaisseur démesurée des remblais dans la sous-opération 1F suggère ainsi fortement que la rive à cet endroit passait plus à l'ouest, voire au sud-ouest. En observant les plans anciens, notamment celui de Hopkins de 1879 (figure 8), on voit la rive qui serpente en formant de nombreuses petites baies. Il est possible qu'une telle anse creusait la rive vers l'ouest dans le secteur de la sous-opération 1F, et qu'elle se refermait quelques mètres au nord. Si tel n'était pas le cas, seules des activités humaines pourraient expliquer l'épaisseur des remblais observés. Les données sont présentement insuffisantes pour confirmer ou infirmer une ou l'autre des hypothèses. Mais quoi qu'il en soit, les informations recueillies jusqu'à présent, soit les données archéologiques et celles provenant de la caractérisation environnementale, de même que la cartographie ancienne, semblent toutes favoriser l'hypothèse selon laquelle le fleuve coulait jadis dans une importante proportion de la portion nord du stationnement.

4.5 L'autostade

En 1966, un stade de 25 000 places est construit sur l'aire d'étude. Il la recouvre complètement, et en déborde même sur tous les côtés (plan 10). Il aurait été logique de s'attendre à ce qu'une telle structure ait laissé de nombreuses traces, et que les éléments qui y sont associés aient entaillé le tissu archéologique de façon importante. Or, dans le cas présent, les ressources archéologiques ont été épargnées en majeure partie. Deux raisons permettent d'expliquer cet étonnant phénomène. Premièrement, le stade, notamment les gradins, avait été conçu pour être démantelé facilement. La structure était donc relativement légère, ne nécessitant pas de fondations très imposantes ni très profondes. Le deuxième facteur ayant permis la conservation des vestiges archéologiques a trait aux nombreux remblayages qui caractérisaient le site. Les structures de béton servant de base d'appui aux structures du stade reposaient donc en partie à l'intérieur des remblais déjà en place, laissant les niveaux inférieurs plus anciens relativement intacts.



La démolition du stade à la fin des années 1970 laisse une grande quantité de débris sur place, parmi ceux-ci de volumineux fragments de béton armé et de nombreuses pièces d'armature en acier. Ces débris ont été observés partout sur l'aire d'étude directement en-dessous des niveaux d'aménagement de la surface actuelle, de façon générale légèrement sous la barre du 16,00 m NMM. L'épaisseur du dépôt dépassait 1,00 m partout, et atteignait jusqu'à 2,5 m dans la sous-opération 1E.

4.5.1 Les vestiges

Dans la portion sud-est du stationnement, un bloc de béton armé de grande dimension a été mis au jour. La portion dégagée atteignait une longueur de 1,20 m sur une largeur de 1,10 m. Il se poursuivait vers l'ouest et le sud, et le sommet était arasé. Il s'agissait sans doute de la base d'un des piliers du stade, qui formait l'ossature sur laquelle s'assemblaient les gradins. En considérant que des piliers identiques se succédaient à intervalle régulier sur toute la circonférence du stade, il est étonnant qu'une seule de ces bases ait été retrouvée lors de l'intervention.

À l'extrême nord du stationnement, dans la sous-opération 1G, une dalle de béton armé de 0,20 m d'épaisseur a été mise au jour sous les dépôts de démolition du stade. La surface de l'aménagement se situait à l'altitude de 14,00 m NMM. Cet élément témoignait manifestement d'une surface de circulation associée au stade, se trouvant peut-être sous les gradins dans la partie nord-ouest de l'amphithéâtre.

À un niveau légèrement inférieur à la surface de circulation, à l'altitude de 13,56 m NMM, une conduite en fonte associée au réseau d'évacuation des eaux usées du stade a été trouvée dans les sous-opération 1A et 1D. Le tuyau avait été mis en place au fond d'une tranchée comblée d'une couche de pierre concassée et d'une couche de sable brun homogène. Positionné dans un axe sud-est nord-ouest, il présentait une pente descendante vers le nord-ouest.

4.5.2 Le remblai d'aménagement

Toujours en lien avec l'Autostade, une couche homogène et compacte a été mise au jour dans les sous-opérations 1A, 1B, 1D et 1F. Située sous les débris de démolition du stade, la surface de ce dépôt était constante sur l'intégralité du site, se situant autour de 14,50 m NMM, sauf dans la sous-opération 1B, où la couche a été observée à environ 13,75 m NMM. Son épaisseur variait peu, atteignant au moins la trentaine de centimètres. La matrice était sablo-limoneuse, de couleur brun très foncé à noir. Les seuls artefacts provenant de cette couche ont été mis au jour dans le sondage 2C de la sous-opération 1D. L'assemblage, très maigre, renfermait un fragment de verre à vitre et un bout d'aluminium. Ceux-ci provenaient du lot 2C4, lequel constituait la base de la couche en question. Il va sans dire que l'origine chronologique très récente de ces artefacts permettent d'associer le dépôt à une occupation de la deuxième moitié du XX^e siècle.

L'ensemble des caractéristiques qualifiant la couche permet d'avancer l'hypothèse suivante : il pourrait s'agir d'un remblai d'aménagement, qui aurait constitué en fait la surface de jeu du stade. La surface nivélée sur une aussi importante superficie, ajouté au fait que sa position dans la séquence stratigraphique la place immédiatement avant la démolition du stade, renforce notre hypothèse. Celle-ci est appuyé par l'homogénéité de la couche, mais aussi par l'absence d'artefacts ; une telle surface aurait été entretenue méticuleusement, ne laissant aucun débris susceptibles de blesser les athlètes évoluant sur le terrain. La couleur foncée de la couche peut s'expliquer par la teneur du sol en matière organique au sommet duquel est entretenue une surface gazonnée.

4.6 Le stationnement actuel

La démolition de l'Autostade à la fin des années 1970 et l'abandon ultérieur du site entraîne l'accumulation de débris qui se manifestaient, lors de l'inventaire archéologique, par un épais dépôt qui atteignait par endroit plus de deux mètres d'épaisseur, comme il a été constaté dans la sous-opération 1B. Éventuellement, dans les années 1980 et 1990, l'aire d'étude est réaménagée. La rue des Irlandais est ouverte en 1994, et le vaste stationnement qui la borde du côté ouest est construit. De toute évidence, ces éléments n'ont que peu d'intérêt archéologique, mais ils s'inscrivent quand même dans la séquence stratigraphique du site, laquelle permet de reconstituer son évolution au fil du temps. Ainsi, la surface actuelle était composée d'un niveau homogène de pierre concassée de 0,50 m en moyenne, compact, servant de remblai de nivellation et de lit de pose à la couche d'asphalte actuelle. L'épaisseur de cette dernière atteignait une dizaine de centimètres.

5.0 SYNTHÈSE DES DONNÉES

L'intervention archéologique de l'automne 2017 a permis d'amasser des données sur trois phases d'occupation distinctes : le camp d'immigrants de 1847-1848, devenu le camp des ouvriers du pont Victoria dans les années 1850 ; l'occupation de Victoriatown du troisième quart du XIX^e siècle à 1964 ; et l'Autostade, construit pour l'Exposition universelle de 1967. La séquence stratigraphique uniforme sur l'ensemble de l'aire d'étude permettait de repérer ces périodes facilement et de façon assez précise. Les études de caractérisation effectuées au préalable illustraient déjà une séquence relativement simple et peu perturbée. Des tranchées ont donc été implantées dans le stationnement en vue de répondre à des objectifs en lien avec les différentes occupations connues. Celles-ci, au nombre de sept, étaient réparties sur l'intégralité de l'aire d'étude. Deux ont été pratiqués dans la portion nord où passait la rive du fleuve avant les aménagements récents, et cinq ont été excavés dans la portion sud, sur la terre ferme.

Dans la portion sud du stationnement, la séquence stratigraphique est complète, non perturbée du sol naturel stérile à la surface asphaltée. Sus-jacent au sol naturel stérile argileux, l'horizon Ap correspond à l'occupation du camp. Bien sûr, ce niveau témoigne également de l'occupation agricole des Soeurs grises qui a précédé l'aménagement du camp, mais aucun témoin matériel associé clairement à cette période n'a été trouvé. Plutôt, ce sont des artefacts de la première moitié et du milieu du XIX^e siècle qui forment l'assemblage de cette couche, pauvre en ce qui concerne son aspect quantitatif. Quant aux vestiges conservés à ce niveau, des structures sont présentes au sud et au sud-est du stationnement. Une fosse, peut-être celle de latrines vidangées, a été mise au jour dans la portion centrale au sud de l'aire d'étude. Elle renfermait la plus importante part de l'assemblage. La bonne intégrité des artefacts suggère une accumulation primaire, mais sans doute simultanée au comblement de la fosse. La datation des objets et les fonctions qu'ils représentent ne permettent pas de lier systématiquement les objets à une période précise de l'occupation du camp. Ils témoignent cependant de façon éloquente de la vie quotidienne des résidents du camp. Une étude de culture matérielle qui permettrait d'approfondir la recherche sur l'assemblage mis au jour dans la fosse serait certainement pertinente, surtout si des interventions subséquentes sont mises en œuvre et qu'un nombre important d'artefacts vient enrichir la collection. Un vestige de maçonnerie constitue la deuxième structure associée au campement du milieu du XIX^e siècle. Les données enregistrées le concernant tendent à placer son origine

chronologique à la même époque que la fosse. Toutefois, la superposition des sous-opérations sur un plan de 1957 (plan 7) place le vestige à l'emplacement d'un bâtiment en bois servant alors de garage ou d'entrepôt à métal (Steel Storage). On remarque sur ce plan que l'orientation du bâtiment en question ne correspond pas au reste du cadre bâti, mais plutôt à l'axe des voies ferrées qui traversent le secteur à l'est. Ce bâtiment apparaît sur les plans seulement au XX^e siècle. Or, l'utilisation de la pierre pour les fondations est plutôt typique des modes de construction du XIX^e siècle. Les fondations d'un garage ou d'un entrepôt construit au XX^e siècle aurait vraisemblablement été construites en béton. Il demeure toutefois possible que le bâtiment ait été érigé sur de vieilles fondations, remontant à l'époque de la construction du pont Victoria.

Dans la portion sud-ouest du stationnement, des vestiges mis au jour associés à la période d'occupation de Victoriatown, ou Goose Village, démontrent une perturbation en profondeur et à grande échelle des ressources archéologiques dans ce secteur. Seules des portions résiduelles des structures d'origine demeurent en place. Des résidus de démolition viennent d'ailleurs reposer directement sur le sol naturel stérile sous-jacent aux vestiges. Mais comme il a été constaté, il demeure quand même possible d'y mettre au jour des éléments intéressants qui témoignent de l'ancien quartier ouvrier.

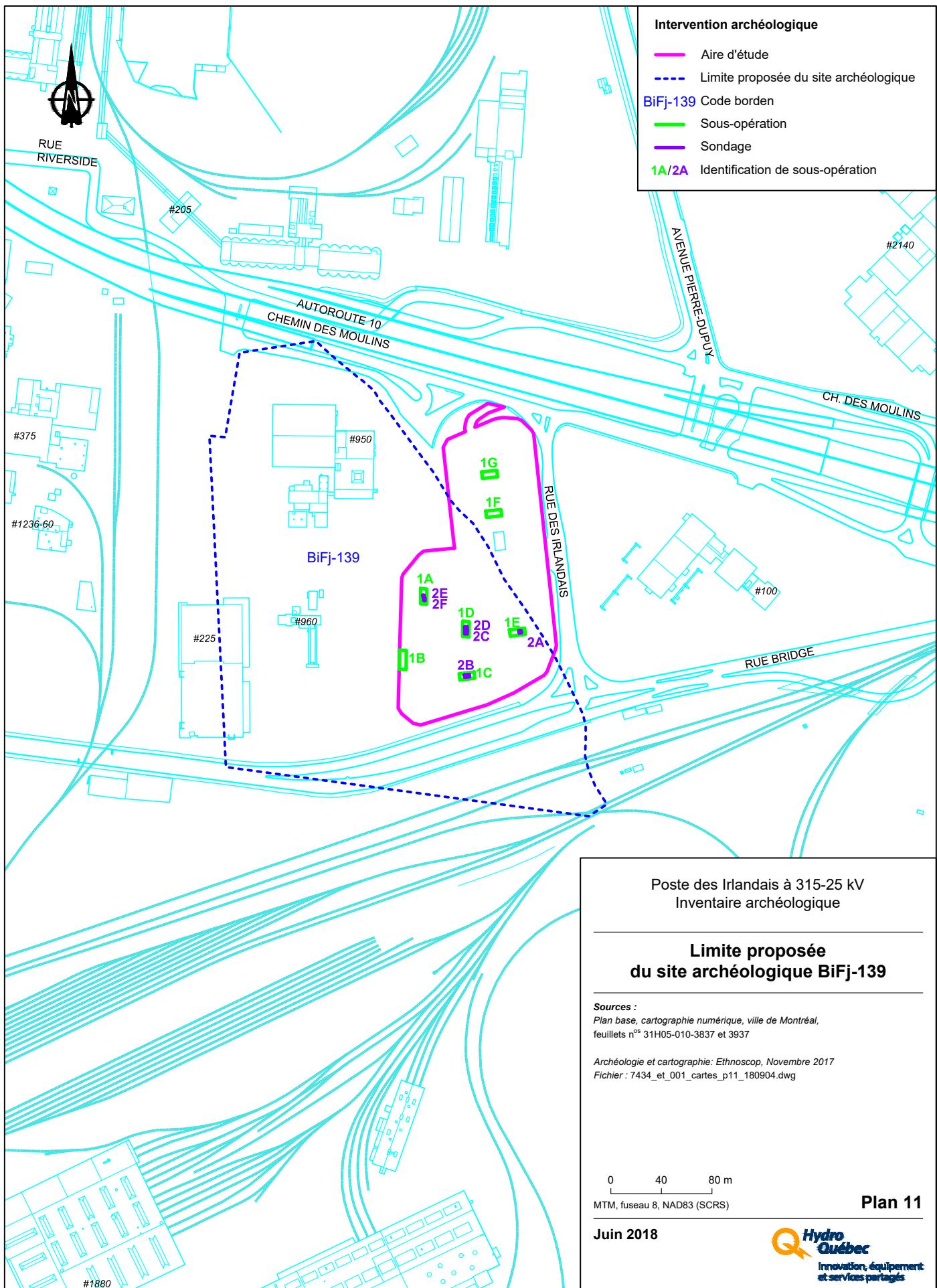
C'est notamment à cette époque, soit pendant la deuxième moitié du XIX^e siècle et la première moitié du XX^e que la rive, par des épisodes consécutifs de remblayage, se déplace lentement vers l'est. La séquence stratigraphique observée à l'extrémité nord du stationnement témoigne de ces épisodes. La pente descendante vers le nord-est et la rupture de pente prononcée ne laissait que peu de place au doute. Par contre, le tracé exact de la ligne de rivage demeure imprécis, les informations la concernant demeurant très fragmentaires.

Quant aux éléments enfouis associés à l'Autostade, construit pour l'Expo 67, ils se présentent généralement sous la forme de débris de démolition, souvent en d'énormes masses de béton armé. Mêlés à de nombreux résidus et à des dépôts de sol hétérogènes, ils sont intégrés dans un épais remblai qui constitue le lit de pose sur lequel l'infrastructure de la chaussée actuelle est installée.

En regroupant toutes ces données, des limites peuvent être proposées pour le site archéologique (plan 11). Il est indéniable que les éléments associés au campement d'immigrants irlandais du milieu du XIX^e siècle, incluant son occupation postérieure par les ouvriers du pont Victoria, constituent l'essence du site archéologique. En ce sens, le cimetière adjacent devrait en faire partie. Toutefois, celui-ci n'a pas été mis au jour, et aucune donnée archéologique ne vient témoigner de sa présence. Est-il alors pertinent de l'inclure dans les limites du site? Pour ce faire, il convient de considérer l'importance qu'il revêt dans la compréhension de celui-ci. Les immigrants malades qui arrivaient au campement après une longue et difficile traversée y périssaient en très grand nombre. Gardons à l'esprit que le nombre de 6000 morts, victimes de différentes maladies, notamment le typhus, est associé à une période de moins de deux ans. La mort était donc omniprésente sur le site, angoissant probablement chaque membre de cette communauté éphémère. En y débarquant,

l'immigrant, mais aussi la religieuse qui venait offrir des soins aux malades, ou le médecin souvent impuissant à guérir la terrible maladie, savait qu'il risquait fort d'y périr. Dans ces conditions, le cimetière devait revêtir une importance capitale, tout en étant affreusement redouté. De plus, la pertinence d'inclure le cimetière dans le site archéologique est appuyé par l'importance de celui-ci aux yeux de la communauté irlandaise de Montréal, chez qui de très nombreux ancêtres y sont ensevelis. Cela justifie le désir ardent qu'elle éprouve de voir cet espace reconnu et protégé.

Ainsi, afin d'inclure le cimetière, le campement d'immigrants de 1847-1848, et les installations associées à la construction du pont Victoria (c'est-à-dire les baraquements, les ateliers et les autres bâtiments construits dans ce contexte), le périmètre du site archéologique BiFj-139 est défini selon un plan de 1855 qui illustre bien les limites de propriété renfermant les éléments mentionnés. La composante plus récente associée à l'occupation de Victoriatown y est incluse et y occupe une très grande superficie. D'éventuelles interventions archéologiques concernant spécifiquement cette occupation permettra de mieux la cerner, mais également de mieux documenter l'intégrité des vestiges concernés; les résultats fragmentaires obtenus dans le cadre de la présente intervention ne permettent pas d'évaluer clairement le niveau de conservation de l'ancien quartier ouvrier. Dans l'état actuel des recherches, les limites proposées pour le site archéologique demeurent donc hypothétiques, et elles devront sans doute être modifiées suite aux résultats de prochaines interventions.



6.0 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Dans le cadre d'études préalables à la construction du nouveau poste des Irlandais, un inventaire archéologique a été réalisé à l'automne 2017, lequel a offert des résultats probants. Les informations recueillies fournissent une image globale des ressources archéologiques en place dans le stationnement à l'angle des rues Bridge et des Irlandais. Elles ont notamment permis de mettre au jour des traces du campement d'hôpitaux temporaires construit afin d'accueillir les immigrants irlandais de 1847 et 1848, et les ouvriers du pont Victoria dans la décennie suivante. Une fosse, peut-être de latrines, associée à cette période a d'ailleurs permis de recueillir un grand nombre d'artefacts qui viennent témoigner de belle façon de la vie quotidienne sur le camp. Des vestiges associés au quartier Victoriatown, ou Goose Village, qui se développe à partir du troisième quart du XIX^e siècle et qui sera complètement rasé en 1964, ont également été mis au jour. Cependant, il a été constaté que ces travaux de démolition ont fait disparaître en grande partie les éléments enfouis de l'ancien quartier ouvrier, du moins dans le secteur investigué. De plus, des éléments topographiques ont été observés qui témoignaient de la ligne de rivage d'origine de fleuve Saint-Laurent, avant les vastes opérations de remblayage du XX^e siècle. Toutefois, ceux-ci se trouvaient dans une seule sous-opération, et le tracé de cette ligne demeure indéterminé. Finalement, l'épaisse couche de remblai servant de lit de pose à l'infrastructure de la chaussée actuelle renfermait de nombreux éléments témoignant de la présence de l'Autostade, construit dans le cadre de l'Exposition universelle de 1967. Ces gros fragments de béton armé étaient cependant dispersés de façon plutôt aléatoire, et ils ne présentaient que peu de pertinence du point de vue archéologique.

En définitive, les données recueillies à l'automne 2017 permettent de dresser un portrait général des ressources archéologiques présentes sur l'aire d'étude. Les tranchées d'inventaire réparties uniformément dans le stationnement ont offert de nombreuses fenêtres sur le sous-sol du terrain. En revanche, il serait difficile de planifier une fouille très ciblée car les éléments anciens découverts ont été mis au jour sur de petites superficies. Certes, il est possible de cibler des espaces où la présence de vestiges est attestée, et où des sols d'occupation ont été trouvés, mais l'aire couverte par ces éléments demeure indéterminée. Cependant, il semble clair que les ressources archéologiques associées aux occupations du milieu du XIX^e siècle sont présentes sans trop d'interruptions sur la majeure partie de la portion sud du stationnement. Ainsi, dans le cas de travaux de grande envergure à cet endroit, il serait justifié de procéder à un inventaire complémentaire afin de mieux cibler d'éventuelles fouilles, plutôt que de réaliser une fouille couvrant l'intégralité de l'aire excavée. L'espace central du stationnement n'a d'ailleurs pas pu être expertisé, et un inventaire préalable y serait absolument nécessaire. Dans le cas de travaux de moindre ampleur, une fouille intégrale de la superficie à excaver

pourrait être exécutée. Finalement, le terrain occupé par la cimenterie Lafarge à l'ouest ayant été acheté par Hydro-Québec et sur lequel seront aménagées des installations n'ayant pas été inclus dans l'aire d'étude dans le cadre de la présente intervention, il serait approprié d'analyser son potentiel archéologique afin d'y recommander, le cas échéant, d'éventuelles interventions.

Bibliographie

Anonyme

1962 *Réaménagement urbain. Victoriatown*. Service d'urbanisme, éd. Montréal.

ARKÉOS

2008 *Interventions archéologiques dans les rues de Montréal, 2004 et 2005 : Rue Metcalfe (BjFj-1, rue des Soeurs-Grises (MTL04-25-5), rue des Récollets (MTL04-25-6), rue Bridge (MTL04-23-2), avenue Savoie (BjFj-111), rue Labelle (MTL04-25-9), Parc du Mont-Royal (BjFj-134 et MTL05-25-6), et rue Duke (BiFj-67 et MTL05-25-10)*. Montréal, Ville de Montréal.

CHAREST-AUGER, Maude

2012 *Les réactions montréalaises à l'épidémie de typhus de 1847*. Histoire, Maîtrise, Montréal, Université du Québec à Montréal.

CHARTRÉ, Christine

1992 *Chronologie des aménagements de Grosse-Île, 1796-1990*. Parcs Canada.

DECHÈNE, Louise

1988 *Habitants et marchands de Montréal au XVII^e siècle*. Montréal, Boréal.

ETHNOSCOP

2017 *Projet Bonaventure, Interventions archéologiques, BiFj-56, BiFj-67 et BiFj-75*. Montréal, Ville de Montréal.

FAGAN, Brian M.

2000 *Ancient North America*. Londres, Thames & Hudson Ltd.

FERLAND-ANGERS, Albertine

1977 *Mère d'Youville. Première fondatrice canadienne*. Montréal, Centre Marguerite-D'Youville.

KING, Donovan

2016 *Montreal's Irish Famine Cemetery : Commemoration Struggles from 1847 to the Present*. In Irish Studies and Celtic Studies Joint Conference. Concordia University, Montreal.

LEGGE, Charles

1860 *A Glance at the Victoria Bridge and the Man who Built it*. Montréal, John Lovell.

LEWIS, Robert D.

1991 « The Development of an Early Suburban Industrial District : the Montreal Ward of Saint-Ann, 1851-1871 », *Revue d'histoire urbaine*, Vol. 19, N° 3, p. 166-180.

LVM

- 2013 *Projet du Nouveau Havre de Montréal, parcelle 15, Secteur Rue des Irlandais.* Montréal, Société Immobilière du Canada CLC Limitée.

POIRIER, Jean

- 2016 « Par monts, par vaux... et par ruisseaux ». In Balac Anne-Marie et François Bélanger, éds, *Lumières sous la ville : quand l'archéologie raconte Montréal*. p. 58-69. Signes des Amériques. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec.

SACL

- 2012 *Inventaire archéologique réalisé dans le cadre des travaux d'aménagement du centre d'entretien ferroviaire de Pointe-Saint-Charles, phase 1, site biff-101. Rapport préliminaire.* Montréal, Agence métropolitaine de transport.

TASCHEREAU, MGR E.-A.

- 1879 *Discipline du diocèse de Québec (Discipline diocésaine).* Québec, P.G. Delisle Imprimeur-Éditeur.

TREMBLAY, Roland et Louise POTHIER

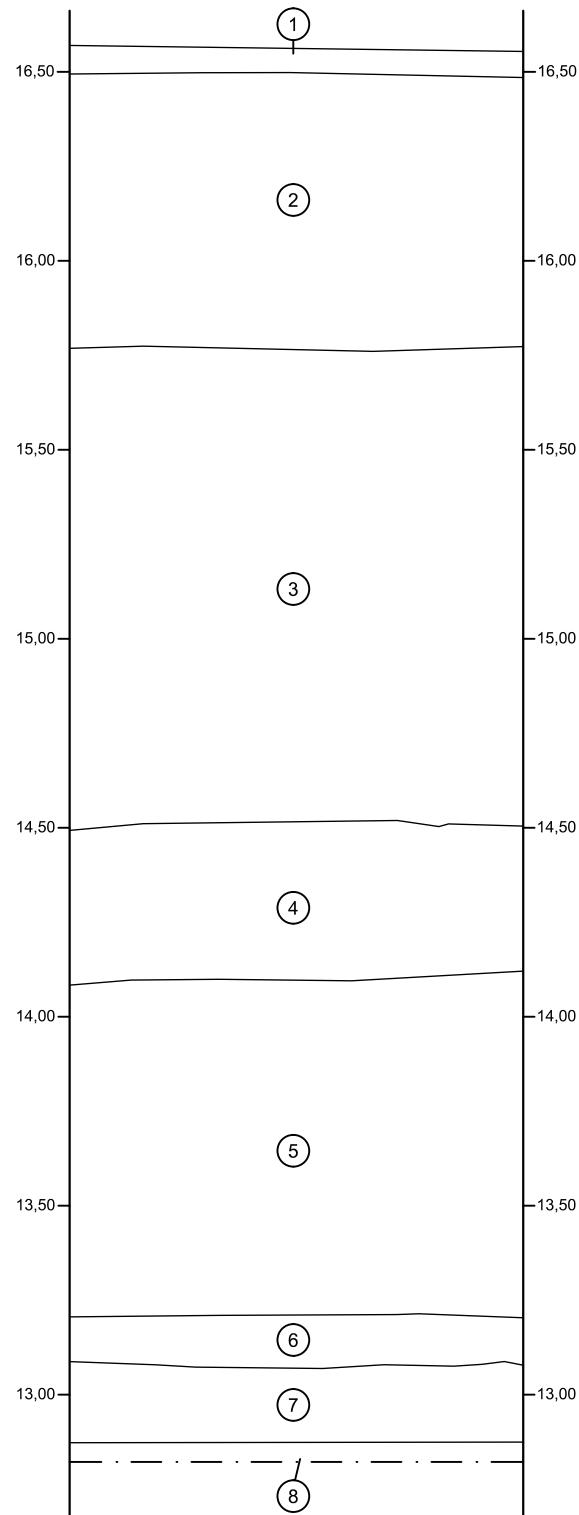
- 2004 « Un havre préhistorique ». In Gilles Lauzon et Madeleine Forget, éd., *L'histoire du Vieux-Montréal à travers son patrimoine*. p. 7-25. Sainte-Foy, Publications du Québec.

Annexes

Annexe 1 Coupes stratigraphiques

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE

mètres (NMM)



- (1) Asphalte; surface de circulation
 - (2) Pierre concassée; remblai de nivellement de surface de circulation
 - (3) Dépôt hétérogène brun noirâtre, contenant des briques, du béton, des pierres et des fragments de métal; remblai de rehaussement
 - (4) Limon argileux brun, homogène et compact; remblai d'aménagement
 - (5) Dépôt hétérogène; remblai de rehaussement
 - (6) Mélange de limon sableux brun grisâtre et d'argile gris bleuté, hétérogène et très compact, contenant des galets, des fragments de briques, des grosses pierres et des fragments de béton; remblai de rehaussement (2E1)
 - (7) Limon argileux brun grisâtre, homogène et très compact, avec des traces de briques et de mortier en surface ainsi que quelques cailloux; Ap (2F1)
 - (8) Argile brun beigeâtre mouchetée brun rougeâtre, homogène et compacte; sol naturel stérile (2F2)
- — Limite de fouille

Poste des Irlandais à 315-25 kV
Inventaire archéologique

Sous-opération 1A, paroi nord

Sources :
Archéologie: Ethnoscop, HYD1728
Fichier : 7434_et_001_cartes_annexe_c1_180904.dwg

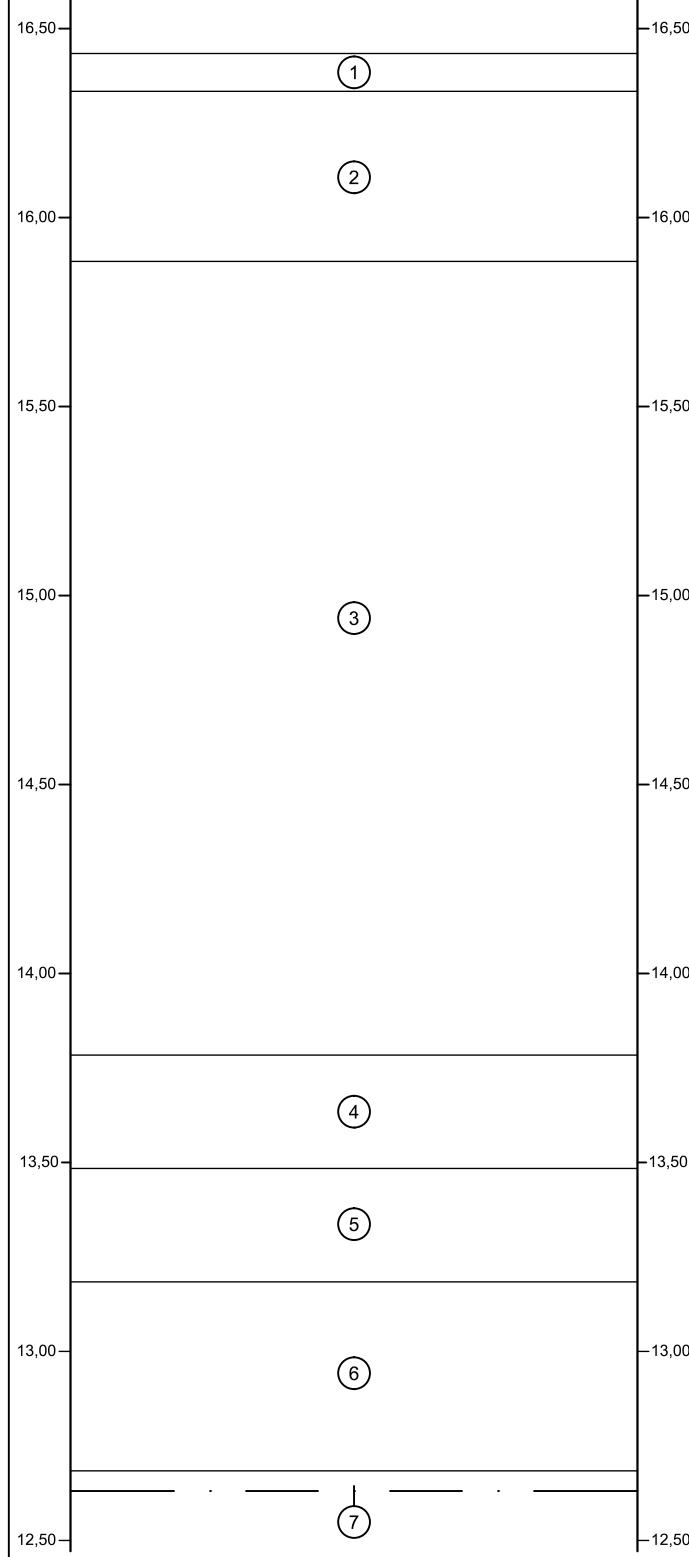
0 0,2 0,4 m
MTM, fuseau 8, NAD83 (SCRS)

Coupe 1

Avril 2018

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE

mètres (NMM)



Poste des Irlandais à 315-25 kV
Inventaire archéologique

Sous-opération 1B, paroi est

Sources :
Archéologie: Ethnoscop, HYD1728
Fichier : 7434_et_001_cartes_annexe_c2_180904.dwg

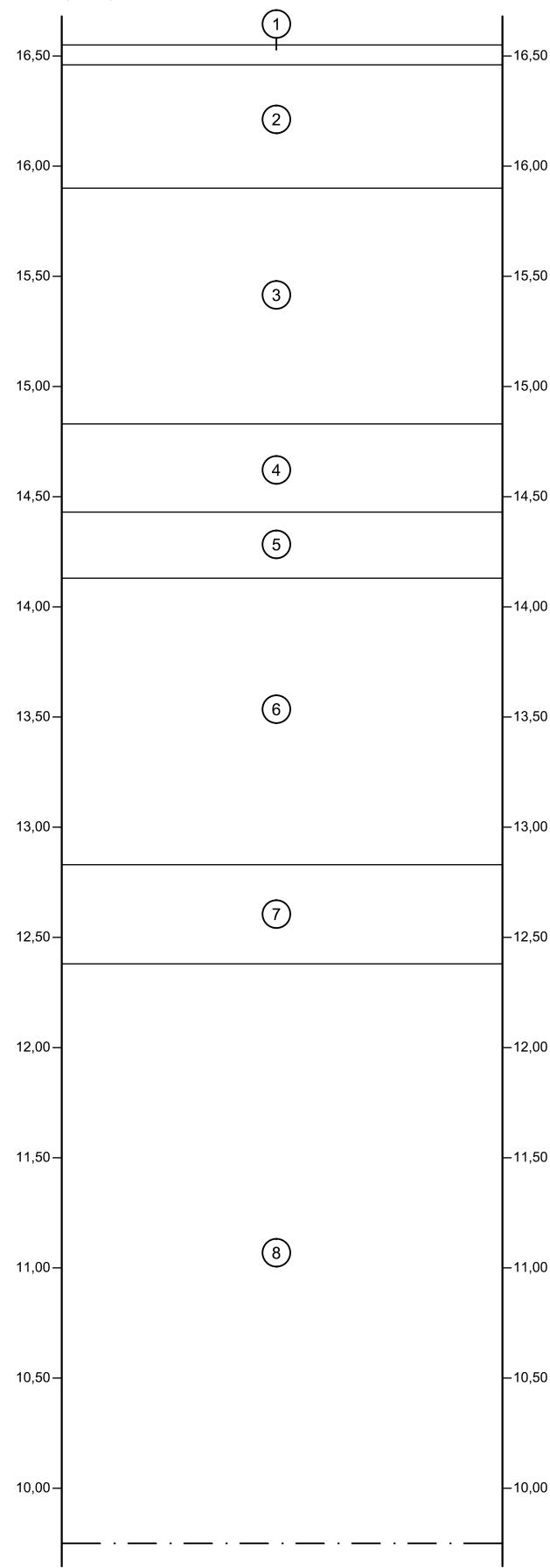
0 0,2 0,4 m
MTM, fuseau 8, NAD83 (SCRS)

Avril 2018

Coupe 2

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE

mètres (NMM)



- (1) Asphalte; surface de circulation
- (2) Pierre concassée; remblai de nivellement de surface de circulation
- (3) Limon sableux brun grisâtre, hétérogène et compact, contenant beaucoup de gravier et d'éclats de pierres; remblai de rehaussement
- (4) Dépôt hétérogène composé principalement de briques et de mortier désagrégé; dépôt de démolition
- (5) Limon argileux brun foncé, homogène et compact; remblai d'aménagement.
- (6) Dépôts hétérogènes superposés; remblais de rehaussement
- (7) Sable très compact avec fragments de carreaux de céramique à plancher et de béton; dépôt de démolition
- (8) Dépôts organiques dégageant de fortes odeurs d'hydrocarbures; remblais/résidus industriels

Poste des Irlandais à 315-25 kV
Inventaire archéologique

Sous-opération 1F, paroi nord

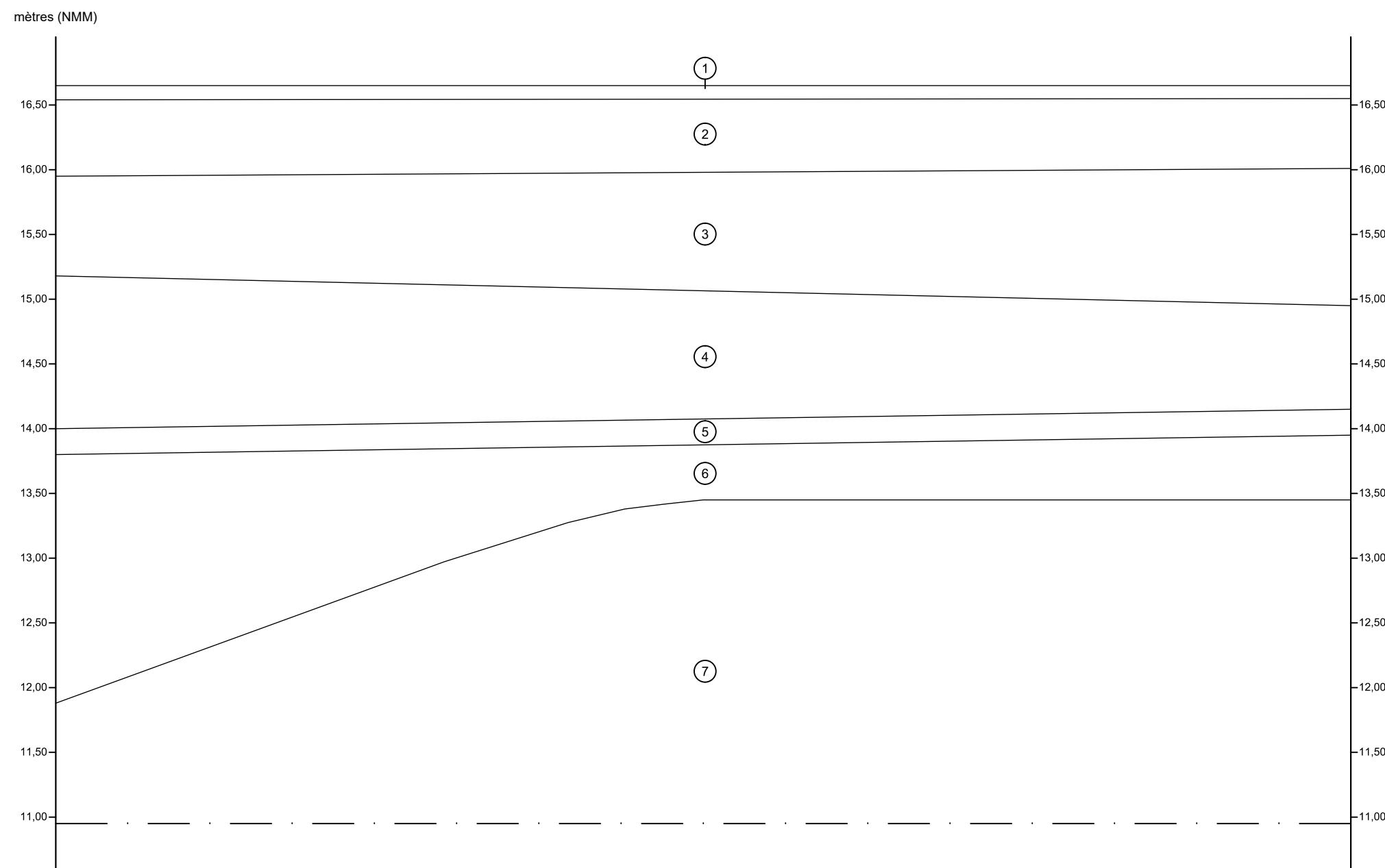
Sources :
Archéologie: Ethnoscop, HYD1728
Fichier : 7434_et_001_cartes_annexe_c3_180904.dwg

0 0,3 0,6 m
MTM, fuseau 8, NAD83 (SCRS)

Avril 2018

Coupe 3

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE



- (1) Asphalte; surface de circulation
 - (2) Pierre concassée; remblai de nivellement de surface de circulation
 - (3) Mélange de pierre concassée et de fragments de briques; remblai de nivellement de la surface de circulation
 - (4) Dépôt hétérogène formé principalement de fragments de béton armé; dépôt de démolition
 - (5) Dalle de béton; surface de circulation
 - (6) Dépôts hétérogènes superposés présentant une inclinaison prononcée vers le nord-est; remblai de rehaussement et de comblement
 - (7) Argile grise, homogène, contenant des pierres, des briques et du mortier au sommet de la couche; sol naturel stérile remanié
- · — Limite de fouille

Poste des Irlandais à 315-25 kV
Inventaire archéologique

Sous-opération 1G, paroi sud

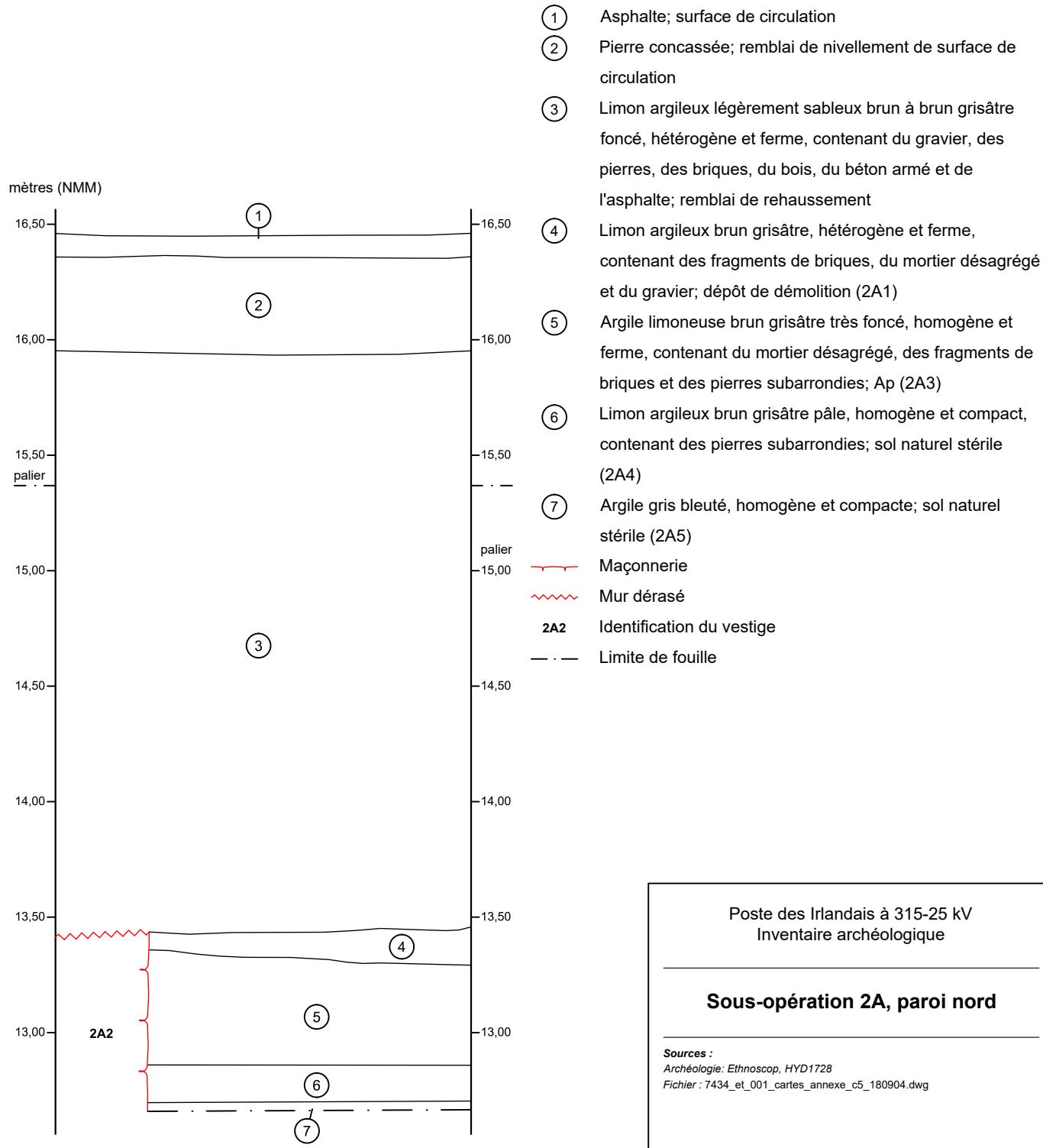
Sources :
Archéologie: Ethnoscop, HYD1728
Fichier : 7434_et_001_cartes_annexe_c4_180904.dwg

0 0,4 0,8 m
MTM, fuseau 8, NAD83 (SCRS)

Coupe 4

Avril 2018

COUPE STRATIGRAPHIQUE



Poste des Irlandais à 315-25 kV
Inventaire archéologique

Sous-opération 2A, paroi nord

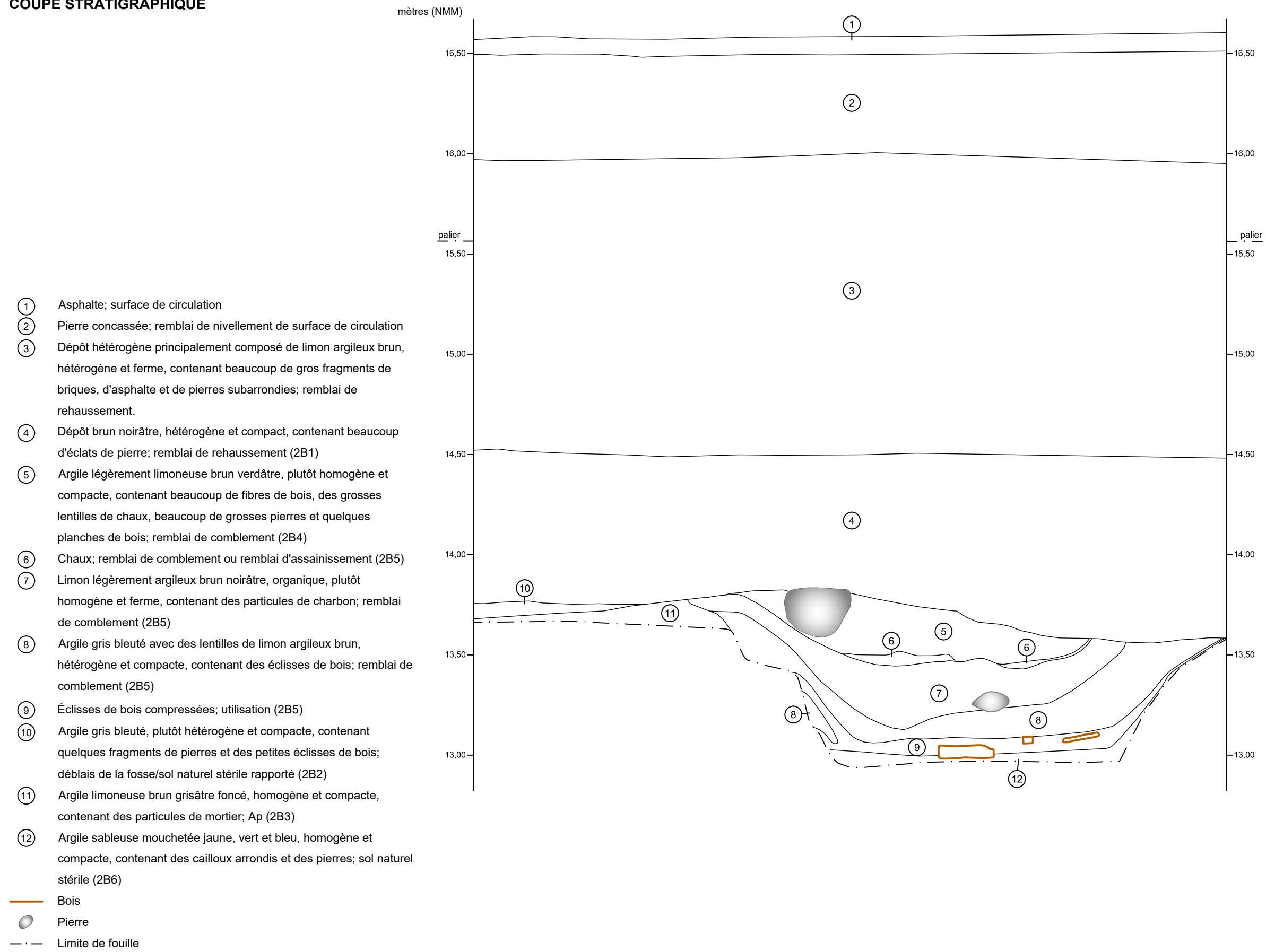
Sources :
Archéologie: Ethnoscop, HYD1728
Fichier : 7434_et_001_cartes_annexe_c5_180904.dwg

0 0,25 0,5 m
MTM, fuseau 8, NAD83 (SCRS)

Coupe 5

Avril 2018

COUPE STRATIGRAPHIQUE



Poste des Irlandais à 315-25 kV
Inventaire archéologique

Sous-opération 2B, paroi sud

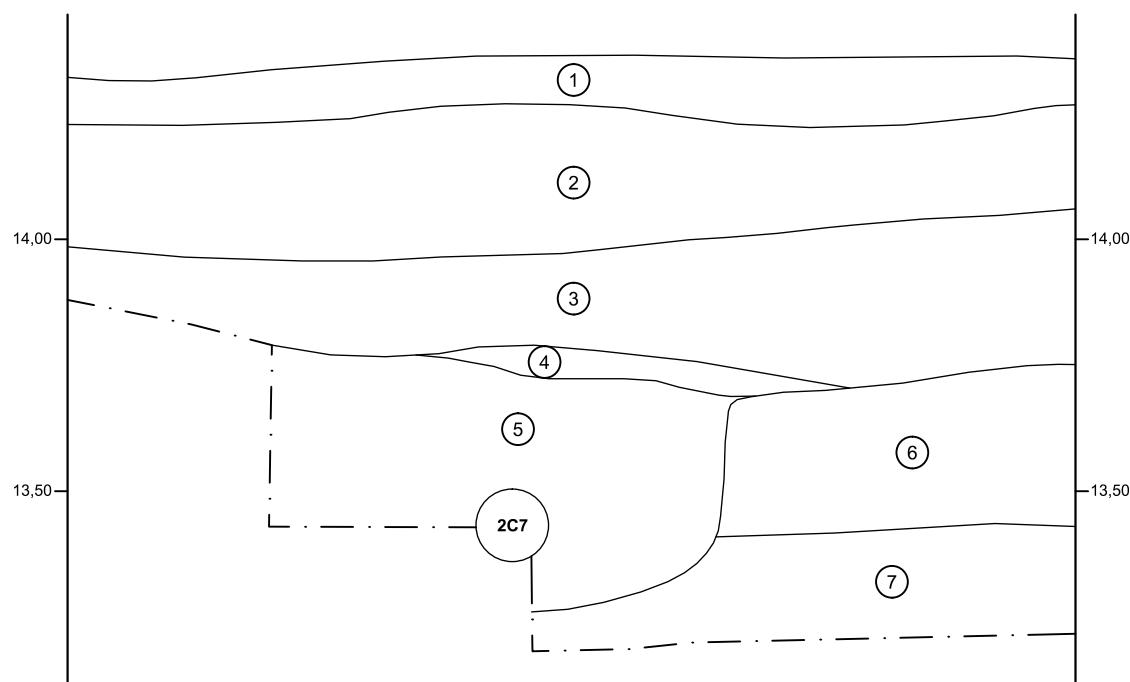
Sources :
Archéologie: Ethnoscop, HYD1728
Fichier : 7434_et_001_cartes_anexes_c6_180904.dwg

0 0,2 0,4 m
MTM, fuseau 8, NAD83 (SCRS)

Avril 2018

COUPE STRATIGRAPHIQUE

mètres (NMM)



- ① Dépôt hétérogène sableux, compact, contenant beaucoup de lentilles d'argile vert grisâtre et de graviers anguleux, de la cendre, des trace de briques et de mortier, quelques gros cailloux anguleux et une concentration de gravier à la base; remblai de rehaussement (2C2)
- ② Sable légèrement limoneux noir, homogène et très compact, contenant des nodules d'argile grise, de rares cailloux et un peu de fibres végétales; remblai d'aménagement (2C3)
- ③ Sable argileux gris très foncé, hétérogène et compact, contenant beaucoup de gravier, des cailloux subarrondis, de rares pierres subarrondies, des fragments de briques, des nodules d'argile et beaucoup d'oxydation à la base; remblai/surface de circulation? (2C4)
- ④ Sable brun grisâtre, homogène et ferme, contenant de rares nodules d'argile; remblai de comblement (2C5)
- ⑤ Cailloux arrondis; remblai de comblement (2C6)
- ⑥ Cailloux arrondis et subarrondis dans une matrice de sable graveleux gris foncé, contenant quelques petits fragments de briques et un dépôt de sable près de la base; remblai de rehaussement (2C8)
- ⑦ Argile limoneuse légèrement sableuse noire, homogène et compacte, contenant un peu de gravier, des cailloux arrondis et subarrondis, des petits fragments de briques et quelques cailloux anguleux; Ap (2C9)
- 2C7 Identification de vestige
- — Limite de fouille

Poste des Irlandais à 315-25 kV
Inventaire archéologique

Sous-opération 2C, paroi est

Sources :
Archéologie: Ethnoscop, HYD1728
Fichier : 7434_et_001_cartes_annexe_c7_180904.dwg

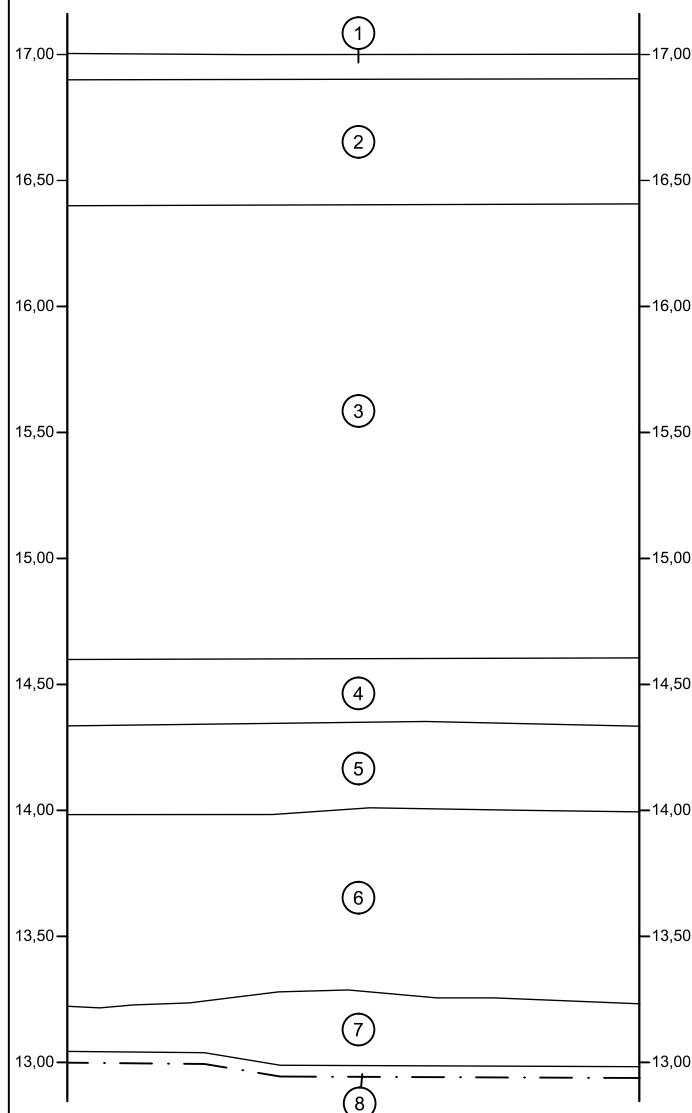
0 0,15 0,3 m
MTM, fuseau 8, NAD83 (SCRS)

Coupe 7

Avril 2018

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE

mètres (NMM)



- (1) Asphalte; surface de circulation
 - (2) Pierre concassée; remblai de nivellement de surface de circulation
 - (3) Dépôt hétérogène sableux, compact, contenant beaucoup de lentilles d'argile vert grisâtre, de graviers anguleux, de traces de briques et de mortier, ainsi que quelques gros cailloux anguleux et une concentration de gravier à la base; remblai de rehaussement
 - (4) Sable légèrement limoneux noir, homogène et très compact, contenant des nodules d'argile grise, de rares cailloux et un peu de fibres végétales; remblai d'aménagement
 - (5) Sable argileux gris très foncé, hétérogène et compact, contenant beaucoup de gravier et cailloux subarrondis, des rares pierres subarrondies, des fragments de briques et des nodules d'argile; remblai/surface de circulation?
 - (6) Cailloux arrondis et subarrondis dans une matrice de sable graveleux gris foncé, contenant quelques petits fragments de briques et un dépôt de sable près de la base; remblai de rehaussement.
 - (7) Argile limoneuse légèrement sableuse noire, homogène et compacte, contenant un peu de gravier, des cailloux arrondis et subarrondis, des petits fragments de briques et quelques cailloux anguleux; Ap (2D1)
 - (8) Argile légèrement sableuse gris verdâtre, homogène et compacte; sol naturel stérile (2D2)
- — Limite de fouille

Poste des Irlandais à 315-25 kV
Inventaire archéologique

Sous-opération 2D, paroi est

Sources :
Archéologie: Ethnoscop, HYD1728
Fichier : 7434_et_001_cartes_annexe_c8_180904.dwg

0 0,3 0,6 m
MTM, fuseau 8, NAD83 (SCRS)

Coupe 8

Avril 2018

Annexe 2 Inventaire et catalogue des artefacts

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Poste des Irlandais
Code : BiFj-139

Archéologue : Sébastien Leduc
Analyste : Isabelle Hade

Date : mars 2018
Collection :

Lot	Code mat.	Matériaux	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
1G99	1.2.1.91	GG Bristol	bouteille de bière de gingembre	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragment de goulot à lèvre aplatie et épaule champenoise de bouteille cylindrique. Enduit ferrugineux de couleur brune recouvrant la partie supérieure. 2 cm de diam. d'ouv. Présence du bouchon de liège. Élagué.	NC	
1G99	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille à boisson gazeuse	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Inc	Bouteille cylindrique dont le goulot est absent. Inscription moulée en relief sur la paroi: Chas Gurd Co/limited/MONTREAL/TRADE MARK/REGISTERED/C. GURD & Co/LIMITED/THIS BOTTLE IS OUR EXCLUSIVE PROPERTY ANYONE USING DESTROYING OR RETAINING IT WILL BE PROSECUTED. Logo de Gurd (bandeau de trois plumes-Prince de Galles) et inscription ICH DIEN moulés en relief sur la paroi et sous la base. Base de 6 cm de diam. Compagnie établie dès 1868. Fabrication mécanique post 1900. Élagué.	NC	
1G99	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille à boisson gazeuse	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Ent	Bouteille cylindrique avec goulot à lèvre à capsule. Inscription moulée en relief sur la paroi: MILLAR'S MONTREAL. Inscription RM moulée en relief sous la base. Bouteille de 22 cm de haut. ; base de 6 cm de diam. ; goulot de 1,8 cm de diam. d'ouv. Fabrication par procédé Owens.		1
1G99	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille à boisson gazeuse	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Inc	Bouteille cylindrique dont le goulot est absent. Inscription noir en émail cuit sur la paroi: CHARLES GURD & CO LIMITED MONTREAL. Base de 5,5 cm de diam. Compagnie établie dès 1868. Fabrication par procédé Owens. Élagué.	NC	
1G99	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille à eau minéral	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Ent	Bouteille cylindrique fond rond avec point de repos. Goulot à lèvre aplatie. Inscription moulée en relief sur la paroi: BIRCHS/BELFAST. Bouteille de 23 cm de haut. ; corps de 6,2 cm de diam. ; goulot de 2 cm de diam. d'ouv. Soufflée dans un moule en deux parties. Verdâtre. https://sha.org/bottle/soda.htm		2
1G99	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille à eau minéral	2	2	4.1.4	Alimentation, conservation	Inc	Bouteilles cylindriques à fond rond et dont le goulot est absent. Corps de 6 cm et 6,2 cm de diam. Soufflée dans un moule en deux parties. Verdâtre. Élagués.	NC	

Lot	Code mat.	Matériaux	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
1G99	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille à café	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Ent	Bouteille d'essence, carrée à col cylindrique et goulot à lèvre aplatie fabriquée à la pince de finition. Inscription moulée en relief sur trois faces: ESS «CAMP» COFFEE & CHICORY/PATTERSON'S/GLASGOW. 16,5 cm de haut. sur 4 cm² de base sur 1,9 cm de diam. d'ouv. Soufflée dans un moule en deux parties avec plaque de base séparée. Établi depuis 1876. http://www.bbc.co.uk/ahistoryoftheworld/objects/XG1CiGSCTzqb05nDwlhhjg		3
1G99	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille à boisson gazeuse	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Ent	Bouteille cylindrique avec goulot à lèvre à capsule. Inscription moulée en relief sur la paroi: Chas Gurd Co/limited/MONTREAL/TRADE MARK/REGISTERED/C. GURD & Co/LIMITED/THIS BOTTLE IS OUR EXCLUSIVE PROPERTY ANYONE USING DESTROYING OR RETAINING IT WILL BE PROSECUTED. Logo de Gurd (bandeau de trois plumes-Prince de Galles) et inscription ICH DIEN moulés en relief sur la paroi. Logo de Gurd (bandeau de trois plumes-Prince de Galles) et inscription GURD moulés en relief sous la base. Bouteille de 22 cm de haut. ; base de 6 cm de diam. ; goulot de 1,6 cm de diam. d'ouv. Compagnie établie dès 1868. Fabrication par procédé Owens.		4
1G99	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à eau minéral	3	3	4.1.4	Alimentation, conservation	Ent	Bouteilles cylindriques. Col rétréci vers le haut, épaulement tombante et corps ovoïde. Goulot à lèvre à capsule. Inscription moulée en relief sous la base: SOURCE PERRIER. Deux bouteilles de 17 cm de haut. sur 4 cm de diam. de base sur 1,6 cm de diam. d'ouv. et une bouteille de 21 cm de haut. sur 5,5 cm de diam. de base sur 1,6 cm de diam. d'ouv. Fabrication mécanique post 1900. Compagnie établie depuis 1863.	1	
1G99	2.3.1.4	V col transp vert foncé autre	bouteille à huile	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Ent	Bouteille cylindrique. Col cylindrique, épaulement tombante et corps aminci vers le bas. Goulot à lèvre brevetée. 21 cm de haut. sur 2,6 cm de diam. de base sur 1,5 cm de diam. d'ouv. Vert très vif. Soufflée dans un moule en deux parties avec plaque de base séparée.		5
2A01	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	1	1	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragment de large rebord à pâte orange.	1	
2A01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau sans marque ni décor apparent.	1	
2A01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de fourneau avec un décor à motif de feuilles moulées en relief sur la cicatrice de moule.	1	
2A01	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor à motif indéterminé (lignes et points) imprimé en brun sur les deux surfaces.	1	

Lot	Code mat.	Matériaux	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
2A01	1.2.1.79	GG glaç saline brune	cruche ou jarre?	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragment de base circulaire. Pâte beige. Glaçure de couleur brun-roux recouvrant la surface extérieure. Enduit beige recouvrant l'intérieur.	1	
2A01	1.3.1.11	PC sans glaçure	indéterminé	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de paroi cylindrique dont la surface extérieure est cannelée.	1	
2A01	1.3.1.21	PC avec glaçure	fusible	1	1	1.9	Électricité	Frag	Fragment de tube cylindrique cannelé en porcelaine, transpercé d'une tige circulaire en métal. Inscription imprimée en brune sur la partie en porcelaine: CHAMPION J-8. 1,2 cm de diam. Tige de 0,6 cm de diam.	1	
2A01	2.1	Verre Incolore	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi de bouteille carrée.		
2A01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	4	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats d'épaisseurs différentes.¶	1	
2A01	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	7	0	4.2.1.2¶	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de goulot à lèvre droite polie au feu et bague droite (1) et de paroi. Objets différents.	1	
2A01	2.3.1.10	V col transp brun	bouteille	2	0	4.10¶	Entreposage ind.	Frag	Fragments de paroi. Probablement le même objet.	1	
2A01	2.3.1.4	V col transp vert foncé autre	bouteille	1	0	4.1.4¶	Alimentation, conservation	Frag	Fragment de paroi (épaule?). Inscription moulée en relief: [...] DE [...]. Vert vif.	1	
2A01	3.1.1.1	Fer ind	bande	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de bande rectangulaire. Env. 2 cm de larg. Corrodée.	1	
2A01	3.1.1.11¶	Fer forgé	clou forgé¶	1	1	4.7.2.3¶	Fixations-clous	Inc	Clou dont la pointe est absente.	1	
2A01	3.1.1.12¶	Fer laminé	clou découpé¶	3	3	4.7.2.3¶	Fixations-clous	Ent	Clous dont deux entiers (5 cm et 6 cm de long.) et un fragment de tige.	1	
2A01	3.1.8.1	Aluminium	bande	2	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de bandes rectangulaires dont une est spiralée. 1 cm de larg. sur 0,01 cm d'épais.	1	

Lot	Code mat.	Matériaux	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
2A01	5.1.1	Os	ossements	2	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments dont un avec trace de boucherie.	1	
2A03	1.1.1.106	TCG n-e Angleterre 2	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi avec engobe et glaçure d'aspect jaune recouvrant l'intérieur et glaçure incolore d'aspect orange recouvrant l'extérieur. Pâte orange vif.	1	
2A03	1.1.2.31	Creamware	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Sans décor apparent.	1	
2A03	1.1.2.31	Creamware	pot?	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments jointifs de paroi de contenant cylindrique. Sans décor apparent.	1	
2A03	1.1.2.31	Creamware	pot?	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base à pied légèrement étalé de contenant cylindrique. Sans décor apparent. 18 cm de diam. estimé.	1	
2A03	1.1.2.31	Creamware	contenant	4	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments plat de base (1) et de paroi. Sans décor apparent. Appartenant peut-être à des objets décrits précédemment.	1	
2A03	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	2	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyau sans marque ni décor apparent. Un est vernissé vert.	1	
2A03	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	5	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyau sans marque ni décor apparent. I	1	
2A03	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	3	3	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyau avec inscription moulée en creux: HENDERSON/MONTREAL. 1847-1876	1	
2A03	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de fourneau à décor moulé de cannelures et de larges côtes sur la partie supérieure et de fines côtes à la jonction du fourneau et du tuyau.	1	
2A03	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de fourneau avec inscription moulée en relief: HB. 1870	1	
2A03	1.1.2.51	Pearlware	soucoupe?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor à l'éponge rouge recouvrant la surface intérieure.	1	
2A03	1.1.2.51	Pearlware	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor moulé en creux à motif de cordon sous la lèvre, décor moulé en relief sur le marli: V X et ligne peinte en bleu entre les deux.	1	

Lot	Code mat.	Matériaux	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
2A03	1.1.2.51	Pearlware	pot de chambre?	2	1	4.5.1 <i>l</i>	Excrétion	Frag	Fragments de rebord étalé (1) et de paroi. Décor à l'éponge bleu recouvrant la surface intérieure et le dessus du rebord.	1	
2A03	1.1.2.51	Pearlware	contenant	1	1	4.99 <i>l</i>	Consommation ind.	Frag	Fragment plat de base. Décor à motif végétal imprimé en bleu. Marque imprimée en creux sous la base: 14. Plat de service?	1	
2A03	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	1	1	4.1.3.3 <i>l</i>	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de paroi. Décor à motif floral et scénique imprimé en bleu.	1	
2A03	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou tasse	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi. Décor à motif de lignes et de cercles peint en bleu sur la paroi extérieure.	1	
2A03	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor à motif d'une ligne peinte en rouge sous la lèvre extérieure.	1	
2A03	1.1.2.61	TCF blanche	bol?	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi. Décor à motif d'une ligne peinte en rouge sur la paroi extérieure.	1	
2A03	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor à motif Willow imprimée en bleu.	1	
2A03	1.1.2.61	TCF blanche	bol?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord étalé. Décor moulé à motif godronné sous la lèvre et décor à motif floral, effacé, sur le marli (teinte rosée).	1	
2A03	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de bouge et de marli. Sans décor apparent.	1	
2A03	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Sans décor apparent.	1	
2A03	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de bouge et de marli, à pans moulés. Sans décor apparent.	1	
2A03	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments plats de base. Sans décor apparent. Appartenant probablement au même objet.	1	
2A03	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	bol	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de rebord (1) et de paroi. Décor d'une bande d'engobe blanc avec, à l'intérieur, un décor mocha bleu.	1	

Lot	Code mat.	Matériaux	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
2A03	1.2.1.92	GG feld foncé	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Pâte chamois beige et glaçure brune d'aspect métallique recouvrant les deux surfaces.	1	
2A03	1.99	Céramique altérée	bol ou tasse	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de rebord (1) et de paroi. Décor à motif de lignes peint en bleu dans une bande bleu sous la lèvre intérieure et extérieure. Probablement de la TCFB.	1	
2A03	2.2.1.4	Verre teinté rég. bleu	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique.	1	
2A03	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	5	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments d'épaule et de col (1) et de paroi. Au moins deux objets différents (teintes différentes).	1	
2A03	3.1.1.1	Fer ind	boulon	1	1	4.7.2.4	Fixations-divers	Ent	Boulon composé d'une tige circulaire, filetée à l'extrémité. Présence d'une rondelle et d'un écrou. 15 cm de long. 1,3 cm de diam.	1	
2A03	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou de 10 cm de long.	1	
2A03	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Gros clou de 16 cm de long.	1	
2A03	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	15	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous dont six entiers (entre 5 cm et 10 cm de long.), sept fragments de tête et deux fragments de tige.	1	
2A03	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	monnaie	1	1	5.2	Commerce	Ent	Monnaie corrodée. 2,8 cm de diam. Jeton colonial, buste et harpe?		6
2A03	5.1.1	Os	ossements	4	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments dont un de mandibule avec une dent.	1	
2A03	5.1.2	Ivoire	dent	1	1	6.1.1.1	Mammifères	Ent	Dent.	1	
2B01	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi à pâte orange dense dont la surface intérieure est recouverte d'une glaçure incolore d'aspect brun orangé.	2	
2B01	1.1.2.31	Creamware	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment plat de base (?) sans décor apparent.	2	

Lot	Code mat.	Matériaux	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
2B01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de fourneau avec la marque «TD» face au fumeur, moulée en creux.	2	
2B01	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe?	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi. Décor à l'éponge bleu.	2	
2B01	1.1.2.61	TCF blanche	pot à conserves	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragment de rebord avec rainure en dessous.	2	
2B01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment plat de base. Décor à motif indéterminé imprimé en mauve.	2	
2B01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor moulé indéterminé avec trace de peinture rouge.	2	
2B01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. La surface extérieure est recouverte d'un engobe rose.	2	
2B01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	3	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Sans décor apparent. Appartenant peut-être à des objets décrits précédemment.	2	
2B01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	bol?	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de base et de paroi moulée. Sans décor apparent. Base de 9 cm de diam. estimé.	2	
2B01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base et de paroi. Sans décor apparent.	2	
2B01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	bol?	3	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de paroi. Sans décor apparent. Couverte légèrement crème. Probablement le même objet.	2	
2B01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	5	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments plats de base. Deux fragments jointifs. Sans décor apparent. Au moins deux objets différents. Appartenant peut-être à des objets décrits précédemment.	2	
2B01	1.3.2.11	PF dure orientale	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Sans décor apparent.	2	
2B01	2.1	Verre Incolore	bouteille	2	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de paroi de bouteille cylindrique. Objets différents.	2	

Lot	Code mat.	Matériaux	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
2B01	2.1	Verre Incolore	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi de bouteille à pan droit.	2	
2B01	2.1	Verre Incolore	carafe	2	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de goulot à rebord étalé et de col dépoli.	2	
2B01	2.1	Verre Incolore	cheminée de lampe	1	1	4.8.2	Éclairage	Frag	Fragment de rebord ondulé.	2	
2B01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment plat.	2	
2B01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base.	2	
2B01	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de col cylindrique.	2	
2B01	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment plat.	2	
2B01	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	1	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi de bouteille carrée.	2	
2B01	3.1.1.1	Fer ind	bande	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de bande rectangulaire de 0,9 cm de larg. sur 0,4 cm d'épais.	2	
2B01	3.1.1.1	Fer ind	plaqué	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de plaque circulaire (tôle). 6,6 cm de diam. sur 0,06 cm d'épais.	2	
2B01	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous dont un entier (5 cm de long.) et un fragment de tête.	2	
2B01	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragment.	2	
2B02	1.1.2.31	Creamware	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord ondulé. Décor à motif floral imprimé en brun. Tardif.	2	

Lot	Code mat.	Matériaux	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
2B02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	2	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyau sans marque ni décor apparent. Objets différents.	2	
2B02	1.1.2.51	Pearlware	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Trace d'un décor à motif de feuille peint en bleu.	2	
2B02	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor à motif shell edge bleu peint uniquement.	2	
2B02	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou soucoupe	2	2	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord et de base. Décor à motif Willow imprimée en bleu.	2	
2B02	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de bouge et de marli. Décor à motif Willow imprimée en bleu.	2	
2B02	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord ondulé. Décor moulé en relief à motif de lignes ondulantes sous la lèvre et de marguerites sur le marli.	2	
2B02	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Sans décor apparent.	2	
2B02	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou soucoupe	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de paroi près de la base. Trace d'un décor à motif floral peint en bleu et en vert. Creamware tardif?	2	
2B02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment plat de base. Décor à motif d'un personnage imprimé en bleu sur la surface intérieure et trace d'une marque (?) indéterminée, imprimée en bleu sur la paroi extérieure.	2	
2B02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	5	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Sans décor apparent. Au moins trois objets différents. Appartenant peut-être à des objets décrits précédemment.	2	
2B02	2.1	Verre Incolore	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique.	2	
2B02	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment plat.	2	
2B02	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment plat.	2	

Lot	Code mat.	Matériaux	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
2B02	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	1	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique.	NC	
2B02	3.1.1.1	Fer ind	bande	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de bande rectangulaire d'env. 3 cm de larg. Corrodée.	2	
2B02	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	7	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous dont un entier (6,5 cm de long.), deux fragments de tête, un fragment de pointe et trois fragments de tige.	2	
2B02	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	11	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous dont six entiers (entre 7,5 cm et 10 cm de long.), trois fragments de tête, un fragment de pointe et un fragment de tige.	2	
2B02	5.1.1	Os	ossements	11	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments dont deux avec traces de boucherie, un blanchi et un fragment de mandibule avec dents.	2	
2B02	5.1.1	Os	ossements	2	0	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Fragments.	2	
2B04	1.1.2.103	TCF rouge glaçure claire	tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base circulaire à pied légèrement étaillé. Trace d'une fine anse rectangulaire (0,9 cm de larg.). Décor d'une large bande à l'engobe bleu au-dessus de la base. Base de 6 cm de diam.	2	
2B04	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	5	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyau sans marque ni décor apparent. Deux fragments vernissés.	2	
2B04	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de fourneau avec la marque «[T]D» face au fumeur, moulée en relief. Carbonisé.	2	
2B04	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de fourneau sans marque ni décor apparent.	2	
2B04	1.1.2.42	TCF argileuse rouge	pipe-tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau. Décor moulé de lignes horizontales et verticales.	2	
2B04	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor à motif de bande sous la lèvre extérieure, à l'éponge bleu.	2	
2B04	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base. Décor à motif Willow imprimée en bleu.	2	

Lot	Code mat.	Matériaux	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
2B04	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi près de la base. Décor à motif floral imprimé en noir.	2	
2B04	1.1.2.61	TCF blanche	pichet?	1	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragment de base circulaire. Paroi moulée de bandes en creux.	2	
2B04	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	4	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Sans décor apparent. Au moins deux objets différents. Appartenant peut-être à des objets décrits précédemment.	2	
2B04	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor à motif de feuillage imprimé en bleu.	2	
2B04	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Sans décor apparent.	2	
2B04	1.3.4.11	PF Bone China standard	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor en pastillage à motif floral et rehaussé de mauve.	2	
2B04	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment plat.	2	
2B04	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi de bouteille carrée à pan en retrait.	2	
2B04	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Inc	Bouteille cylindrique. Cul en cloche, épaule tombante et lèvre rabattue fabriquée à la pince de finition (absence d'une petite partie). Trace de la canne. 15,5 cm de haut. sur 4,5 cm de diam. de base sur 1,3 cm de diam. d'ouv.	2	
2B04	2.2.1.8	Verre teinté rég. ambre	bouteille	17	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments d'épaule (6), de col (1) et de paroi de bouteille cylindrique. Fabriquée dans un moule Rickett.	2	
2B04	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	3	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de base et de paroi. Deux fragments jointifs. Pontil au sable. 7,5 cm de diam.	2	
2B04	3.1.1.1	Fer ind	crochet de fermeture	1	1	4.7.2.1	Systèmes de fermeture	Ent	Crochet formé par une tige circulaire dont une extrémité est insérée dans un piton à section carrée (6,2 cm de long.). Crochet de 9 cm de long. sur 3 cm de haut.	2	

Lot	Code mat.	Matériaux	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
2B04	3.1.1.1	Fer ind	piton	1	1	4.7.2.5l	Supports	Ent	Piton à section carrée de 5 cm de long. Œillet de 1,5 cm de diam. Corrodé.	2	
2B04	3.1.1.1	Fer ind	bande	1	1	7.1	Indéterminé	Ent	Bandes rectangulaire. Présence de trois perforations circulaires au centre de la bande (1 cm de diam.). 13 cm de long. sur 4 cm de larg. sur 0,2 cm d'épais.	2	
2B04	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé l	7	7	4.7.2.3l	Fixations-clous	Ent	Clous dont cinq entiers (5,5 cm et 16 cm de long.) et deux fragments de tête. Deux clous de gros formats.	2	
2B04	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé l	44	0	4.7.2.3l	Fixations-clous	Ent	Clous dont 23 entiers (3,5 cm et 12,5 cm de long.), 17 fragments de tête, deux fragments de pointe et deux fragments de tige. Certains bien conservés.	2	
2B04	5.1.1	Os	ossements l	16	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments dont cinq avec trace de boucherie et un fragment de mandibule avec dents.	2	
2B04	5.1.2	Ivoire	dent	1	1	6.1.1.1	Mammifères	Ent	Dent.	2	
2B05	1.1.1.3	TCG sans glaçure	bille	2	2	5.7	Jeux et divertissements	Ent	Billes entière et fragmentaire à pâte rosée. 1,8 cm de diam. l	2	
2B05	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	jatte ou terrine	4	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragments de rebord (2), de base circulaire (1) et de paroi à pâte orange vif et dont la surface intérieure est recouverte d'une glaçure incolore d'aspect brun métallique. Présence d'un bec verseur. Trois fragments jointifs.	3	
2B05	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	jatte ou terrine	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de rebord à pâte orange et dont la surface intérieure est recouverte d'une glaçure incolore d'aspect brun foncé (altéré). Présence de l'amorce d'un bec verseur.	3	
2B05	1.1.2.31	Creamware	assiette	2	1	4.1.3.3l	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord. Décor moulé à motif shell edge bleu. Tardif.	3	
2B05	1.1.2.31	Creamware	tasse	12	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Inc	Fragments de base à pied annulaire, de rebord et de paroi à pans. Fine anse moulée, rectangulaire (1 cm de larg.). Décor à motif champêtre (paysage, châteaux, personnages) imprimé en brun sur la paroi extérieure. Décor à motifs de lignes, de volutes et de fleurs imprimé en brun, en bandes sous la lèvre intérieure. 10 cm de haut; 5 cm de diam. de base; 10 cm de diam. d'ouv. estimé; anse de 6 cm de haut. Plusieurs fragments jointifs. Tardif.	3	
2B05	1.1.2.31	Creamware	bol?	4	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de paroi globulaire de gros bol. Décor à motif de larges et de fines bandes à l'engobe bleu, brun et vert recouvrant la surface extérieure. Même objet. Tardif.	3	

Lot	Code mat.	Matériaux	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
2B05	1.1.2.31	Creamware	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Sans décor apparent. Tardif.	3	
2B05	1.1.2.31	Creamware	bol	8	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de base à pied annulaire (2-jointifs) et de paroi moulée. Sans décor apparent. Tardif. 8,5 cm de diam. de base. Probablement le même objet.	3	
2B05	1.1.2.31	Creamware	contenant	8	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de base à pied annulaire (1), plats de base (3) et de paroi. Sans décor apparent. Appartenant peut-être à des objets décrits précédemment.	3	
2B05	1.1.2.31	Creamware	pot à conserve	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragment de rebord avec rainure en dessous. 10 cm de diam. estimé. Tardif.	3	
2B05	1.1.2.31	Creamware	bol	8	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord (4) et de paroi. Sans décor apparent.	3	
2B05	1.1.2.31	Creamware	pot de chambre?	1	1	4.5.1	Excrétion	Frag	Fragment de rebord étalé.	3	
2B05	1.1.2.31	Creamware	pot	3	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord à lèvre arrondie de contenant cylindrique. Sans décor apparent. Surface altérée. 8 cm de diam. estimé.	3	
2B05	1.1.2.31	Creamware	pot	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments jointifs de base circulaire à cul peu profond. Sans décor apparent. Tardif. 7 cm de diam. de base. Pot à conserve?	3	
2B05	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	4	4	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyau avec inscription moulée en creux: HENDERSON/MONTREAL. 1847-1876.	2	
2B05	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	5	5	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de fourneau avec la marque «TD» face au fumeur, moulée en creux.	2	
2B05	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	11	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyau sans marque ni décor apparent. Trois fragments vernissés.	2	
2B05	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de fourneau avec la marque «T[D]» face au fumeur, moulée en relief.	2	
2B05	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de fourneau sans marque ni décor	2	

Lot	Code mat.	Matériaux	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
2B05	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau ^l	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau avec inscription moulée en creux: MURRAY/GLASGOW. ^{ll}	2	
2B05	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau ^l	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau avec inscription moulée en creux: M[...]. ^{ll}	2	
2B05	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de fourneau. Décor moulé de lignes obliques près du rebord et de flûtes avec sphère à l'intérieur dans le bas du fourneau. ^{ll}	2	
2B05	1.1.2.51	Pearlware	bol	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de base à pied annulaire. Sans décor apparent.	3	
2B05	1.1.2.61	TCF blanche	bol	6	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord (2) et de paroi carénée. Décor à l'éponge bleu recouvrant la paroi au-dessus de la carène et décor à l'éponge bleu sous la lèvre intérieure. 16 cm de diam. estimé.	3	
2B05	1.1.2.61	TCF blanche	bol?	5	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord (2), de paroi carénée (1) et de paroi. Décor à l'éponge bleu sur la paroi extérieure à l'exception d'un fragment avec un décor sur les deux surfaces.	3	
2B05	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe?	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi. Décor à l'éponge bleu.	3	
2B05	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	4	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord (3) et de base. Décor d'une ligne peinte en rouge sous la lèvre intérieure et décor à motif floral peint polychrome (vert, rouge et bleu). Deux fragments jointifs.	3	
2B05	1.1.2.61	TCF blanche	bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor à motif floral peint polychrome (vert, rouge, brun et bleu) sur la paroi extérieure. Décor d'une bande peinte en rouge sous la lèvre intérieure et trace d'un décor indéterminé peint en bleu sur la paroi intérieure. 10 cm de diam. estimé.	3	
2B05	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3 ^{ll}	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor moulé à motif shell edge bleu.	3	
2B05	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	4	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord ondulé (2) et de paroi. Décor à motif Willow imprimée en bleu. Au moins deux objets différents.	3	
2B05	1.1.2.61	TCF blanche	tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord évasé et de paroi à pans. Décor à motif oriental (pagode) imprimé en noir sur la paroi extérieure. Décor à motifs de volutes et de fleurs imprimé en noir sous la lèvre et au fond à l'intérieur. Env. 6 cm de haut; 10 cm de diam. d'ouv. estimé.	3	

Lot	Code mat.	Matériaux	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
2B05	1.1.2.61	TCF blanche	tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de paroi. Décor à motif floral sur la paroi et de cordon sous la lèvre, imprimé en noir sur la paroi extérieure et en bande sous la lèvre intérieure. 8 cm de diam. d'ouv. estimé.	3	
2B05	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	6	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord (2), de base (2) et de paroi. Décor à motif floral sur la paroi et au fond et de cordon sous la lèvre, imprimé en noir. Marque imprimé en creux sous la base: JE[L?]L & co avec une ancre.	3	
2B05	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou tasse	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi. Décor à motif indéterminé (habitations) imprimé flow blue sur la paroi extérieure et décor à motif de volutes imprimé flow blue, en bande, sous la lèvre intérieure.	3	
2B05	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base. Décor altéré à motif floral (?) peint en rose.	3	
2B05	1.1.2.61	TCF blanche	bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base à pied annulaire. Sans décor apparent.	3	
2B05	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	4	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de base (1) et de paroi. Sans décor apparent. Appartenant peut-être à des objets décrits précédemment.	3	
2B05	1.1.2.61	TCF blanche	pot à conserve	11	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Ent	Fragments jointifs de pot cylindrique. Rebord avec large rainure en dessous. Sans marque ni décor apparent. 14 cm de haut. sur 14 cm de diam.		7
2B05	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	2	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de base circulaire et plat de base. Décor à motif Willow imprimée en bleu.	3	
2B05	1.1.2.61	TCF blanche	contenant-couvercle?	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord de couvercle bombé. Décor à motif Willow imprimée en bleu.	3	
2B05	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	soucoupe	5	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Inc	Fragments jointifs de rebord et de base. Décor à l'éponge bleu. 16 cm de diam. de rebord. Base de 8 cm de diam.		8
2B05	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	bol	14	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Inc	Fragments jointifs de rebord, de base à pied annulaire et de paroi carénée. Décor à l'éponge bleu recouvrant la paroi supérieure uniquement. Marque imprimée en creux sous la base avec une ancre: LONDON. 16 cm de diam. estimé. Base de 7,5 cm de diam.		9
2B05	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	soucoupe	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de rebord et de base. Décor à l'éponge bleu recouvrant la paroi. 16 cm de diam. estimé.	3	

Lot	Code mat.	Matériaux	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
2B05	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	bol	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi. Décor à lignes moulées en creux et rehaussées de bleu.	3	
2B05	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord évasé et de paroi à pans. Décor à motif de château sur la paroi extérieure, imprimé en noir très flou et très effacé sur la paroi extérieure et décor à motif de volutes imprimé en noir, effacé, en bande sous la lèvre intérieure.	3	
2B05	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de paroi à pans. Décor à motif indéterminé imprimé en noir (flou) sur la paroi extérieure et décor à motifs de volutes et de feuillage imprimé en noir (flou), en bande, sous la lèvre intérieure.	3	
2B05	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	tasse?	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi à pans. Trace d'une anse? Trace d'un décor à motif indéterminé imprimé en bleu sur la paroi extérieure.	3	
2B05	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord. Sans décor apparent.	3	
2B05	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	4	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Sans décor apparent. Appartenant peut-être à des objets décrits précédemment.	3	
2B05	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	bol	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de rebord (1) et de paroi carénée. Décor d'une bande d'engobe blanc avec, à l'intérieur, un décor mocha bleu.	3	
2B05	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor d'une bande d'engobe blanc avec, à l'intérieur, un décor mocha noir.	3	
2B05	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	bol	2	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de paroi carénée. Sans décor apparent.	3	
2B05	1.2.1.79	GG glaç saline brune	cruche ou jarre?	2	0	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragments de paroi. Pâte brune. Glaçure de couleur brune, luisante recouvrant la surface extérieure. Objets différents.	3	
2B05	1.2.1.91	GG Bristol	contenant	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragment de base d'un contenant circulaire. 8 cm de diam. estimé.	3	
2B05	1.2.2.123	GF col masse glaç liquide	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Pâte verte avec glaçure incolore recouvrant l'intérieur. Décor moulé en relief à motif de feuillage?	3	

Lot	Code mat.	Matériaux	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
2B05	1.3.4.11	PF Bone China standard	tasse	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de base circulaire à pied étalé et de rebord. Décor à motif de personnage enfantin dans un paysage imprimé en rouge et encadré de peinture bleu. 6,5 cm de haut. 6 cm de diam. estimé d'ouv. 7 cm de diam. estimé de base. Tasse pour enfant?	3	
2B05	1.3.4.11	PF Bone China standard	tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor à motif indéterminé peint en bleu et doré.	3	
2B05	1.99	Céramique altérée	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base. Sans décor apparent. Probablement du creamware tardif.	3	
2B05	1.99	Céramique altérée	assiette?	5	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de base. Sans décor apparent. Peut-être du creamware tardif. Au moins deux objets différents.	3	
2B05	2.2.1.10	Verre teinté rég. vert	bouteille de boisson gazeuse	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Ent	Bouteille de type torpille. Lèvre aplatie fabriquée à la pince de finition. Cicatrice de moulage en deux parties. Trois courtes lignes moulées en relief près de la base. Verdâtre. 24 cm de long. 2 cm de diam. d'ouv.		10
2B05	2.2.1.10	Verre teinté rég. vert	bouteille	5	1	4.10	Entreposage ind.	Ent	Fragments jointifs de base plate, épaule tombante, col cylindrique rétréci vers le haut et goulot à lèvre aplatie fabriquée à la pince de finition. Soufflée dans un moule en deux parties. 18 cm de haut.; base de 6,5 cm de diam.; goulot de 2 cm de diam. d'ouv. Verdâtre.	3	
2B05	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	3	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments jointifs de base et de paroi de bouteille cylindrique. 3 cm de diam. de base. d'ouv.	3	
2B05	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	23	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats de quatre d'épaisseurs et teintes différentes.	2	
2B05	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	14	0	4.2.1.20	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de base (1), de goulot (lèvre arrondie et lèvre aplatie fabriquées à la pince de finition) et de paroi de bouteille cylindrique. Au moins trois objets différents.	3	
2B05	2.3.1.10	V col transp brun	bouteille	18	1	4.100	Entreposage ind.	Frag	Fragments de base à cul en cloche (2) et de paroi. Certains fragments jointifs. Cicatrice de moulage. Env. 7,5 cm de diam.	3	
2B05	2.3.2.1	V col opaque blanc	bouton	1	1	4.4.2.3	Attachés-sans identification	Inc	Bouton à quatre trous, convexe, avec dépression circulaire au milieu. 1,1 cm de diam.	2	
2B05	3.1.1.1	Fer ind	couteau de table	1	1	4.1.3.1	Alimentation, ustensile de table	Frag	Lame de couteau rectangulaire à bout arrondi. Présence d'une soie plate pour l'emmanchement (manche composé de deux plaques en os ou en bois). Absence du manche. 16 cm de long. sur env. 2,4 cm de larg. Corrodée.	2	

Lot	Code mat.	Matériaux	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
2B05	3.1.1.1	Fer ind	fer à chaussure	1	1	4.4.3 <i>l</i>	Chaussures	Inc	Fer en forme de U avec présence de trois clous découpé. 7,5 cm de haut. sur 7,5 cm de larg. Bande de 2 cm de larg. sur env. 0,5 cm d'épais.		11
2B05	3.1.1.1	Fer ind	tige	5	0	7.1 <i>l</i>	Indéterminé	Frag	Fragments de tiges circulaires entre 0,13 cm et 0,5 cm de diam.	3	
2B05	3.1.1.1	Fer ind	vis	1	1	4.7.2.4 <i>l</i>	Fixations-divers	Inc	Vis à tête circulaire plate dont la pointe est absente. 3,7 cm de long. résid.	3	
2B05	3.1.1.1	Fer ind	plaqué	21	0	7.1 <i>l</i>	Indéterminé	Frag	Fragments de plaques minces (tôle). Certains fragments avec le rebord replié. Certains fragments avec perforations circulaires (0,6 cm de diam.). Plaque de 0,08 cm d'épais. Boîte?	3	
2B05	3.1.1.1	Fer ind	bande	4	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de bandes rectangulaires dont certaines portent des perforations circulaires. Largeurs et épaisseurs différentes. Corrodées.	3	
2B05	3.1.1.1	Fer ind	bande	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de bande rectangulaire rivetée (tête circulaire). 1,5 cm de larg. sur 0,2 cm d'épais.	3	
2B05	3.1.1.1	Fer ind	bande	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de bande rectangulaire. 2,5 cm de larg. sur 1,4 cm d'épais.	3	
2B05	3.1.1.1	Fer ind	serrure	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Boîtier rectangulaire de 7,5 cm de larg. Présence de perforations circulaires de 0,3 cm de diam. Présence d'une ouverture ovale (pour la clé) de 1,4 cm de haut. sur 0,8 cm.	3	
2B05	3.1.1.11	Fer forgé	clenche?	1	1	4.7.2.1	Systèmes de fermeture	Frag	Bande légèrement triangulaire avec un renflement à une des extrémités et un poids à l'autre extrémité. 18 cm de long. sur 4 cm dans le plus larg. et 1 cm dans le plus étroit sur 0,5 cm d'épais. pour la bande et 1,9 cm d'épais. pour le poids.	3	
2B05	3.1.1.11	Fer forgé	charnière	1	1	4.7.2.2	Ferrures de rotation	Frag	Charrière à l'horizontale présentant une lame rectangulaire avec perforation circulaire (0,6 cm de diam) et un charnon et broche (1 cm de diam.). 12,5 cm de haut. sur 2 cm de larg. Corrodée.	3	
2B05	3.1.1.11	Fer forgé	charnière	1	1	4.7.2.2	Ferrures de rotation	Frag	Charrière en forme de T présentant des lames rectangulaires avec perforations circulaires (0,6 cm de diam) et un charnon et broche (env. 0,8 cm de diam.). 10 cm de haut. sur 3,5 cm de larg. Corrodée.	3	
2B05	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé <i>l</i>	32	0	4.7.2.3 <i>l</i>	Fixations-clous	Ent	Clous dont 16 entiers (6,5 cm et 18 cm de long.), 15 fragments de tête et un fragment de tige. Deux clous de gros formats (18 cm et 15,5 cm de long.).	3	

Lot	Code mat.	Matériaux	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
2B05	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	80	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous dont 41 entiers (entre 4,7 cm et 10,5 cm de long.), 23 fragments de tête, 15 fragments de pointe et un fragment de tige.	3	
2B05	3.1.1.2	Acier	lime	1	1	7.2	Multiples	Frag	Fragment d'extrémité pointue de lime triangulaire. 1 cm de larg.	3	
2B05	3.1.1.3	Fonte	marteau	1	1	1.11.1	Matières multiples, outils	Inc	Tête de petit marteau. Table circulaire, oeil ovale, panne plate. 9 cm de long. sur 4,5 cm de haut. De ferblantier?	2	
2B05	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	monnaie	1	1	5.2	Commerce	Ent	Monnaie corrodée qui a été retravaillée par la présence d'encoches sur le pourtour, de dents découpées sur une section et d'un poinçon (C?) au centre de la pièce. 1 penny 1812. L'avers porte l'effigie de George III et est entouré d'une couronne de feuilles de chêne et de glands. Le revers présente la silhouette d'une femme assise symbolisant le commerce (effacé). 2,7 cm de diam. Vers 1832, un épicer montréalais du nom de Tiffin fit émettre des jetons en cuivre d'un demi-penny. Ces jetons, qui portaient le millésime de 1812, étaient des imitations de pièces beaucoup plus lourdes émises vingt ans plus tôt. (http://numicanada.com/jetons-medailles-commercial.php?title=thomas-halliday-1-penny-1812&id=167). Peut-être une amorce de whizzer. Michilimakinac, p.154.		12
2B05	3.2.2.2	Laiton étamé	épingle	1	1	1.5.8.1	Tissus, outils	Ent	Épingle à tête plate. 3,6 cm de long.	2	
2B05	4.1	Matières premières	bille	2	2	5.7	Jeux et divertissements	Ent	Billes de pierre grise. 1,6 cm de diam.	2	
2B05	5.1.1	Os	bouton	1	1	4.4.2.3	Attaches-sans identification	Ent	Bouton à quatre trous avec dépression circulaire au milieu. Dos convexe. Brun foncé. 1,7 cm de diam.	2	
2B05	5.1.1	Os	bouton	2	1	4.4.2.3	Attaches-sans identification	Frag	Fragments jointifs de bouton à quatre trous avec dépression circulaire au milieu. Blanchi.	2	
2B05	5.1.1	Os	ossements	63	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments dont 17 avec trace de boucherie et 10 fragments de mandibule avec dents.	2	
2B05	5.1.1	Os	ossements	5	0	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Fragments.	2	

Lot	Code mat.	Matériaux	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
2B05	5.1.2	Ivoire	dent	14	0	6.1.1.1	Mammifères	Ent	Dents.	3	
2B05	5.2.1	Corne	cornillon	1	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Cornillon avec traces de boucherie.	3	
2B05	5.2.3	Bois	bois	2	0	1.2.1.2	Bois, résidus	Frag	Fragments taillés de forme rectangulaire. Un fragment transpercé d'un clou découpé.	2	
2B05	5.2.3	Bois	bois	2	1	1.2.1.2	Bois, résidus	Frag	Fragments formant un disque perforé au centre (?). 7,5 cm de diam. sur 0,9 cm d'épais.	2	
2B05	5.5.7	Cuir	chaussure	15	0	4.4.3	Chaussures	Frag	Fragments de chaussure (1), semelle (10) et d'empeigne. Semelle de 22 cm de longueur avec petits clous. Présence d'un talon ferré (6 x 5 cm). Un fragment de semelle avec gros clous forgé.	2	
2B05	7.6	Fer et bois	équerre	1	1	1.11.1	Matières multiples, outils	Frag	Équerre en bois, laiton et fer. Présence de trois rivets en forme de losanges à l'angle droit. Bande de bois de 4 cm de larg. sur 1,2 cm d'épais. Bande de métal de 4,7 cm de larg. sur 0,12 cm d'épais.		13
2B05	7.6	Fer et bois	toupie	1	1	5.7	Jeux et divertissements	Ent	Toupie entraînée par une ficelle (moine ou navet). En forme de goutte avec un tenon circulaire (poignée). Pointe en métal. 7,7 cm de haut. sur 5 cm de diam. de corps dans la partie la plus large. Tenon d'env. 1 cm de diam. Pointe 1,4 cm de long. sur 0,8 cm de diam.		14
2B99	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau sans marque ni décor apparent. Élagué.	NC	
2B99	1.1.2.61	TCF blanche	assiette?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base. Décor à motif de feuillage imprimé en brun. Élagué.	NC	
2B99	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base. Sans décor apparent. Peut-être vitrifiée. Élagué.	NC	
2B99	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de paroi moulé. Surface tachetée rouge, vert et jaune verdâtre. Élagué.	NC	
2B99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base. Sans décor apparent. Élagué.	NC	

Lot	Code mat.	Matériaux	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
2B99	1.2.1.91	GG Bristol	contenant	1	0	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragment de paroi près de la base d'un contenant cylindrique. Élagué.	NC	
2B99	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	3	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats de teintes et d'épaisseurs différentes. Élagués.	NC	
2B99	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi de bouteille rectangulaire. Inscription moulée en relief dans un pan concave: [...]Y. Élagué.	NC	
2B99	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	10	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments d'épaule (2-cicatrice de moule Rickett) et de paroi. Au moins quatre objets différents, deux teintes différentes. Élagués.	NC	
2B99	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments de clous trop corrodés pour identification. Un semble forgé et l'autre semble tréfilé. Élagués.	NC	
2B99	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de 6,3 cm et 6,6 cm de long. Élagués.	NC	
2B99	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou 7,5 cm de long. Élagué.	NC	
2B99	5.1.1	Os	ossements	2	0	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Fragments. Élagués.	NC	
2C02	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment plat.	4	
2C02	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	indéterminé	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Éclat plutôt plat, vitre?	4	
2C02	3.1.1.11	Fer forgé	fer à cheval	1	1	2.1	Moyens de transport	Frag	Fragment avec extrémité à crampon, pinçon. Env. 15 cm de haut.	4	
2C04	1.1.2.31	Creamware	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de paroi. Sans décor apparent.	4	
2C04	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau sans marque ni décor apparent, vernissé.	4	

Lot	Code mat.	Matériaux	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
2C04	1.1.2.61	TCF blanche	assiette?	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de base dont deux jointifs. Sans décor apparent.	4	
2C04	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de bouge et de marli, à pans moulés. Sans décor apparent.	4	
2C04	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment plat de base. Sans décor apparent.	4	
2C04	1.3.1.21	PC avec glaçure	indéterminé	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment circulaire à pâte blanche et glaçure brune. Isolateur?	4	
2C04	2.1	Verre Incolore	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique.	4	
2C04	2.1	Verre Incolore	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique. Inscription indéterminée moulée en relief.	4	
2C04	2.1	Verre Incolore	verre à pied	1	1	4.2.1.1	Boissons, absorption	Frag	Fragment de pied circulaire.	4	
2C04	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi de bouteille carrée à pans en retrait. Bleuté.	4	
2C04	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique.	4	
2C04	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment plat, givré, à motif floral?!	4	
2C04	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	3	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi. Objets différents.	4	
2C04	2.3.1.4	V col transp vert foncé autre	bouteille	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragment de base de bouteille cylindrique. Vert vif.	4	
2C04	2.3.2.6	V col opaque bleu	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment plat.	4	

Lot	Code mat.	Matériaux	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
2C04	3.1.1.1	Fer ind	tige	1	0	4.7.2.4	Fixations-divers	Frag	Fragment de tige circulaire de 0,3 cm de diam.	4	
2C04	3.1.1.1	Fer ind	plaqué	2	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de plaques difformes (tôle).	4	
2C04	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou d'env. 7 cm de long. Corrodé. Élagué.	NC	
2C04	5.1.5	Nacre	bivalve	1	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragment d'huître.	4	
2C04	5.4.5	Caoutchouc	indéterminé	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment difforme de caoutchouc carbonisé.	4	
2C08	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Sans décor apparent.	4	
2C08	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base circulaire à pied annulaire. Sans décor apparent.	4	
2C08	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	2	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats d'épaisseurs différentes.	4	
2C08	3.1.1.1	Fer ind	plaqué	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de plaque difforme (tôle).	4	
2C08	3.1.1.1	Fer ind	indéterminé	2	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de collet évasé et de disques insérés dans un boulot. Inscription en creux sur le dessus: HRD. 4,4 cm de diam. Pièce de mécanisme?	4	
2C08	5.1.5	Nacre	bivalve	1	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragment d'huître.	4	
2C09	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau sans marque ni décor apparent, vernissé.	4	
2C09	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi de bouteille carrée. Inscription indéterminée moulée en relief.	4	

Lot	Code mat.	Matériaux	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
2C09	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	2	0	4.2.1.2 <i>l</i>	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi de bouteille carrée.	4	
2C09	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	2	2	4.7.2.3 <i>l</i>	Fixations-clous	Frag	Fragments de clous trop corrodés pour identification.	4	
2D01	1.1.1.31	TCG avec glaçure	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord à pâte orange. Trace de glaçure d'aspect noir luisant.	4	
2D01	1.1.2.31	Creamware	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments jointifs de paroi. Sans décor apparent. Probablement le même objet. Bol?	4	
2D01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau <i>l</i>	6	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyau sans marque ni décor apparent. Un fragment vernissé.	4	
2D01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	2	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de fourneau sans marque ni décor apparent.	4	
2D01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de fourneau avec la marque «TD» face au fumeur, moulée en relief.	4	
2D01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau <i>l</i>	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau avec inscription moulée en creux: [HENDERSON'S/MONTREAL]. 1847-1876	4	
2D01	1.1.2.51	Pearlware	bol?	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi. Décor de minces bandes à l'engobe brun.	4	
2D01	1.1.2.51	Pearlware	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Surface extérieure recouverte d'un engobe orange et trace d'engobe brun.	4	
2D01	1.1.2.61	TCF blanche	bol	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord et de paroi. Décor d'une mince bande à l'engobe bleu sous la lèvre extérieure et décor d'une large bande à l'engobe kaki dessous.	4	
2D01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	4	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi dont deux jointifs et plat de base. Trace d'un décor à motif indéterminé peint en bleu. Au moins deux objets différents.	4	
2D01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor à l'éponge, bleu, recouvrant la surface extérieure.	4	

Lot	Code mat.	Matériaux	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
2D01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Trace d'un décor à motif indéterminé imprimé en bleu.	4	
2D01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	4	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord (2) et de paroi. Sans décor apparent. Appartenant probablement à des objets décrits précédemment.	4	
2D01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de bouge et de marli. Décor à motif floral imprimé en bleu.	4	
2D01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi. Décor à motif Willow imprimée en bleu.	4	
2D01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	bol ou tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base à pied annulaire. Sans décor apparent.	4	
2D01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de bouge et de marli. Sans décor apparent.	4	
2D01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Sans décor apparent. Appartenant probablement à un objet décrit précédemment.	4	
2D01	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	bol	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de rebord (2) et de paroi. Décor d'une bande d'engobe blanc avec, à l'intérieur, un décor mocha noir.	4	
2D01	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor d'une bande d'engobe blanc cintré de lignes à l'engobe bleu.	4	
2D01	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	contenant-anse	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment d'extrémité d'anse moulé. 2 cm de larg.	4	
2D01	1.2.1.79	GG glaç saline brune	contenant	1	0	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragment de paroi à pâte beige grisâtre. Glaçure irrégulière de couleur brun recouvrant la surface extérieure. Derbyshire?	4	
2D01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	3	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats d'épaisseurs différentes.¶	4	
2D01	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	5	0	4.2.1.2¶	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi de bouteille carrée.	4	

Lot	Code mat.	Matériaux	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
2D01	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	10	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de goulot (2), de col (2) et de paroi. Au moins trois objets différents.	4	
2D01	2.99	Verre altéré	indéterminé	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment globulaire, à pans. Bouton de tige? Verre noir ci.	4	
2D01	3.1.1.1	Fer ind	bande	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de bande rectangulaire. Env. 1,7 cm de larg. Corrodée.	4	
2D01	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	15	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous dont six entiers (entre 5 cm et 11,5 cm de long.), trois fragments de tête, quatre fragments de pointe et deux fragments de tige.	4	
2D01	5.1.1.0	Os	ossements	22	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments dont un avec trace de boucherie, 14 blanchis et un fragment de mandibule avec dents.	4	
2D01	5.2.3	Bois	bois	1	0	1.2.1.2	Bois, résidus	Frag	Rondelle taillée de 5 cm de diam. sur 1,5 cm d'épais.	2	
2E01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	2	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyau sans marque ni décor apparent.	4	
2E01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	2	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de fourneau sans marque ni décor apparent.	4	
2E01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi moulée. Décor à motif floral imprimé en bleu.	4	
2E01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi sans décor apparent.	4	
2E01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de paroi. Sans décor apparent.	4	
2E01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	3	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments plats de base. Sans décor apparent. Au moins deux objets différents.	4	
2E01	1.3.1.1.0	PC sans glaçure	poupée	1	1	5.7.0	Jeux et divertissements	Frag	Bras de poupée en porcelaine blanche. 5 cm de long.	4	

Lot	Code mat.	Matériaux	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
2E01	1.3.2.11	PF dure orientale	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de plat. Sans décor apparent.	4	
2E01	2.1	Verre Incolore	bouteille	2	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de paroi de bouteille cylindrique. Objets différents.		
2E01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	2	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de base et de paroi.	4	
2E01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	1	4.3	Médication	Inc	Bouteille rectangulaire à pans en retrait et lèvre arrondie. Inscription moulée en relief dans les pans latéraux: DR S PI [TCHER'S]CASTORIA. 14,7 cm de haut. sur base de 4,5 cm sur 2,3 cm sur ouverture de 1 cm de diam. Absence d'un fragment d'épaule. Vers 1870 jusqu'au début 1900. https://www.glassbottlemarks.com/fletchers-castoria-pitchers-castoria/	4	
2E01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment plat.■	4	
2E01	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	3	0	4.2.1.2■	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi de bouteille carrée. Probablement le même objet.	4	
2E01	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	3	0	4.2.1.2■	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de base (2-jointifs) et de paroi de bouteille cylindrique. Objets différents.	4	
2E01	2.3.1.10	V col transp brun	bouteille	2	0	4.10■	Entreposage ind.	Frag	Fragments de paroi de bouteille ovale à pans en retrait. Inscription moulée en relief dans le pan: BYS[...]. Même objet.	4	
2E01	2.3.1.10	V col transp brun	bouteille	3	0	4.5.3■	Soins de beauté	Frag	Fragments de paroi de bouteille rectangulaire à pans en retrait. Inscription moulée en relief dans le pan: HAIR. Même objet.	4	
2E01	2.3.2.1	V col opaque blanc	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor à motif de fleur (cannelures disposées en rayon) moulé en relief .	4	
2E01	2.99	Verre altéré	verre à pied■	1	1	4.2.1.1	Boissons, absorption	Frag	Fragment de tige cylindrique. Verre noirci. Probablement du verre incolore.	4	
2E01	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	5	0	4.7.2.3■	Fixations-clous	Frag	Fragments de clous trop corrodés pour identification. Élagués.■	NC	

Lot	Code mat.	Matériaux	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
2E01	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	6	6	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments de tête.	4	
2E01	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou d'env. 11 cm de long. Corrodé. Élagué.	NC	
2E01	5.1.1	Os	ossements	3	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments dont un avec trace de boucherie.	4	
2E01	5.1.7	Graphite	bâton de graphite	1	1	1.9	Électricité	Frag	Bâton cylindrique de 1 cm de diam.	4	

FICHE DE CATALOGAGE

Matériel historique

Code Borden **Op./S-op./Lot**
PROVENANCE **BiFj-139** - 1G99 **No Catalogue:** **0001** **No Collection:**

Code temporaire: **Site:** Poste des Irlandais

Objet: bouteille à boisson gazeuse **Période:** historique

Code matériau: 2.2.1.1 **Matériaux(x):** Verre teinté rég. vert

Code fonction: 4.1.4 **Fonction(s):** Alimentation, conservation

Origine: **Datation:** fin du XIXe siècle

Contexte archéologique:

Extrait de:

Dimensions: 22 cm de haut. ; base de 6 cm de diam. ; goulot de 1,8 cm de diam. d'ouv.

Nbr. fragments: 1 **Nbr. objets:** 1 **Intégrité:** entier **Objet hors dimension:** (0/1) 0

Croisements:

DESCRIPTION Bouteille cylindrique avec goulot à lèvre à capsule.

Décor:

(0/1) 0

Fabrication: Fabrication par procédé Owens.

Marque(s): Inscription moulée en relief sur la paroi: MILLAR'S **Fabricant:**

(0/1) 0 MONTREAL. Inscription RM moulée en relief sous la base.

Commentaire:

RÉFÉRENCES

Photographies:

(0/1) 0

Dessins:

Catalogué par: Isabelle Hade

Date de catalogage: 16/03/2018

FICHE DE CATALOGAGE

Matériel historique

Code Borden **Op./S-op./Lot**
PROVENANCE **BiFj-139** - 1G99 **No Catalogue:** **0002** **No Collection:**

Code temporaire: **Site:** Poste des Irlandais

Objet: bouteille à eau minéral **Période:** historique

Code matériau: 2.2.1.1 **Matériaux(x):** Verre teinté rég. vert

Code fonction: 4.1.4 **Fonction(s):** Alimentation, conservation

Origine: **Datation:** fin du XIXe siècle

Contexte archéologique:

Extrait de:

Dimensions: 23 cm de haut. ; corps de 6,2 cm de diam. ; goulot de 2 cm de diam. d'ouv.

Nbr. fragments: 1 **Nbr. objets:** 1 **Intégrité:** entier **Objet hors dimension:** (0/1) 0

Croisements:

DESCRIPTION Bouteille cylindrique fond rond avec point de repos. Goulot à lèvre aplatie. Verdâtre.

Décor:

(0/1) 0

Fabrication: Soufflée dans un moule en deux parties

Marque(s): Inscription moulée en relief sur la paroi: BIRCHS/BELFAST. **Fabricant:**

(0/1) 0

Commentaire:

RÉFÉRENCES <https://sha.org/bottle/soda.htm>

Photographies:

(0/1) 0

Dessins:

Catalogué par: Isabelle Hade

Date de catalogage: 16/03/2018

Réserve des collections archéologiques de la Ville de Montréal

Révision : mai 2011

FICHE DE CATALOGAGE

Matériel historique

Code Borden Op./S-op./Lot
PROVENANCE BiFj-139 - 1G99 No Catalogue: 0003 No Collection:

Code temporaire: Site: Poste des Irlandais

Objet: bouteille à café Période: historique

Code matériau: 2.2.1.1 Matériaux: Verre teinté rég. vert

Code fonction: 4.1.4 Fonction(s): Alimentation, conservation

Origine: Datation: fin du XIXe siècle

Contexte archéologique:

Extrait de:

Dimensions: 16,5 cm de haut. sur 4 cm² de base sur 1,9 cm de diam. d'ouv.

Nbr. fragments: 1 Nbr. objets: 1 Intégrité: entier Objet hors dimension: (0/1) 0

Croisements:

DESCRIPTION Bouteille d'essence, carrée à col cylindrique et goulot à lèvre aplatie fabriquée à la pince de finition.

Décor:

(0/1) 0

Fabrication: Lèvre aplatie fabriquée à la pince de finition
Soufflée dans un moule en deux parties avec plaque de base séparée.

Marque(s): Inscription moulée en relief sur trois faces: ESS «CAMP» Fabricant:
(0/1) 0 COFFEE & CHICORY/PATTERSON'S/GLASGOW.

Commentaire: Établi depuis 1876.

RÉFÉRENCES <http://www.bbc.co.uk/ahistoryoftheworld/objects/XG1CiGSCTzqb05nDwIhhjg>

Photographies:

(0/1) 0

Dessins:

Catalogué par: Isabelle Hade

Date de catalogage: 16/03/2018

Réserve des collections archéologiques de la Ville de Montréal

Révision : mai 2011

FICHE DE CATALOGAGE

Matériel historique

Code Borden Op./S-op./Lot
PROVENANCE BiFj-139 - 1G99 **No Catalogue:** 0004 **No Collection:**

Code temporaire: **Site:** Poste des Irlandais

Objet: bouteille à boisson gazeuse **Période:** historique

Code matériau: 2.2.1.3 **Matériaux(x):** Verre teinté rég. turquoise

Code fonction: 4.1.4 **Fonction(s):** Alimentation, conservation

Origine: **Datation:** fin du XIXe siècle

Contexte archéologique:

Extrait de:

Dimensions: Bouteille de 22 cm de haut. ; base de 6 cm de diam. ; goulot de 1,6 cm de diam. d'ouv.

Nbr. fragments: 1 **Nbr. objets:** 1 **Intégrité:** entier **Objet hors dimension:** (0/1) 0

Croisements:

DESCRIPTION Bouteille cylindrique avec goulot à lèvre à capsule.

Décor:

(0/1) 0

Fabrication: Fabrication par procédé Owens.

Marque(s): Inscription moulée en relief sur la paroi: Chas Gurd Co/limited/MONTREAL/TRADE MARK/REGISTERED/C. GURD & Co/LIMITED/THIS BOTTLE IS OUR EXCLUSIVE PROPERTY ANYONE USING DESTROYING OR RETAINING IT WILL BE PROSECUTED. Logo de Gurd (bandeau de trois plumes-Prince de Galles) et inscription ICH DIEN moulés en relief sur la paroi. Logo de Gurd (bandeau de trois plumes-Prince de Galles) et inscription GURD moulés en relief sous la base.
Fabricant:

Commentaire: Compagnie établie dès 1868.

RÉFÉRENCES

Photographies:

(0/1) 0

Dessins:

Catalogué par: Isabelle Hade

Date de catalogage: 16/03/2018

FICHE DE CATALOGAGE

Matériel historique

Code Borden **Op./S-op./Lot**
PROVENANCE **BiFj-139** - 1G99 **No Catalogue:** **0005** **No Collection:**

Code temporaire: **Site:** Poste des Irlandais

Objet: bouteille à huile

Période: historique

Code matériau: 2.2.1.4 **Matériaux(x):** Verre teinté rég. bleu

Code fonction: 4.1.4 **Fonction(s):** Alimentation, conservation

Origine:

Datation: fin du XIXe siècle

Contexte archéologique:

Extrait de:

Dimensions: 21 cm de haut. sur 2,6 cm de diam. de base sur 1,5 cm de diam. d'ouv.

Nbr. fragments: 1 **Nbr. objets:** 1 **Intégrité:** entier **Objet hors dimension:** (0/1) 0

Croisements:

DESCRIPTION Bouteille cylindrique. Col cylindrique, épaule tombante et corps aminci vers le bas. Goulot à lèvre breveté. Vert très vif.

Décor:

(0/1) 0

Fabrication: Soufflée dans un moule en deux parties avec plaque de base séparée.

Marque(s):

(0/1) 0

Fabricant:

Commentaire:

RÉFÉRENCES

Photographies:

(0/1) 0

Dessins:

Catalogué par: Isabelle Hade

Date de catalogage: 16/03/2018

FICHE DE CATALOGAGE

Matériel historique

Code Borden **Op./S-op./Lot**
PROVENANCE **BiFj-139** - 2A03 **No Catalogue:** **0006** **No Collection:**

Code temporaire: **Site:** Poste des Irlandais

Objet: monnaie

Période: historique

Code matériau: 3.1.2 **Matériaux:** Métaux et alliages cuivreux

Code fonction: 5.2 **Fonction(s):** Commerce

Origine:

Datation:

Contexte archéologique:

Extrait de:

Dimensions: 2,8 cm de diam.

Nbr. fragments: 1 **Nbr. objets:** 1 **Intégrité:** entier **Objet hors dimension:** (0/1) 0

Croisements:

DESCRIPTION Monnaie corrodée.

Décor:

(0/1) 0

Fabrication: Frappée

Marque(s):

(0/1) 0

Fabricant:

Commentaire: Jeton colonial, buste et harpe?

RÉFÉRENCES

Photographies:

(0/1) 0

Dessins:

Catalogué par: Isabelle Hade

Date de catalogage: 16/03/2018

FICHE DE CATALOGAGE

Matériel historique

Code Borden **Op./S-op./Lot**
PROVENANCE **BiFj-139** - 2B05 **No Catalogue:** **0007** **No Collection:**

Code temporaire: **Site:** Poste des Irlandais

Objet: pot à conserve

Période: historique

Code matériau: 1.1.2.61 **Matériaux(x):** TCF blanche

Code fonction: 4.1.4 **Fonction(s):** Alimentation, conservation

Origine:

Datation:

Contexte archéologique:

Extrait de:

Dimensions: 14 cm de haut. sur 14 cm de diam.

Nbr. fragments: 11 **Nbr. objets:** 1 **Intégrité:** entier **Objet hors dimension:** (0/1) 0

Croisements:

DESCRIPTION Fragments jointifs de pot cylindrique. Rebord avec large rainure en dessous. Sans marque ni décor apparent.

Décor:

(0/1) 0

Fabrication: Moulé

Marque(s):

(0/1) 0

Fabricant:

Commentaire:

RÉFÉRENCES

Photographies:

(0/1) 0

Dessins:

Catalogué par: Isabelle Hade

Date de catalogage: 16/03/2018

FICHE DE CATALOGAGE

Matériel historique

Code Borden **Op./S-op./Lot**
PROVENANCE **BiFj-139** - 2B05 **No Catalogue:** **0008** **No Collection:**

Code temporaire: **Site:** Poste des Irlandais

Objet: soucoupe **Période:** historique

Code matériau: 1.1.2.71 **Matériaux:** TCF blanche vitrifiée

Code fonction: 4.1.4 **Fonction(s):** Alimentation, conservation

Origine: **Datation:**

Contexte archéologique:

Extrait de:

Dimensions: 16 cm de diam. Base de 8 cm de diam.

Nbr. fragments: 5 **Nbr. objets:** 1 **Intégrité:** incomplet **Objet hors dimension:** (0/1) 0

Croisements:

DESCRIPTION Fragments jointifs de rebord et de base.

Décor: Décor à l'éponge bleu recouvrant la paroi.

(0/1) 1

Fabrication: Moulé

Marque(s):

(0/1) 0

Fabricant:

Commentaire:

RÉFÉRENCES

Photographies:

(0/1) 0

Dessins:

Catalogué par: Isabelle Hade

Date de catalogage: 16/03/2018

FICHE DE CATALOGAGE

Matériel historique

Code Borden PROVENANCE BiFj-139 **Op./S-op./Lot** - 2B05 **No Catalogue:** 0009 **No Collection:**

Code temporaire: **Site:** Poste des Irlandais

Objet: bol

Période: historique

Code matériau: 1.1.2.71

Matériaux(x): TCF blanche vitrifiée

Code fonction: 4.1.4

Fonction(s): Alimentation, conservation

Origine:

Datation:

Contexte archéologique:

Extrait de:

Dimensions: 16 cm de diam. estimé. Base de 7,5 cm de diam.

Nbr. fragments: 14

Nbr. objets: 1

Intégrité: incomplet

Objet hors dimension: (0/1) 0

Croisements:

DESCRIPTION Fragments jointifs de rebord, de base à pied annulaire et de paroi carénée.

Décor: Décor à l'éponge bleu recouvrant la paroi supérieure uniquement.

(0/1) 1

Fabrication: Moulé

Marque(s): Marque imprimée en creux sous la base avec une ancre: **Fabricant:**

(0/1) 0 LONDON.

Commentaire:

RÉFÉRENCES

Photographies:

(0/1) 0

Dessins:

Catalogué par: Isabelle Hade

Date de catalogage: 16/03/2018

FICHE DE CATALOGAGE

Matériel historique

Code Borden **Op./S-op./Lot**
PROVENANCE BiFj-139 - 2B05 **No Catalogue:** 0010 **No Collection:**

Code temporaire: **Site:** Poste des Irlandais

Objet: bouteille à boisson gazeuse **Période:** historique

Code matériau: 2.2.1.1 **Matériaux(x):** Verre teinté rég. vert

Code fonction: 4.1.4 **Fonction(s):** Alimentation, conservation

Origine: **Datation:** fin du XIXe siècle

Contexte archéologique:

Extrait de:

Dimensions: 24 cm de long, 2 cm de diam. d'ouv.

Nbr. fragments: 1 **Nbr. objets:** 1 **Intégrité:** entier **Objet hors dimension:** (0/1) 0

Croisements:

DESCRIPTION Bouteille de type torpille. Lèvre aplatie fabriquée à la pince de finition. Verdâtre.

Décor: Trois courtes lignes moulées en relief près de la base.

(0/1) 1

Fabrication: Cicatrice de moulage en deux parties.

Marque(s):

(0/1) 0

Fabricant:

Commentaire:

RÉFÉRENCES

Photographies:

(0/1) 0

Dessins:

Catalogué par: Isabelle Hade

Date de catalogage: 16/03/2018

FICHE DE CATALOGAGE

Matériel historique

Code Borden **Op./S-op./Lot**
PROVENANCE **BiFj-139** - 2B05 **No Catalogue:** **0011** **No Collection:**

Code temporaire: **Site:** Poste des Irlandais

Objet: fer à chaussure **Période:** historique

Code matériau: 3.1.1.1 **Matériaux(x):** Fer ind

Code fonction: 4.4.3 **Fonction(s):** Chaussures

Origine: **Datation:**

Contexte archéologique:

Extrait de:

Dimensions: 7,5 cm de haut. sur 7,5 cm de larg. Bande de 2 cm de larg. sur env. 0,5 cm d'épais..

Nbr. fragments: 1 **Nbr. objets:** 1 **Intégrité:** incomplet **Objet hors dimension:** (0/1) 0

Croisements:

DESCRIPTION Fer en forme de U avec présence de trois clous découpé.

Décor:

(0/1) 0

Fabrication:

Marque(s):

(0/1) 0

Fabricant:

Commentaire:

RÉFÉRENCES

Photographies:

(0/1) 0

Dessins:

Catalogué par: Isabelle Hade

Date de catalogage: 16/03/2018

FICHE DE CATALOGAGE

Matériel historique

Code Borden Op./S-op./Lot
PROVENANCE BiFj-139 - 2B05 **No Catalogue:** 0012 **No Collection:**

Code temporaire: **Site:** Poste des Irlandais

Objet: monnaie **Période:** historique

Code matériau: 3.1.2 **Matériaux(x):** Métaux et alliages cuivreux

Code fonction: 5.2 **Fonction(s):** Commerce

Origine: **Datation:** 1812

Contexte archéologique:

Extrait de:

Dimensions: 2,7 cm de diam.

Nbr. fragments: 1 **Nbr. objets:** 1 **Intégrité:** entier **Objet hors dimension:** (0/1) 0

Croisements:

DESCRIPTION Monnaie corrodée qui a été retravaillée par la présence d'encoches sur le pourtour, de dents découpées sur une section et d'un poinçon (C?) au centre de la pièce.

Décor: L'avers porte l'effigie de George III et est entouré d'une couronne de feuilles de chêne et de glands. Le revers (0/1) 0 présente la silhouette d'une femme assise symbolisant le commerce (effacé).

Fabrication: Frappée

Marque(s):

(0/1) 0

Fabricant:

Commentaire: Vers 1832, un épicer montréalais du nom de Tiffin fit émettre des jetons en cuivre d'un demi-penny. Ces jetons, qui portaient le millésime de 1812, étaient des imitations de pièces beaucoup plus lourdes émises vingt ans plus tôt.

1 penny 1812.

Peut-être une amorce de whizzer. Michilimakinac, p.154.

RÉFÉRENCES (<http://numicanada.com/jetons-medailles-commercial.php?title=thomas-halliday-1-penny-1812&id=167>).

Photographies:

(0/1) 0

Dessins:

Catalogué par: Isabelle Hade

Date de catalogage: 16/03/2018

FICHE DE CATALOGAGE

Matériel historique

Code Borden PROVENANCE BiFj-139 **Op./S-op./Lot** - 2B05 **No Catalogue:** 0013 **No Collection:**

Code temporaire: **Site:** Poste des Irlandais

Objet: équerre

Période: historique

Code matériau: 7.6

Matériaux(x): Fer et bois

Code fonction: 1.11.1

Fonction(s): Matières multiples, outils

Origine:

Datation:

Contexte archéologique:

Extrait de:

Dimensions: Bande de bois de 4 cm de larg. sur 1,2 cm d'épais. Bande de métal de 4,7 cm de larg. sur 0,12 cm d'épais.

Nbr. fragments: 1 **Nbr. objets:** 1 **Intégrité:** fragmentaire **Objet hors dimension:** (0/1) 0

Croisements:

DESCRIPTION Équerre en bois, laiton et fer. Présence de trois rivets en forme de losanges à l'angle droit.

Décor:

(0/1) 0

Fabrication:

Marque(s):

(0/1) 0

Fabricant:

Commentaire:

RÉFÉRENCES

Photographies:

(0/1) 0

Dessins:

Catalogué par: Isabelle Hade

Date de catalogage: 16/03/2018

FICHE DE CATALOGAGE

Matériel historique

Code Borden **Op./S-op./Lot**
PROVENANCE **BiFj-139** - 2B05 **No Catalogue:** **0014** **No Collection:**

Code temporaire: **Site:** Poste des Irlandais

Objet: toupie **Période:** historique

Code matériau: 7.6 **Matériaux(x):** Fer et bois

Code fonction: 5.7 **Fonction(s):** Jeux et divertissements

Origine: **Datation:**

Contexte archéologique:

Extrait de:

Dimensions: 7,7 cm de haut. sur 5 cm de diam. de corps dans la partie la plus large. Tenon d'env. 1 cm de diam. Pointe 1,4 cm de long. sur 0,8 cm de diam.□

Nbr. fragments: 1 **Nbr. objets:** 1 **Intégrité:** entier **Objet hors dimension:** (0/1) 0

Croisements:

DESCRIPTION Toupie entraînée par une ficelle (moine ou navet). En forme de goutte avec un tenon circulaire (poignée).
Pointe en métal.

Décor:

(0/1) 0

Fabrication:

Marque(s):

(0/1) 0

Fabricant:

Commentaire:

RÉFÉRENCES

Photographies:

(0/1) 0

Dessins:

Catalogué par: Isabelle Hade

Date de catalogage: 16/03/2018

Annexe 3 Catalogue des photographies

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
2017-11-06	1	DSCF0001	1F	Emplacement de la sous-opération 1F	S.
2017-11-06	2	DSCF0002	1G	Emplacement de la sous-opération 1G	N.
2017-11-06	3	DSCF0003		Portion nord du stationnement	S.-O.
2017-11-06	4	DSCF0004		Portion nord du stationnement	S.
2017-11-06	5	DSCF0005		Portion sud-ouest du stationnement	S.-O.
2017-11-06	6	DSCF0006		Portion sud du stationnement	S.-E.
2017-11-06	7	DSCF0007	1B	Emplacement de la sous-opération 1B	S.
2017-11-06	8	DSCF0008	1A	Emplacement de la sous-opération 1A	N.
2017-11-06	9	DSCF0009	1D	Emplacement de la sous-opération 1D	E.
2017-11-06	10	DSCF0010	1C	Emplacement de la sous-opération 1C	S.
2017-11-06	11	DSCF0011	1E	Emplacement de la sous-opération 1E	E.
2017-11-06	12	DSCF0012		Plaque commémorative au sud-est du stationnement	S.E.
2017-11-06	13	DSCF0013		Portion sud du stationnement	N.-O.
2017-11-06	14	DSCF0014		Plaque commémorative au sud du stationnement	S.
2017-11-06	15	DSCF0015		Pierre commémorative au centre de la rue Bridge	S.
2017-11-06	16	DSCF0016		Pierre commémorative au centre de la rue Bridge et stationnement	N.-E.
2017-11-06	17	DSCF0017		Plaque commémorative au sud-ouest du stationnement	N.
2017-11-07	18	DSCF0018	1G	Excavation en cours	S.
2017-11-07	19	DSCF0019	1G	Dalle de béton	E.
2017-11-07	20	DSCF0020	1G	Coupe au centre de la tranchée, sous la dalle	E.
2017-11-07	21	DSCF0022	1G	Paroi sud	S.
2017-11-07	22	DSCF0023	1G	Paroi sud	S.
2017-11-07	23	DSCF0024	1G	Coupe au centre	E.
2017-11-07	24	DSCF0025	1G	Paroi nord	N.
2017-11-07	25	DSCF0026	1G	Paroi nord	N.
2017-11-07	26	DSCF0027	1G	Paroi sud	S.
2017-11-07	27	DSCF0028	1G	Vue générale	S.-O.

Film n° : Num1

2017-11-07	28	DSCF0029	1G	Vue générale	E.
2017-11-07	29	DSCF0030		Ambiance	
2017-11-07	30	DSCF0031	1F	Excavation en cours	S.
2017-11-07	31	DSCF0032	1F	Excavation en cours, dépôt de brique et mortier	E.
2017-11-07	32	DSCF0033	1F	Paroi sud, extrémité est	S.
2017-11-07	33	DSCF0034	1F	Paroi sud, extrémité est	S.-E.
2017-11-07	34	DSCF0035	1F	Paroi est	E.
2017-11-07	35	DSCF0036	1F	Paroi est	E.
2017-11-07	36	DSCF0037		Ambiance	
2017-11-08	37	DSCF0038	1F	Excavation partiellement remblayée	E.
2017-11-08	38	DSCF0039	1F	Excavation partiellement remblayée	N.-E.
2017-11-09	39	DSCF0040	1E	Vue générale	S.-O.
2017-11-09	40	DSCF0041	1E	Boîte de tranchée	O.
2017-11-09	41	DSCF0042	1E	Paroi nord	N.
2017-11-09	42	DSCF0043	1E	Fouille en cours	O.
2017-11-09	43	DSCF0044	1E	Fouille en cours, mur 2A2	N.
2017-11-09	44	DSCF0045	1E	Vue générale	E.
2017-11-09	45	DSCF0046	1E	Moitié ouest de la tranchée	S.-O.
2017-11-09	46	DSCF0047	1E	Paroi sud	S.
2017-11-09	47	DSCF0048	1E	Paroi nord	N.
2017-11-09	48	DSCF0049	1G	Tranchée remblayée	O.
2017-11-09	49	DSCF0050	1E	Vue générale	O.
2017-11-09	50	DSCF0051		Ambiance	
2017-11-14	51	DSCF0052		Vue générale du secteur 3	S.-O.
2017-11-14	52	DSCF0053	1C	Excavation en cours	S.
2017-11-14	53	DSCF0054	1C	Base de l'excavation mécanique	E.
2017-11-14	54	DSCF0055	1C	Base de l'excavation mécanique	O.
2017-11-14	55	DSCF0056	1C	Paroi nord	N.
2017-11-14	56	DSCF0057	1C	Paroi sud	S.

Film n° : Num1

2017-11-14	57	DSCF0058	1D	Excavation en cours	N.-O.
2017-11-14	58	DSCF0059	1E	Paroi sud avec sol naturel stérile	S.
2017-11-14	59	DSCF0060	1E	Paroi sud avec sol naturel stérile	S.
2017-11-15	60	DSCF0061	2C1	Surface 2C1	N.
2017-11-15	61	DSCF0062	2C2	Base 2C1, surface 2C2	N.
2017-11-15	62	DSCF0063	1D	Vue générale	S.
2017-11-15	63	DSCF0064	1D	Vue générale	O.
2017-11-15	64	DSCF0066	2C3	Base 2C2, surface 2C3	N.
2017-11-15	65	DSCF0067	2B	Tranchée à la base de 2B	N.
2017-11-15	66	DSCF0068	2B	Ambiance	
2017-11-15	67	DSCF0069	1C	Paroi sud, extrémité est	S.
2017-11-16	68	DSCF0070	2C4	Base 2C3, surface 2C4	N.
2017-11-16	69	DSCF0071	2C5, 2C8	Base 2C4, surface 2C5 et 2C8	N.
2017-11-16	70	DSCF0072	2C6	Base 2C5, surface 2C6	N.
2017-11-16	71	DSCF0074	2C7	Base 2C7, canalisation 2C7	N.
2017-11-16	72	DSCF0075	2C8	Base 2C4, surface 2C8	N.
2017-11-16	73	DSCF0076	2C9	Base 2C8, surface 2C9	N.
2017-11-17	74	DSCF0077	2C9	Base 2C8, surface 2C9	E.
2017-11-17	75	DSCF0078	2C9	Base 2C8, surface 2C9	E.
2017-11-17	76	DSCF0079	2C	Paroi est	E.
2017-11-20	77	DSCF0080	2D1	Surface 2D1	O.
2017-11-20	78	DSCF0081	2D1	Fouille en cours	O.
2017-11-20	79	DSCF0082	1D	Fouille en cours	N.
2017-11-20	80	DSCF0083	1C	Fouille en cours	O.
2017-11-20	81	DSCF0084	1C	Fouille en cours	O.
2017-11-20	82	DSCF0085	2C	Fouille en cours	N.
2017-11-20	83	DSCF0086	2C	Fouille en cours	E.
2017-11-20	84	DSCF0087	2C	Fouille en cours	N.
2017-11-21	85	DSCF0088	2C	Fouille en cours	S.

Film n° : Num1

2017-11-21	86	DSCF0089	2C	Fouille en cours	E.
2017-11-21	87	DSCF0090	2D	Fouille en cours	N.-O.
2017-11-21	88	DSCF0091	2C	Fouille en cours	N.
2017-11-21	89	DSCF0092	2C	Fin de fouille	N.
2017-11-21	90	DSCF0093		Ambiance	
2017-11-21	91	DSCF0094	2D2	Base 2D1, surface 2D2 (fin de fouille)	O.
2017-11-21	92	DSCF0095	2D	Paroi est	E.
2017-11-21	93	DSCF0096	2D	Paroi est	E.
2017-11-22	94	DSCF0097		Ambiance	
2017-11-22	95	DSCF0098		Ambiance	
2017-11-22	96	DSCF0100	1A	Excavation en cours	S.
2017-11-22	97	DSCF0101	1A	Paroi ouest	O.
2017-11-22	98	DSCF0102	1A	Paroi ouest	O.
2017-11-22	99	DSCF0103	1B	Excavation en cours	S.-O.
2017-11-22	100	DSCF0104	1A	Vue générale	N.
2017-11-22	101	DSCF0105	1A	Vue générale	S.
2017-11-23	102	DSCF0106	1B	Excavation en cours	N.
2017-11-23	103	DSCF0107	1B	Vue générale	O.
2017-11-23	104	DSCF0108	1B1	Parement ouest du mur	E.
2017-11-23	105	DSCF0109	1B	Paroi ouest	O.
2017-11-23	106	DSCF0110	1B	Paroi ouest	O.
2017-11-24	107	DSCF0111	1B1	Vue rapprochée du mur	S.-E.
2017-11-24	108	DSCF0112	1B2	Plancher	E.
2017-11-24	109	DSCF0113	1B1, 1B2	Vue générale	S.
2017-11-24	110	DSCF0114	1B2	Plancher	E.
2017-11-24	111	DSCF0115	1B2	Plancher	O.
2017-11-24	112	DSCF0116	1B2	Plancher	O.
2017-11-24	113	DSCF0117	1B1	Mur, vue générale	N.-E.

Projet : HYD1728

Archéologue : S. Lavallée

Film n° : Num2

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
2017-11-09	1	1.surface 2A1	2A1	Surface	S.
2017-11-09	2	2.surface 2A1	2A1	Surface	S.
2017-11-09	3	3. surface. 2A1	2A1	Surface	S.
2017-11-09	4	4.Message_ 1510252566 865	2A1	Fouille en cours	N.
2017-11-09	5	5.2A2 et 2A3	2A2, 2A3, 2A5	Surface	N.-E.
2017-11-09	6	6.20171109 - 135340	2A2, 2A3, 2A5	Surface	N.-E.
2017-11-09	7	7.20171109 - 135348	2A2, 2A5	Surface	E.
2017-11-09	8	8.20171109 - 135416	2A2, 2A3, 2A5	Surface	S.
2017-11-09	9	9.20171109 - 135422	2A2, 2A3, 2A5	Surface	S.
2017-11-09	10	Message_15 1025370853 0	2A2, 2A3, 2A5	Surface	S.
2017-11-10	11	P1070051	2A4	Surface	O.
2017-11-10	12	P1070052	2A4	Surface	N.
2017-11-10	13	P1070053	2A4	Surface	N.
2017-11-13	14	P1070054	2A2	Parement ouest	E.
2017-11-13	15	P1070055	2A2	Parement ouest	E.
2017-11-14	16	P1070056	2B1	Surface	N.

Film n° : Num2

2017-11-15	17	P1070057	2B2, 2B3	Surface	N.
2017-11-15	18	P1070058	2B4	Surface	N.
2017-11-15	19	P1070059	2B4	Surface	N.
2017-11-16	20	P1070060	2B5	Dégagement de 2B4	S.-O.
2017-11-16	21	P1070061	2B5	Dégagement de 2B4	S.-O.
2017-11-16	22	P1070062	2B5	Chaux	N.
2017-11-16	23	P1070063	2B5	Chaux	O.
2017-11-16	24	P1070064	2B5	Limon organique	O.
2017-11-16	25	P1070065	2B	Fouille en cours	O.
2017-11-16	26	P1070066	2B5, 2B6	Surface chaux et 2B5 au nord	O.
2017-11-16	27	P1070067	2B5	Dégagement de la couche d'éclisses de bois	S.-O.
2017-11-16	28	P1070068	2B5	Surface de la couche d'éclisses de bois	S.-O.
2017-11-16	29	P1070069	2B5	Surface de la couche d'éclisses de bois	S.-O.
2017-11-17	30	P1070070	2B6	Fouille en cours	S.-O.
2017-11-17	31	P1070071	2B6	Surface et fin de fouille	N.
2017-11-17	32	P1070072	2B6	Surface et fin de fouille	N.
2017-11-17	33	P1070073	2B6	Vue générale	S.-O.
2017-11-17	34	P1070074	2B6	Vue générale	S.-O.
2017-11-17	35	P1070075	2B	Paroi sud	S.
2017-11-17	36	P1070076	2B	Paroi sud	S.
2017-11-17	37	P1070077	2B	Paroi ouest	O.
2017-11-17	38	P1070078	2B	Paroi ouest	O.
2017-11-17	39	P1070079	2B	Paroi ouest	O.
2017-11-20	40	P1070080	2B ouest	Nettoyage de surface	N.
2017-11-20	41	P1070081	2B ouest	Nettoyage de surface	N.-O.
2017-11-20	42	P1070082	2B4	Début de fouille de l'extension ouest	E.
2017-11-20	43	P1070083	2B5	Chaux	N.
2017-11-20	44	P1070084	2B5	Chaux	O.
2017-11-20	45	P1070085	2B5	Fouille en cours	S.-E.

Film n° : Num2

2017-11-20	46	P1070086	2B5	Surface de la couche d'éclisses de bois	S.-E.
2017-11-20	47	P1070087	2B5	Surface de la couche d'éclisses de bois	N.-E.
2017-11-20	48	P1070088	2B5	Surface de la couche d'éclisses de bois	E.
2017-11-21	49	P1070089	2B5	Pièce de bois trouvée à la base de 2B5	
2017-11-21	50	P1070090	2B5	Fouille en cours	N.
2017-11-21	51	P1070091	2B5	Pièce de bois en place à la base de 2B5	E.
2017-11-21	52	P1070092	2B5	Pièce de bois en place à la base de 2B5	S.
2017-11-21	53	P1070093	2B	Paroi nord (drain?)	N.
2017-11-21	54	P1070094	2B	Paroi nord (drain?)	N.
2017-11-21	55	P1070095	2B6	Surface et fin de fouille	E.
2017-11-21	56	P1070096	2B6	Surface et fin de fouille	E.
2017-11-21	57	P1070097	2B6	Surface et fin de fouille	O.
2017-11-21	58	P1070098	2B ouest	Paroi sud	S.
2017-11-21	59	P1070099	2B ouest	Paroi sud	S.
2017-11-21	60	P1070100	2B ouest	Paroi sud	S.
2017-11-21	61	P1070101	2E1	Sommet	N.
2017-11-21	62	P1070102	2F1	Sommet	O.
2017-11-21	63	P1070103	2F2	Sommet, fin de fouille	O.
2017-11-21	64	P1070104	1A	Paroi nord	O.